

L'ECHARP
ENTENTE DES CERCLES D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE DU ROMAN PAÏS
EN PARTENARIAT AVEC

LA BIBLIOTHÈQUE CENTRALE DU BRABANT WALLON – FWB

ET

LE CENTRE ALBERT MARINUS

VOUS PRÉSENTE CE NUMÉRO DE LA REVUE « LE FOLKLORE BRABANÇON »

**CRÉÉE PAR ALBERT MARINUS ET PUBLIÉE (VOIR DATE DU N°) PAR LE SERVICE DE RECHERCHES
HISTORIQUES ET FOLKLORIQUES DE LA PROVINCE DU BRABANT**

NUMÉRISATION RÉALISÉE EN 2022 PAR WILFRED BURIE, ECHARP

**Bibliothèque Centrale du
Brabant Wallon – FWB**

Place Albert 1er, 1 - 1400
Nivelles
+32 67/893.589
bibcentrale.mediation@cfwb.be
www.escapages.cfwb.be

Echarp

Entente des Cercles
d'Histoire et d'Archéologie
du Roman Païs
+32 479/245.148
echarp@gmail.com
www.echarp.be

Centre Albert Marinus
Musée communal de Woluwe
-Saint-Lambert
40, rue de la Charrette
1200 Bruxelles
+32 2/762.62.14
fondationmarinus@hotmail.com
www.albertmarinus.org



Avec le soutien de la
Province du
Brabant Wallon

A4

A5

Série de Recherches Historiques
et Folkloriques du Brabant

LE FOLKLORE BRABANÇON



Lamerotte.
(Dessin de E. Bourguignon).

année
05-106

12, Vieille Halle Au Blé, Bruxelles

398
(493.2)
FOL
F

2229

FRW 1229

398 (433.2)

18^e année - N° 105-106

Déc. 1938-Févr. 1939

Le Folklore Brabançon

SOMMAIRE

Fantaisie sur la toilette. — Processions et Pèlerinages de Wallonie.
— Les vieilles rues de Bruxelles. — Menus Faits — Bibliographie.
— Le Mouvement Folklorique. — Nos Excursions. — Nécrologie.

Fantaisie sur la Toilette.

(Les Costumes Nationaux).

par ALBERT MARINUS. (1)

Je n'ai aucune prétention au titre d'arbitre des élégances, et loin de moi l'intention de poser pareille candidature.

En voyant mon nom à l'affiche de cette semaine consacrée à la beauté féminine, à l'élégance, à la grâce, bien des amis ont été étonnés, non sans raison, et se sont demandés si j'avais fait peau neuve. Étonnés ils ne le furent pas autant que moi en recevant une invitation à venir occuper cette tribune. En matière vestimentaire, si je puis prétendre à un titre d'arbitre, c'est plutôt à celui de l'insouciance, sinon de la négligence. Au moment où se constituent, paraît-il, des comités ayant pour mission de rendre à l'homme de l'allure et du maintien, un tel aven devient presque un service grave contre le « bon ton ».

Mais, au fait, n'oublions pas qu'il fut un temps où l'homme avait le souci, bien plus que la

(1) Conférence donnée dans la salle de marbre du Palais des Beaux Arts à l'occasion du Salon de la Beauté, Octobre 1935.

femme, de l'élégance et de la tenue. Qu'il me suffise d'attirer votre attention sur les tableaux anciens. N'y voit-on pas les hommes rivaliser avec les femmes dans la richesse des costumes, des étoffes, des broderies, des pierreries et dans l'originalité des modèles ? Il est vrai que ces époques nous donnèrent souvent aussi des personnages ridicules, tels les muscadins et les incroyables. Si la femme, par souci d'élégance, se livre parfois à des outrances, — les crinolines par exemple ou les coiffures à la frégate — jamais cependant elle ne se livre dans ses exagérations à des excès semblables à ceux de l'homme quand il est absorbé par des préoccupations vestimentaires. A quoi cela tient-il ? Peut être à l'usage qui, en matière vestimentaire, astreint l'homme à plus d'uniformité, tandis que la femme en raison de sa fonction attractive, doit au contraire toujours chercher à se faire distinguer, à attirer le regard ? Peut être aussi à un don inné de la grâce que possède la femme, grâce naturelle que ne possède pas l'homme qui semble grotesque en mimaudant ; don naturel qui fait accepter plus facilement chez les femmes comme des indices de coquetterie ou d'élégance ce qui chez nous, hommes, serait taxé d'excentricité.

Cet hommage rendu à vos mérites, mesdames, ne m'en voulez pas si au cours de mon exposé, il m'arrive parfois d'égratigner certains de vos travers.

Dites, Messieurs, car je m'adresse à vous un instant, quand vous vous trouvez en société de femmes, quelles sont les premières perceptions de vos sens ? C'est la femme qui vous impressionne, l'être vivant, fait de chair et de sang et d'os. Le vêtement qui la couvre, les bijoux qui la parent ne sont que des accessoires destinés à faire apprécier davantage la splendeur de l'être qui les porte, des pièges parfois aussi destinés à vous abuser sur ses qualités ou sur ses mérites réels.

Quand vous évoquez le souvenir d'une femme ayant fait sur vous impression, c'est à l'harmonie générale de ses lignes, de sa plastique, à la régularité des traits de son visage, à l'expression qu'il dégage, c'est au charme de ses yeux, à la grâce de ses mouvements que vous pensez. C'est cela qui fait image dans votre mémoire, dans votre esprit et parfois aussi remue votre cœur... ou le détraque ; mais il est rare que vous vous rappeliez la coupe de son vêtement, à peine sa couleur ; cependant qui sait à quel point ces atours ont contribué à former votre opinion, à quel point ils ne peuvent pas être qualifiés d'artifices destinés à vous tromper, à égarer votre jugement ? La femme a dans son sac tous les tours pour faire de nous des illuminés, des imaginatifs, des rêveurs et, pour ceux qui en ont le talent : des poètes ; c'est-à-dire aussi, presque des fous.

N'est il pas vrai que nous ne voyons plus aujourd'hui dans le vêtement qu'une question d'esthétique, de bon goût, d'harmonie de couleurs et de lignes, d'assortiment judicieux de tonalités et de justes proportions, une question d'art somme toute ? On tient compte de la taille et de l'embonpoint de la femme à vêtir, de la couleur de ses cheveux — ou de ses yeux, — de son âge, vrai ou de celui qu'elle s'attribue, dans le choix de l'étoffe ou de la coupe dont on va la revêtir. L'œuvre achevée on l'apprécie au point de vue visuel, agrément de la vue.

Et nous ne songeons plus du tout à l'origine de tous ces oripeaux, de tous ces salbalas, ni à leur raison d'être.

De sorte que, à côté de l'agrément esthétique du costume féminin, il y a un intérêt scientifique à son observation. Intérêt bien plus grand qu'on ne s'imagine. Le costume ne fut pas toujours le même. Il a varié selon les époques. Il a donc un aspect historique. Et l'histoire, est-ce une science ou n'en est-ce pas une ? Le costume a un aspect géographique. Il n'est en effet pas le même

partout et ce fut vrai surtout dans le passé. Et la géographie, est-ce une science ou n'en est-ce pas une ? Le costume a un aspect psychologique, puisqu'il éveille en nous des jugements favorables ou défavorables. Il a un aspect sociologique, puisque les idées que nous nous faisons de la décence, de la pudeur, de la morale, du savoir-vivre, de la mode, toutes manifestations d'ordre sociologique, somme toute, influencent considérablement la forme générale du costume. Et la psychologie, la sociologie, ne sont-ce pas des sciences ? Le costume a un aspect technique. Il y a une question d'outillage qui se rattache à la fabrication des tissus dont il est fait. Selon le développement de la technique on put ou on ne sut pas travailler telle ou telle matière. Il a un aspect économique, car suivant la matière première utilisée, la balance commerciale est plus ou moins influencée. Enfin, vous donteriez-vous que les costumes féminins jouent un rôle considérable dans la politique internationale ? Parfaitement. Des revendications de peuples à des agrandissements de territoire, s'appuient sur des similitudes dans les costumes portés de part et d'autre d'une frontière.

Allons nous pouvoir examiner tous ces grands problèmes ? Arbitre de la négligence — accordez moi ce titre, ne fut-ce pour excuser la déception que vous laissera mon exposé — je vais laisser complètement de côté l'aspect esthétique, artistique du costume féminin dans les différents pays. Le beau a d'ailleurs toujours quelque chose de personnel. Ce que l'un trouve beau, l'autre le trouve laid. Y a-t-il jamais eu deux artistes qui furent d'accord ?

La science s'efforce au contraire de rechercher ce qui se démontre par $a + b$, ce qui ne peut se discuter, ce qui est évident ; elle cherche les ressemblances, les similitudes ; donc ce qui unit, ce qui permet d'établir un rapport.

Seulement, voilà, la science est réhabilitative. Le souci de la précision oblige à rechercher des

mots extravagants. Et si la mode des cross-words a un peu habitué nos esprits à ces mots extraordinaires, leur emploi à une tribune reste toujours désagréable. Quoi de plus barbant qu'un savant ! Il faut qu'il enlève à toute chose son agrément et son émotion. Les fleurs sont pleines de grâce, de poésie, de parfum ; elles émeuvent l'âme, elles plaisent à tout œil sensible, délicat ; les poètes et les musiciens les chantent. Mais le savant, lui, les met sécher dans des herbiers ; il en fait des coupes microscopiques ; il les dissèque au couteau pour compter les étamines. Ah ! le monstre.

Mais en matière de costume féminin, si on veut faire de la science, si on veut analyser, on a l'avantage de pouvoir présenter ses sujets, non pas séchés dans un herbier, non pas conservés dans du formol, mais recouvrant des êtres vivants, en mouvement, des femmes en chair et en os.

(Voir la photographie du groupe de jeunes filles et de jeunes gens portant des costumes nationaux de différents pays, costumes qui servirent à l'illustration de notre exposé. Tous ces costumes étaient « garantis d'origine ». La plupart des jeunes filles appartenaient à la colonie étrangère et le costume qu'elles portaient était leur propriété personnelle).

Messieurs, je ne doute pas que vos regards s'attacheront d'abord et avec insistance sur les modèles qui portent les vêtements, sur ce que moi j'appelle prosaïquement les portes-manteaux.

A partir de ce moment, vous n'aurez plus guère pour moi d'attention. Aussi je vais vous abandonner à vos rêveries et ne m'adresserai plus qu'à vos épouses, avec lesquelles je puis au moins parler de l'art du chiffon à travers les âges et le monde.

A travers les âges ? Bien peu, contrairement à ce que pensait samedi dans son discours d'inauguration de ce Salon, Monsieur le Ministre de l'Instruction Publique. Cela me mettrait dans

l'obligation de remonter jusqu'à notre mère à tous, Eve, dont le costume assez rudimentaire somme toute, ne prête guère à de longs commentaires. Cela m'amènerait peut être à faire le procès de cette vieille maman et à dire des femmes beaucoup de mal. Laissons cela. Eve a bien mérité l'avantage de la prescription.

Mais l'étude du passé nous apprend toutefois, chose que nous avons perdue de vue, que la parure est antérieure au costume. Nos ancêtres nus, ont songé à se parer avant de songer à s'habiller et ce n'est qu'insensiblement que la parure, en se développant, en se transformant a donné naissance au vêtement. Qui dit parure ne dit pas nécessairement bijou, mais peinture, tatouage, perforation et scarification de la peau et des chairs. Pour être belle, il faut savoir souffrir. L'ornement mobile ne vint qu'ensuite, aux tempes, au front, à l'oreille, au nez, à la lèvre, au cou, aux épaules, aux flancs, aux hanches, aux chevilles, aux biceps, aux poignets, aux doigts, partout où il y a moyen d'attacher et de retenir. Des métaux, des pierres précieuses ? Non. Au début de simples lanières, des tiges herbacées, des coquillages, puis des perles. Les premiers vêtements furent des peaux et il fallut avoir inventé le tissage pour que le vêtement proprement dit apparut. C'est vous dire que bien des siècles, bien des millénaires s'écoulèrent avant que le vêtement ne fut de réalisation possible.

Pensez vous que ce soit un simple souci de beauté ou de coquetterie qui ait poussé nos aïeux à se peindre, à se tatouer ? Non, pas le moins du monde, l'ornement avait avant tout un but de protection, une signification magique ou religieuse. Ce fut jadis son rôle essentiel. Avant d'être bijou, il fut amulette. Les bijoux portés aux orifices, oreilles, nez, bouche étaient sensés préserver la femme, et l'homme également, contre les puissances mauvaises. Il fallait mettre des préservatifs

à toutes les ouvertures du corps. On attribua à des métaux et à des pierres des propriétés particulières, préservatrices, puis des propriétés curatives, médicales et enfin seulement ornementales. Et il ne faut pas remonter bien loin dans le passé pour arriver à une époque où l'on croyait aux vertus spéciales de certains produits. Ainsi, l'inventaire mortuaire de Charles Quint au XVI^e siècle nous montre encore, montés en parures, certes, mais en leur attribuant des rôles préservatifs ou curatifs, des objets bien étranges ; une pierre propre à arrêter la perte de sang, des bagues en os contre les hémorroïdes, une pierre bleue contre la goutte, neuf bagues contre les crampes et enfin des bézoards contre de nombreuses infirmités. Le bézoard est une sécrétion qui se forme dans l'estomac de certains animaux, des ruminants surtout, une sorte de pierre, veinée comme de l'agate et à laquelle nos aïeux attribuaient des propriétés curatives. Ces pierres étaient rares, on les vendait chers, et, si on les montait en bijoux, leur fonction principale était médicale avant d'être ornementale.

Si au XVI^e siècle, il y avait quatre siècles seulement songeons-y, les gens instruits, les gens fortunés, les maîtres du monde, avaient encore de telles croyances, quelles ne devaient pas être celles des ignorants, des gens incultes et sédentaires, à l'esprit repu seulement des traditions apprises de leurs parents.

L'étude des vieilles civilisations, égyptienne, assyrienne, égéenne et même grecque et romaine, la traduction des anciens documents du temps et les écrits de philosophes nous permettent de voir dans les monuments découverts, sur les personnages peints ou sculptés, que les ornements du vêtement ou les parures ne sont pas seulement l'expression d'un sens de la beauté, d'un souci de coquetterie, d'un goût, mais avant tout l'expression des connaissances de ces époques ou de leurs croyances. L'aspect esthétique n'est plus que secondaire.

Le Folklore nous révèle encore aujourd'hui en Europe, même chez les peuples qui se disent les plus civilisés, de ces étranges croyances, que l'on appelle maintenant des superstitions. Et le Folklore nous montre encore des vestiges déformés de ces anciennes croyances ; le langage des fleurs, le langage des couleurs, le langage des rubans ou des nœuds, on croit toujours aux vertus ou aux maléfices de certains oiseaux ou de certains animaux, de certains métaux ou de certaines pierres. Si bien que l'on vient à se demander si on ne peut pas faire certains rapprochements entre les couleurs des costumes, les motifs ornementaux qui les parent, les bijoux qui les accompagnent et un fonds d'anciennes croyances.

Doit-on attribuer seulement à une fidélité tenace à des traditions le fait que le bleu et le rouge ont constitué des couleurs de prédilection pour la confection de la coiffe féminine quand on sait que le bleu et le rouge ont été des couleurs fastes, propices ? Le blanc, étoffe de fond dans le costume des jeunes filles de la plupart des pays, le blanc, encore couleur du costume de noce chez nous, est-il adopté, bien que si salissant, uniquement par goût, par mode, quand on sait que le blanc a pour vertu de séparer ce qui est de chaque côté, de protéger ce qui est d'un côté contre ce qui est d'un autre côté ? N'a-t-il pas pour vertu de protéger la jeune fille et son bien le plus précieux, paraît-il, contre les influences et les assauts du dehors ? Comme le blanc, dans le costume des prêtres est encore d'ailleurs sensé marquer la consécration et la séparation du prêtre d'avec le monde profane. Il en est de même du rochet que portent bien des figurants dans les processions ou des assistants dans des cérémonies.

Il est fait dans les costumes populaires de partout, un abondant usage du ruban. Or, folkloristes, ethnographes, historiens des religions nous disent les rôles multiples et mystiques attribués de tout temps aux rubans. Par suite de l'évolution

de nos idées, de nos conceptions, nous ne leur donnons plus qu'un sens ornemental ; mais en est-il ainsi partout, en Europe même ? Tous les costumes traditionnels des peuples d'Europe se caractérisent par le port de rubans à certains endroits. De même que notre cravate, Messieurs, à laquelle nous ajoutons une épingle, n'est plus qu'une pâle évocation de l'ancien porte amulettes des guerriers de jadis, les flots de rubans des costumes féminins rappellent d'anciens symboles auxquels on attribuait une action agissante sur le sort, le hasard, les inconnues de l'existence. Le rôle des rubans et de leur couleur dans les cérémonies de baptême, de mariage et dans les fêtes saisonnières à caractère rituel était considérable.

Et quand nous voyons les broderies qui parent les costumes populaires, nous y retrouvons perpétuellement reproduites des stylisations des mêmes plantes, des mêmes fleurs, des mêmes animaux, plantes, fleurs ou animaux qui tous dans les conceptions populaires avaient ou ont encore une signification dépassant l'idée d'un simple ornement. Faut-il parler entre autres de l'éléphant, du serpent, de la grenouille, d'animaux légendaires comme la licorne ou le dragon ?

Faut-il, parmi les plantes, parler du cham-pignon, de la rose, des fenilles de lierre ou de chêne ? Sommes-nous bien dans le vrai quand nous disons, sans tacher de pénétrer davantage dans l'intimité du phénomène, que ce sont là des traditions, que les gens confectionnent ces vêtements, ces ornements en adoptant les mêmes couleurs, en répétant les mêmes motifs uniquement parce qu'ils ont toujours vu faire ainsi ? Sommes-nous bien sûrs qu'ils n'y ajoutent pas une certaine croyance, qu'ils n'attribuent pas une action agissante à ces couleurs, à ces motifs ? Je crois que nous sommes bien mal renseignés sur ces sujets et que c'est un peu hâtivement que l'on s'est contenté de les expliquer par « la force de la tradition ».

Ne peut être considéré non plus comme simple ornement l'objet métallique qui agrémentait beaucoup de costumes populaires. La plaque argentée qui orne le corsage de la jeune fribourgeoise est l'équivalent des umbos que portaient les femmes de l'âge du bronze et qui avait fonction d'amulette. Ne voyez vous pas une esthonienne dans le groupe ici présent porter sur la poitrine un umbo de cuivre ? Les ornements de cuivre ou d'or, si caractéristiques des costumes hollandais, plaques têtnières ou stylisations de fleurs jouaient un rôle de protection. Protection contre les accidents, comme le casque de l'aviateur, du pompier ou du motocycliste ? Non, mais protection contre le démon.

Sans doute ignorez vous aussi qu'il est nécessaire d'avoir recours à du fil métallique pour l'exécution de certaines broderies. Question de solidité ? Non, mais comme élément magique. Et le fil ne peut être d'un métal quelconque. Actuellement encore les vêtements sacerdotaux, quand ils sont exécutés dans des couvents donnent lieu à certains usages curieux.

Vous doutiez-vous, Mesdames, de cet aspect particulier du costume féminin ? Sans oser affirmer d'une façon absolue que nous soyons, en Europe occidentale, affranchis complètement de conceptions de ce genre, nous nous sommes tellement habitués à ne plus voir dans le costume, dans la parure, qu'un moyen de se vêtir avec goût et surtout au goût du temps, une question de mode, une question de soumission aux exigences des saisons, du climat, que nous en avons perdu complètement le souvenir des obligations et interdictions anciennes. S'habiller n'était pas seulement observer les rites de la mode ; s'habiller impliquait d'abord l'observance et la soumission à tout un ensemble d'obligations étrangères à la toilette et à la protection climatérique ; la coquetterie, le souci de la beauté et de l'élégance ne venait qu'après.

Si bien qu'on pourrait presque dire que le degré d'ancienneté d'un costume régional peut se mesurer aux éléments magiques ou superstitieux qu'il contient.

Et l'analyse du vêtement faite sous l'angle de ces conceptions religieuses venues du plus lointain passé vient quelque peu bouleverser l'idée que l'on se fait, que l'on affirme et que l'on croit juste des costumes nationaux. Nationaux en quoi ?

Il n'y a nulle part un pays dont on puisse dire qu'il a un costume caractéristique qui soit à lui, exclusivement à lui, sans rien qui soit un apport du dehors, une évocation de conceptions qui eurent des ères de répartition entièrement étrangères à l'idée de pays ou de langue ou de race. Faisons une incursion chez quelques peuples européens. Y a-t-il un costume national en Hollande ? Zélande, Frise, île de Marken, Brabant septentrional, chacune de ces régions a un costume type, mais chaque costume est différent. France ? On peut y relever une quinzaine de costumes différents, dont on ne peut même dire qu'ils soient par leur zone de répartition la survivance des anciennes provinces françaises. Voici, dans notre groupe, des costumes de la Champagne, de la Savoie, de l'Alsace, de la Provence et de l'Auvergne. Qui pourrait croire que ces costumes soient du même pays ?

Passons-nous en Allemagne ? Même diversité. Rien qu'en traversant la Bavière, il y a deux mois à peine, j'y constatais à vue d'œil l'existence de trois costumes différents, celui de Franconie, celui de Souabe et celui des Hautes Alpes, ce dernier apparenté à celui des Tyroliens d'Autriche et d'Italie et même de Suisse. En Italie de même, autant de régions, autant de costumes. Les différences tiennent-elles à d'anciennes divisions politiques ; en partie peut être, mais elles semblent bien aussi dues en partie également au milieu géographique tout simplement.

En Tchéco-Slovaquie, les costumes de Slovaquie, de Moravie et de Bohême sont différents, de même que ceux de la colonie allemande très importante.

En Espagne on distingue 9 régions différentes et une région neutre, dirai-je, où fusionnent des éléments empruntés à 4 régions différentes. Ces régions ne correspondent pas du tout aux anciennes provinces. Mieux encore. Si on décompose le costume en divers éléments, coiffe, corsage, jupe, chaussures, on constate que les régions ne coïncident pas absolument pour chacun de ces éléments. Ainsi pour la chaussure on n'y distingue que 6 régions au lieu de 9.

Si nous passons à l'Europe centrale, orientale et balkanique, nous trouvons d'abord une fidélité plus grande au costume particulier, la persistance de traditions plus anciennes dans leur technique et leur ornementation, mais s'il fallait remanier les pays d'après les particularités des costumes, il faudrait refaire toute l'Europe et alors ce sont d'autres éléments comme le langage ou la religion, par exemple, ou des régions ayant une économie unique qui ne seraient plus enveloppées dans de mêmes frontières.

Il n'y a en réalité pas de costumes nationaux, mais des costumes régionaux. Ils sont nationaux par le fait que les populations qui les portent sont domiciliées dans tel ou tel pays.

Et bien, mesdames, vous ne vous imaginez pas le rôle que les particularités des costumes portés jouent dans les agitations politiques de pays comme la Tchéco-Slovaquie, la Hongrie, la Pologne, la Lithuanie, la Roumanie, la Bulgarie, la Yougo-Slavie. Dans l'agitation politique de toute la péninsule des Balkans pendant tout le dernier siècle, le costume a constitué un des arguments utilisés dans les revendications et les révolutions. Les costumes ont été l'attestation de l'appartenance des habitants à un groupe ethnique plutôt qu'à un autre.

Celui qui observe ces costumes objectivement, sans se laisser entraîner par des préoccupations sentimentales quelconques est appelé à procéder à des classements tout à fait étrangers aux frontières géographiques ou politiques ou mêmes ethniques. Et on peut dire, en tout cas, qu'il n'y a dans ce domaine rien qui soit définitivement établi. En s'en tenant exclusivement à l'observation des faits, on peut s'arrêter à deux conceptions, contradictoires en apparence plus qu'en réalité.

La première tend à faire provenir ces costumes d'un très lointain passé, sans prétendre naturellement qu'ils soient restés rigoureusement pareils au cours des siècles. Elle recherche les éléments traditionnels dans l'histoire et même dans la préhistoire. La seconde prétend que ces costumes ne sont dus qu'à des adoptions successives, générales ou partielles, de modes aristocratiques par le peuple des campagnes.

Les partisans de chacune de ces théories s'appuient évidemment sur des exemples précis.

Afin de jouer dans cette matière un rôle de conciliateur, montrons que les partisans de chacune de ces théories ont raison, mais jamais absolument.

Les premiers décomposent les costumes en leurs éléments, le corsage et la jupe, de dessus ou de dessous, la coiffure, le bonnet, le fichu, le châle, etc... Ils font l'historique de chacune de ces parties et de leur mode d'attache. On ne peut s'empêcher de reconnaître qu'ils parviennent toujours à faire remonter ces éléments à un très lointain passé. Les tableaux, les estampes, les miniatures, les sculptures, les céramiques leur fournissent des preuves. Ainsi, c'est à la première moitié du XIV^e siècle que remonte l'usage de la coiffe, pièce d'étoffe emprisonnant presque complètement les cheveux. Mais, en vertu de sa fonction même, couvrir un corps au moyen d'étoffes, n'est-il pas resté toujours le même ? Des vêtements plus ou moins

serrants ou flottants, plus ou moins longs ou courts, des manches plus ou moins longues ou courtes, larges ou collantes, des écharpes plus ou moins prenantes à la gorge, avec des attaches tantôt devant, tantôt derrière, tantôt à bouton, tantôt à lacet. Si l'aristocrate préféra jadis la fermeture derrière, c'est qu'elle avait quelqu'un pour l'habiller et conservait ainsi un signe de distinction, de rang social, tandis que la paysanne préféra, par nécessité certainement, la fermeture devant.

Qu'il s'agisse du costume du riche ou du costume du peuple, il y a un va et vient continu entre l'adoption et le rejet de pièces toujours les mêmes, dans leur forme essentielle, forme que l'on peut retrouver dans un très lointain passé.

Ces pièces fondamentales sont ornées, garnies, avec plus ou moins d'abondance ou de sobriété, au moyen de dentelles ou de broderies, aux couleurs plus ou moins voyantes, dont les motifs essentiels sont traditionnels, des formes géométriques ou des stylisations végétales ou animales à caractère symbolique. Ce caractère symbolique s'est conservé plus longtemps ici qu'ailleurs, dans telle ou telle couche sociale, mais la valeur du symbole se retrouve ainsi dans un passé très éloigné.

De sorte que les partisans de la première théorie ont incontestablement raison. Mais ils ne peuvent être exclusifs, car dans ce mouvement d'alternance des modes, utilisant des éléments relativement peu nombreux, l'aristocratie, en adoptant momentanément telle mode, la relance dans la circulation générale sur un rythme plus ou moins rapide. Elle ne se rend pas compte qu'elle reprend parfois un élément essentiellement devenu populaire. Sortir sans chapeau il y a quelques années manquait de distinction. Les femmes du peuple, seules, sortaient sans chapeau. Aujourd'hui l'usage est revenu de sortir sans chapeau. Et c'est la bourgeoisie qui relance l'usage. Mais quoi de plus

désagréable quand il pleut ! Aussi la coiffe, simple étoffe nouée, serrée, semblable à un capuchon redevient-elle à la mode, comme il y a des siècles, et c'est encore de la bourgeoisie que repart la mode. La seule différence c'est que cette coiffe est parfois en tissus caoutchouté, imperméable et transparent, au lieu d'être en étoffe.

La mode de la blouse, dite russe, par exemple, est un emprunt fait au costume populaire de différents peuples slaves ou des Balkans. La femme de 1900 avec sa taille fine et ses manches gigots s'est-elle doutée qu'elle avait repris la silhouette parfaite de la femme égéenne d'il y a 2000 ans ?

La seconde théorie, celle qui prétend au passage plus ou moins rapide des modes aristocratiques aux modes populaires est exacte aussi ; mais vous comprenez maintenant qu'elle ne contredit pas la première. Toujours les couches sociales ont cherché à s'imiter dans la ligne descendante, du riche au pauvre, et à se distinguer avec plus d'intensité, dans le sens remontant. L'étude de ce mouvement d'interpénétration entre les classes sociales a été faite, en Allemagne, en Suisse et en France et dans les costumes régionaux de ces pays on retrouve des vestiges incontestés de ce que furent les costumes aristocratiques de ces mêmes régions dans le passé. On y retrouve des éléments allant du XIV^e siècle jusqu'à l'aurore du XIX^e siècle ; on y retrouve des coiffes et des corselets du XVI^e siècle, des frontils du XIII^e siècle même.

Il y aurait donc eu imitation des aristocrates par le peuple avec conservation et modification lente des emprunts ; il y aurait eu propagation de la mode des grandes villes vers les campagnes avec pénétration plus ou moins rapide et conservation plus ou moins grande. De telle sorte que les costumes régionaux ne seraient qu'un salmigondis de modes anciennes. Et sur un rythme plus accéléré, ce qui se passait jadis, se passe encore aujourd'hui.

Cette thèse n'est pas fautive, mais à condition que l'on admette les tempéraments que lui

apporte la première thèse, à savoir que les modes aristocratiques ne sont que des modifications aux éléments constitutifs, essentiels et permanents du vêtement, avec des retours à des formes relativement peu nombreuses.

Les deux thèses sont donc, à notre avis, complémentaires. Elles sont vraies en ce qui concerne l'Europe occidentale ; mais je n'oserais affirmer qu'elles le soient pour l'Europe centrale et orientale.

Elles demanderaient vérification.

Si, d'une façon générale, le costume régional disparaît partout, pourquoi sa disparition a-t-elle été rapide chez certains peuples et pourquoi est-elle très lente chez d'autres ? Il est évident que les milieux aristocratiques, bourgeois, petits bourgeois même, des pays centraux et orientaux ont une uniformité à peu près complète du costume. Il n'y a plus que des différences de qualité et de prix dans les tissus. Mais, tandis que dans cette partie du continent l'originalité du vêtement campagnard a disparu, pourquoi se conserve-t-elle dans les campagnes du centre ?

Regardez une rue de Bruxelles ou de Varsovie, le costume est uniformisé dans toutes les couches sociales. Regardez un village de Belgique ou de Pologne, les costumes sont différents.

Nombreux sont les facteurs qui interviennent dans le maintien, l'évolution ou la disparition des éléments de la toilette. Il y a des éléments techniques, économiques, psychologiques et sociologiques qui interviennent. Comment jadis fabriquait-on les tissus ? Au moyen de métiers à bras, fonctionnant à domicile. Il n'y avait pas de centralisation industrielle. Rappelons-nous qu'en Belgique même, avant la guerre, nous avions encore des milliers de tisserands à domicile ; mais ils étaient réduits à la misère et ne confectionnaient plus guère que de grossières toiles. La centralisation a permis une fabrication abondante et à bon



Groupes de jeunes filles et de jeunes gens, portant des costumes régionaux, au sein d'un rassemblement à l'illustration de cette conférence.

marché qui a supplanté, même dans les villages, l'industrie à domicile.

Cette centralisation ne s'est pas produite dans l'Europe centrale et orientale, pas si vite tout au moins ; de sorte que l'industrie à domicile a continué à y être rémunératrice. Elle a continué à y être une nécessité.

La centralisation industrielle a substitué le coton, produit exotique et la laine étrangère aux laines locales et aux produits textiles locaux, le lin, le chanvre, etc... ; tandis que dans les pays centraux la production locale en laine, lin et chanvre restait suffisante pour alimenter le besoin local. On est donc resté fidèle à la matière première locale et à l'industrie décentralisée.

En Europe occidentale, les inégalités sociales, si elles restent des réalités dans les faits, ne le sont plus dans les lois. Civilement, les citoyens sont égaux depuis plus longtemps ; tandis que dans les pays centraux cette égalité civile fut proclamée plus tardivement et l'esprit de classe y est plus marqué. Sans doute la classe dirigeante ne peut-elle plus comme jadis interdire au commun le port de certains costumes, l'adoption de certaines étoffes ou de certaines couleurs. N'oublions pas que chez nous, jusqu'à la veille de la révolution française il y avait des réglementations vestimentaires comme il y en a aujourd'hui pour la circulation. En 1710 un édit royal fixait en France la longueur de la traine des dames suivant le rang. Aujourd'hui il n'y a plus d'édit et si à nos mariages la traine de la fiancée est plus ou moins longue, c'est la fortune ou l'ostentation ou le souci de tenir son rang qui en déterminent la longueur. Dans tous ces pays centraux l'esprit de classe est resté vivace dans les campagnes. Dans ces pays la population est moins dense, les villages sont plus éloignés, les moyens de communication moins nombreux, le contact avec les villes moins régulier, moins fréquent. De sorte que l'évolution cam-

pagnarde vers le modernisme s'est produite au ralenti.

L'instruction y est moins développée, le désir de lire moins répandu, les journaux de mode ne pénétrant pas, de sorte que le modèle du costume, les motifs ornementaux sont plus traditionnels, transmis de père en fils ou de mère en fille. Il n'y a plus de tailleurs locaux — sauf en Hongrie où il y a des tailleurs de cuir — tandis que chez nous tout village important a sa tailleur, formée dans une école professionnelle de la ville, où l'on a pour mission de se tenir au courant des dernières créations et même, si on le peut, d'en inventer.

La vie dans ces villages est plus sédentaire. Pendant les mois d'hiver l'homme tisse, la femme file et confectionne, la jeune fille brode. Quand on voyage dans ces régions, on voit le long des routes des femmes circuler la quenouille sur la hanche et filant à la main. Dans toutes les habitations campagnardes il y a un métier à tisser, il y a dévidoir, bobinense, rouet, etc... Les teintures sont faites dans la maison même avec des produits végétaux, d'après de vieilles recettes. Toute jeune fille se doit de faire son trousseau. Elle le soigne, elle y multiplie les ornements, pas seulement pour sa satisfaction personnelle, par goût, mais par désir de paraître, par ostentation. Et un trousseau ainsi confectionné est une création pour la vie. Si nos usines fabriquent bon marché, elles fabriquent pour un an, pour six mois, tandis que ces tissus faits à la main avec teinture végétale, sans rien de chimique, durent une vie. Vous pouvez les laver cent fois. Ils restent immuables. De sorte que possédant un costume, ayant nécessité un effort, on le met jusqu'à usure ; on ne se laisse pas séduire par les modèles des couturiers. Enfin ces costumes ne se portent pas tous les jours. On les met le dimanche et lors des grandes fêtes religieuses, civiles ou familiales. Il y a donc là tout un ensemble de facteurs qui en assurent non pas la conserva-

tion, mais une disparition au ralenti. Car partout ils disparaissent, malgré les efforts faits pour les conserver. C'est que, voyez vous, Mesdames, on ne résiste pas aux courants de la vie ; la mode est un courant de la vie et vous en êtes les animatrices. Hélas, un moment vient où les jeunes générations vêtues de ces costumes ont l'impression de devenir anormales, d'être des anachronismes. Elles ont le désir d'être habillées comme les grandes dames de la ville. D'autre part les conditions de la vie économique sont changées, les vêtements des fabriques finissent par être offerts partout à des prix avantageux ; l'exploitation agricole ne laisse plus le temps d'accomplir tous ces travaux vestimentaires ; les tailleuses de village, formées dans des écoles professionnelles où elles reçoivent une formation standardisée ont l'esprit moderniste, cubiste et dadaïste même, s'il le faut, et elles incitent les jeunes à se montrer « grandes dames ».

Parfois même, les gouvernements s'en mêlent et alors c'est la catastrophe. Toutefois le fait qu'ils ont cru devoir intervenir montre que le vêtement n'est pas sans avoir une certaine importance politique. Afin de hâter l'évolution de leur pays vers les conceptions modernes, des gouvernements ont pris des dispositions vestimentaires. Ainsi en Turquie on interdit aux hommes de porter le fez et aux femmes de se couvrir le visage. Mais on n'extirpe pas à coup de décret des traditions si elles restent vivantes dans l'esprit ou le goût des populations. Sans doute en est-il en Turquie comme ici de la loi sur l'alcool et les infractions doivent-elles être nombreuses. Il y a pour régenter le domaine du vêtement des forces sociales, bien plus puissantes que les nécessités économiques ou les idéologies des dirigeants. Il y a notamment l'esprit de groupe. Les costumes sont l'expression de structures sociales ; les conceptions du milieu social s'y reflètent et la conscience sociale en réglemente les détails. Selon que vous êtes jeune fil-

le, promise, mariée ou veuve, des détails manifestent votre état-civil. Si vous êtes l'héritière d'un bien vous avez le droit de porter un élément, interdit à d'autres. Souvent même, le costume indique le village d'où vous êtes originaire ou la contrée. Ainsi dans la vallée d'Ossan, en France, dans les Basses Pyrénées, la veuve est toujours en noir, les femmes mariées prennent entre 25 et 28 ans le capulet noir ; la jeune fille a un tablier blanc, la jeune femme un tablier noir. Les jeunes filles ont toutes un jupon rouge, mais les héritières ont le droit de l'orner d'un ruban de soie verte.

En Bulgarie les femmes mariées abandonnent les guirlandes de fleurs et de bijoux, souvent en fer blanc, entrelacées dans leurs tresses pour prendre un voile en tissus léger de coton, ressemblant au voile des religieuses. En Macédoine ce voile est blanc et orné dans les coins de motifs ronds ou carrés.

En Macédoine, où les races sont très entremêlées, le costume devient un signe distinctif des groupements ethniques. Ainsi, tandis qu'en Turquie on interdisait aux femmes sous peine d'amende de porter la culotte et de se voiler la face, en Macédoine les femmes restent fidèles à la longue culotte bouffante leur tombant sur les chevilles et elles ne sortent que la face voilée. C'est à la fois une manifestation politique pour se distinguer des femmes grecques ou bulgares ou serbes et une manifestation religieuse, un signe d'attachement au culte de Mahomet.

En Lettonie la couronne ou le diadème de la jeune fille devient, chez la femme âgée, un mouchoir ajouré. A Rucava, la jeune fille et la femme mariée portent toutes deux un mouchoir de tête, mais la façon de le nouer est différente. Il ne s'agit pas de se tromper. Evidemment la jeune fille ne se trompera pas, l'inverse pourrait ne pas être vrai ; mais comment jugerait-on la femme mariée qui commettrait pareille infraction à l'usage ? Le

jugement serait aussi sévère pour elle que celui que nous porterions chez nous contre celle qui, se rendant en ville l'après-midi, retirerait de son doigt son anneau de mariage.

On reconnaissait les gens d'un même village à certains motifs ornementaux, si bien que le costume tenait lieu en quelque sorte de carte d'identité. Et comme ces costumes se portaient surtout à l'occasion de grandes fêtes, de pèlerinages, etc... on savait le village de quelqu'un, ou de quelqu'une, au port de quelque détail. Les communautés villageoises formaient des sortes de petites autarchies, ayant un esprit de corps bien prononcé. Elles dépendaient souvent d'ailleurs d'un même propriétaire et on constate un peu partout que l'abolition du servage a été le point de départ de l'abandon, sinon du costume lui-même, de certains de ses symboles sociaux.

Le costume atteste donc l'appartenance à un clan, il affirme un rang social, il établit l'état civil de celle qui le porte. Et comme dans certaines contrées il y a des rivalités de localité à localité, rivalités tellement accentuées, qu'elles vont jusqu'à interdire les mariages entre gens de l'une et de l'autre, tous les signes vestimentaires ont une importance sociale très grande.

Tant que les conceptions sociales qui ont donné naissance à ces particularités vestimentaires restent les mêmes dans un milieu villageois ou régional, c'est-à-dire, tant que cette région reste organisée sociologiquement de la même manière, rien ne vient en troubler les usages ; on continue à se soumettre à la tradition, qu'elle soit vestimentaire ou autre, sans la discuter, sans y réfléchir. Les premières attaques contre le conformisme établi provoquent une réaction de défense, période pendant laquelle on juge sévèrement celles qui commettraient des infractions ; puis, si les besoins impérieux de la vie, des pressions quelconques, l'exemple du voisin, le déplacement des intérêts,

sait-on jamais tout ce qui peut modifier une organisation sociale — finit par transférer la confiance et la force suggestive, contraignante, d'une organisation à une autre, la désagrégation vient vite ; le groupe repart sur de nouveaux concepts.

Nous vivons une époque terriblement nivelatrice.

Jadis la mode changeait peu. Un changement se propageait lentement dans la noblesse de l'Europe occidentale et centrale, puis de là gagnait lentement les campagnes, subissant en cours de route des résistances ou des influences diverses. Aujourd'hui tout changement se propage rapidement à travers tout le continent et dans toutes les couches sociales. L'esprit égalitaire n'étant plus contenu par des traditions ou par des dispositions légales, il vient fouetter l'esprit d'imitation et l'uniformisation du costume se poursuit avec rapidité.

Beaucoup de costumes régionaux ne se soutiennent plus qu'artificiellement. On se rend compte qu'il y a là une technique et un art de la broderie ou de la dentelle qui va disparaître, des aptitudes de la main-d'œuvre campagnarde qui vont se perdre et on fait un effort pour les conserver. L'effort est sympathique, mais nous le croyons vain. On s'efforce aussi de conserver les traditions vestimentaires en les appuyant sur un sentiment collectif élargi, celui de la nationalité, de la patrie. Et on voit des dames de la bonne société se remettre à porter dans certaines circonstances les costumes dits nationaux. Leur port redevient une obligation à sanction diffuse, une manière de manifester. Nous doutons aussi de la réussite persistante de ces efforts. Ils ne se manifesteront que dans les cérémonies officielles ou dans les réjouissances populaires, mais ils ne parviendront pas à vaincre les nécessités pratiques de la vie courante. Le costume était révélateur d'un système social, il en était un élément. Le système social ayant changé,

le costume y devient un anachronisme, quelque chose d'artificiel.

On s'efforce aussi de le garder pour des raisons touristiques et on a raison à une époque où le tourisme devient une source de richesse pour un pays ; mais le costume n'est plus dans ce cas porté par des éléments populaires, d'une façon naturelle, mais par intérêt ou par contrainte. Il est détaché du complexe social qui lui avait donné naissance. On fabrique des ersatz de costumes régionaux ou nationaux, on les défigure, on les arrange à des fins spectaculaires.

Que la vue des vrais costumes comme ceux que nous avons la bonne fortune de vous montrer ce soir, ne nous donne pas seulement une satisfaction esthétique. Regardons les avec une certaine nostalgie, la nostalgie d'un monde qui disparaît et qui eut ses beautés. N'oublions pas que ces costumes sont entre la vie et la mort. Si nous pouvons les voir, portés encore dans leur propre milieu, dans leur cadre naturel, on en recueille déjà pour les mettre dans des Musées, ces nécropoles de toutes les civilisations. Périront-ils tout à fait ? Non, car les modèles qu'ils ont laissé vivre, sinon créés, inspireront nos créateurs modernes ; ils iront, ils vont déjà d'ailleurs, y puiser des éléments pour des créations. Mesdames, qui, afin de satisfaire votre inassouvisable désir de changement dans tous les domaines contribuent à vous donner plus de grâce encore et plus d'élégance que la nature elle-même ne vous en a données.

Processions et Pèlerinages de Wallonie.

(RODOLPHE DE WARSAGE).

Une procession, qu'est-ce ? Ce n'est qu'un cercle de lumière, de feu et de parfum qui place à l'abri des maléfices, dont nous avons une peur si grande, tout ce qu'il renferme.

En sorcellerie populaire, nous avons souvent l'occasion de parler de la vertu protectrice du *Cercle Parfait*. Quand l'effronté va évoquer le diable au moyen de « *La Neure Poye* » (la poule noire) il doit préalablement se placer au centre d'un cercle tracé dans la poussière du chemin, avec la pointe d'une haguette de coudrier. L'Eglise adopta la méthode. Avant de commencer le sacrifice de la messe, l'officiant, pour purifier la table de l'autel, encense celui-ci au-dessus, au-dessous, tout autour, avant que de se faire encenser lui-même par le Diacre. L'Office des morts s'achève par l'absoute on le défunt est entouré successivement d'un cercle d'eau lustrale et d'encens.

La théorie du Cercle parfait a pénétré dans la médecine populaire. L'accouchée entoure son ventre du fameux *cordons de sainte Marguerite* que les Bulgares nouent autour du lit. Pour la chorée, on porte un collier ou une jarretière d'acier. Pour les crampes, on emploie un cordon rouge. Pour la hernie, c'est une ceinture lâche de flanelle rouge. Pour les foulures, c'est une ligature de laine noire à tricoter. Pour le goître, c'est un cordon de soie noire. Pour le mal de gorge, c'est un écheveau de soie rouge.

Nous savons de même et nous avons vidé le sujet, que dans nombre de sanctuaires célèbres, le patient doit passer par un cercle de fer. (Extrait d'une hagiographie populaire, publié dans ces colonnes).

En Hainaut, certaines processions ne prennent-elles pas le nom de « *Tours* » ? Si l'on doutait encore de ce que

nous avançons ici, nous rappellerions qu'en l'an 1640, lors d'une épidémie de peste, la cité de Chinay s'entoura toute entière d'une « *bougie* » (rat de cave) suffisante pour entourer les murailles et les tours de la ville ».

Pourtant, toutes les processions ne sont pas des « *tours* ». Il y en a de 4 genres qui sont : les Processions, les Tours, les Marches et les Chevauchées.

PROCESSIONS.

Chez nous, la procession des Rogations se nomme « *Les Croix* » (les croix) parce que le cortège n'est pas précédé d'une bannière, mais de la croix paroissiale.

Dans certaines communes, des porteurs de drapeaux triangulaires marchaient devant le dais. C'étaient « *les joueurs d'drapè* » (les joueurs de drapeau). A Warsage, nous en eûmes trois que les Allemands nous enlevèrent lors de l'invasion. Jadis, la capitainerie des joueurs de drapeau avait son siège à Aubin-Neufchâteau. Là, le matin de la fête paroissiale, les candidats juchés sur le côté plat d'un tonneau de brassent et munis d'une bannière triangulaire à manche long terminé par une lourde sphère de métal, comme la canne de nos tambours-majors, devaient, sans choir de leur piédestal, exécuter nombre de tours d'adresse. Le drapeau devait virevolter autour de l'opérateur, passer sous sa jambe, etc. (1).

Procession liégeoise des Croix.

Les Rogations remplacent les Ambarvalia romaines fixées au 29 Mai, époque à laquelle les paysans organisaient des cortèges à travers champs pour préserver les récoltes. Elles furent adoptées par l'Eglise, à l'intervention de Saint Claudien Mamert, évêque de Vienne-en-Dauphiné, en 474. Ce prélat est l'auteur de l'office du jour.

D'autre part, Tacite nous parle de certaine déesse Néertha (la *seutemane*) qu'il identifie avec la Terre-Mère et en l'honneur de laquelle nos vieux germains organisaient des processions printanières pour « *aider au réveil* » de la

(1) Voir la description détaillée de la manœuvre du drapeau Folklore Brabançon, t. III, p. 65.

nature. Cette conception est très ancienne. L'homme peut aider la terre à la façon dont les *supporters* actuels aident au triomphe de telle ou telle couleur de football. Nous citerons encore la Procession des Croix d'Enghien. En cours de route, on s'arrêtait à l'endroit, où, en 1692, se livra la bataille de Steenkerque, alors le curé entonnait un de Profondis pour le repos de l'âme des soldats enterrés en ce lieu.

Procession de Cologne.

Chaque année, la petite localité de Limerlé, proche de Houffalize, organisait deux processions fort courues. *La Grande* se faisait le jour de l'Ascension. Alors les bonnes gens partaient de Cologne pour se rendre à Saint Hubert et c'était une tribu toute entière qui se déplaçait ainsi, suivie d'un énorme charroi transportant bagages et provisions de bouche. *La Petite* était réservée aux habitants. C'était à la Pentecôte qu'elle sortait.

Procession dansante d'Echternach.

Qui n'a pas entendu parler de celle-ci ? Au demeurant, c'est un spectacle qui vous glace les moelles, comme le départ d'un train de malades vers Lourdes !... Le cortège part du pont frontière pour se rendre au tombeau de Saint Willibrord. Le clergé ouvre la marche, en surplis, récitant les litanies des Saints. Les participants suivent, alignés, se tenant par les extrémités d'un mouchoir cordé. Chacun fait deux pas en avant, suivi d'un pas en arrière, sorte de danse rythmée sur un air très ancien joué par un corps d'harmonie. Les pompiers locaux, qui assurent l'ordre, relèvent les pauvres épileptiques, tous en manches de chemise, suant et soufflant, qui s'écroulent par-ci, par-là, sur la chaussée.

Il est indispensable que les malades mendient le prix du voyage.

Procession de l'Escalade de Hal.

Il est de coutume que les habitants confectionnent à leurs frais, des cabanes rustiques, en feuillage, où l'on voit figurer l'image bien connue d'Olivier le Temple, gouver-

neur de Bruxelles, qui fut repoussé miraculeusement, peut-être, alors qu'il cherchait à prendre d'assaut la cite terrifiée.

Procession de la Fête-Dieu.

En fait, ce n'est que depuis Ste Julienne de Retinne, abbesse de Cornillon (Liège) que le Saint Sacrement est porté processionnellement. Auparavant, c'était l'Evêque qui s'avavançait seul, sans le dais, bénissant la foule prosternée. Julienne, aidée par sainte Isabelle de Huy et la bienheureuse Eve, recluse de Saint Martin-en-Mont, obtint du pape Urbain, qui avait longtemps vécu à Liège, l'invention du Saint Sacrement. Préalablement, l'hostie consacrée était aussitôt consommée par l'officiant. Lorsqu'on put la conserver, il fut possible de créer les Prières de XI Heures, l'Adoration Perpétuelle et... la procession avec la participation divine.

Ste Julienne n'en fut pas moins maltraitée par ses concitoyens d'adoption qui faillirent la massacrer. Prise de panique, l'abbesse se réfugia à Fosses, où elle expira en odeur de sainteté.

On croit que si les fleurs jetées sur la chaussée se fanent lentement, c'est que la fenaison sera favorisée d'un beau temps.

A Warsage, ce jour, du plus pauvre au plus riche, les paysans consomment de la bouillie de riz, d'où le nom « *Li sacramint del bolève* » (le sacrement de la bouillie).

Procession de la Madeleine, à Jumet-Heigne.

Le dimanche le plus rapproché du 22 Juillet, qui est la fête de la Madeleine, la Grande Pleurnicharde, on célèbre la messe dès 4 heures du matin, sur la grand'place, devant l'Eglise. Puis la procession se met en marche sans retard, pour ne rentrer que vers les onze heures (Marinus). Arrivée sur le champ connu sous le nom de « *Tère al danse* » (terre à la danse) la musique entonne une valse et tous les participants se mettent à danser pour reprendre la marche processionnelle dès que le champ est franchi. On prétend que cette coutume bizarre date de 1380. Cette année-là, la procession était parvenue en cet endroit quand un valet

du seigneur de Junet-Heigne accourut annoncer que la châtelaine, souffrant de la peste, venait d'être guérie miraculeusement (F. Bastin-Lefèvre).

Dans la localité, on honore une Madone portant le nom de Notre Dame au Caillon. C'est une statue en laiton portant l'Enfant Jésus, lequel tient une petite pomme à la main. On croit que le populaire prit ce fruit pour un caillon (Bull. de l'Inst. Archéol. de Charleroi, 1936, p. 8).

Procession St-Monon, à Nassogne.

Le dimanche qui suit la fête de l'Ascension, les habitants se hâtent de planter des maïs (sapius privés de leurs basses branches) le long des routes par lesquelles le pieux cortège doit défilier. Comme on croit que ce sont les habitants de Forrière qui lapidèrent Saint Monon, jadis, le cure, avant que de donner le signal du départ, se retournait vers la foule des curieux et empruntant un air terrible, il criait :

*En arrière
les ceux de Forrière !*

Ici, comme les pèlerins apportent des bottelées d'herbe pour en frotter la châsse du martyr, cela s'appelle « *La fête des remuages* ».

Procession N. D. de la Délivrance, à Autre-Eglise.

Jadis, la Madone qui était représentée enceinte, était portée, à la procession, uniquement par des matrones enceintes elles-mêmes.

Elle promettait l'heureuse délivrance.

Procession de N. D. aux Malades, à Tournai.

On fait remonter cette procession à la terrible épidémie de peste de l'an 1092. L'Evêque Radbod l'institua. La première partie du cortège est composée de groupes naïfs représentant les différents titres de la Sainte Vierge, tandis que la seconde rappelle la consécration de la cité à Marie, le 4 Mai 1663. On voit défilier les bannières des Bons Métiers, les magistrats municipaux, la statue de N. D. des Remparts et le char de N. D. patronne de Namur.

La dernière partie est uniquement religieuse. On y porte les statues de N. D. de la Paix (Jésuites) ; de N. D. du Perpétuel Secours (Rédemptoristes) ; de N. D. du Rosaire (Dominicains) ; de N. D. de Lorette (Croisiers) ; de N. D. du Mont Carmel (Carmes) ; de N. D. de Hal (Franciscains) ; de N. D. Auxiliatrice, de N. D. del Pilar, de N. D. des 7 Douleurs, etc.

Jamais on ne vit pareille réunion de Madones !

Autrefois, on se contentait de porter une simple réplique de la Vierge Miraculeuse de Tournai qui trop lourde, parce que sculptée en plein pierre, restait exposée sous le portail de la Cathédrale, dans un parterre de cierges scintillants. La Vierge célèbre était accompagnée par 5 Vierges visiteuses, dont on disait que 3 au moins étaient d'argent massif, N. D. de Hal faisait le voyage tout exprès pour participer à la procession et on portait devant elle le grand manteau de velours que lui avait donné jadis la cité des cinq clochers.

Procession des Picquerés, à Verviers.

Jadis, à la procession des Rogations, les enfants portaient un « *djoli picqueré* ». Le picqueré est, en principe, un bâton ferré, mais nous le retrouvons fréquemment dans le culte sous forme de baguette partiellement écorcée. Cependant, ces baguettes suscitèrent la jalousie des artistes-concurrents au point que l'Administration dut intervenir. On supprima la coutume.

Procession du Romarin, à Lumay-Jodoigne.

Le 4 septembre, jour de la Nativité Notre Dame, les habitants se rendent processionnellement à la chapelle du Bon-Secours, à Zétrud-Lumay. On porte, dans le cortège, un romarin en pot que les fidèles se partagent à l'issue de la cérémonie.

Procession des Saints, à le Rœulx.

Le dimanche le plus rapproché de la St. Pierre et St. Paul, chacune des confréries de l'endroit porte au cortège l'image de son saint patron, d'où son titre. Jadis un

cavalier participait à la cérémonie, portant les couleurs de la maison de Croy et quand la procession défilait devant le château, la garnison de la place tirait des salves du haut du rempart.

Le lundi de Pâques, se fait la fête de la *Dédicace du Bos*. A cette occasion, les bonnes gens se rendent en groupes endimanchés à la chapelle de Notre Dame au Bois, où l'on cueille des jonquilles. A la fin Juin, la Madone est portée à l'église de le Roulx, afin de participer à la procession des saints pour être ramenée, le dimanche suivant, à son humble sanctuaire.

Procession de la Translation St. Lambert, à Liège.

Cette procession fut fondée par le grand Cardinal-Evêque Harard de la Marck pour commémorer le retour à Liège des cendres précieuses du Patron de son Eglise. On l'appelle la Petite Procession parce que son itinéraire est beaucoup plus court que celui de la Procession de la Fête-Dieu. On y porte le buste de St. Lambert, lequel tient à la main les premiers épis d'avoine de l'année.

TOURS.

Le Tour est une procession qui parcourt un itinéraire excessivement long, englobant plusieurs localités.

Tour Ste. Waudru, à Mons.

C'est à ce cortège que participe le fameux « *car d'or* » char tout doré sur lequel la chasse de la Sainte est proménée. Il est traîné par les lourds chevaux des Brasseurs et l'on est persuadé qu'avec tout autre attelage, les roues se « *marreraient* » (s'immobiliseraient). Autour du riche reliquaire se met toute une foule d'enfants de chœur auxquels le public confie maint objet pour qu'ils en fassent « *toucher* » la chasse.

L'itinéraire comporte 5 arrêts. A chacun d'eux, le clergé donne lecture des miracles de Sainte Waudru (Marinus).

Lu djama dël Cék'win-me, à Herve.

Le lundi de la Pentecôte, la procession qui part de Herve passe d'abord par la Croix St-Pierre, puis visite Battice, Manahant, Bruyères et Hubert-Fays pour s'achever à Herve. Autrefois, on célébrait l'office divin en cours de route.

En wallon, on nomme *djama* non pas une fête corilonnée quelconque, mais une fête jumelée comprenant 2 jours comme celle de la Pentecôte ou celle de Pâques.

Tour St. Donat, à Rachamps.

Cette procession se met en marche le dimanche précédant le 2 juillet. Elle fait une première halte en face de « la maison Antoine » où le clergé entonne l'Evangile de l'Annonciation. Un second arrêt est prévu devant la cure où se dit l'Evangile de la Nativité. On dit qu'en suite d'un vœu prêté jadis, chacune des familles des environs est tenue de se faire représenter à la cérémonie par au moins l'un de ses membres.

Tour St. Georges, à Wavre.

A chacun des reposoirs que la procession rencontre sur la route, le commandant du serment des Arhalestriers que l'on reconnaît à ce qu'il porte un bâton orné d'un flot de rubans, se précipite en criant : « *Chapeau bas* ». Après avoir accompli le Grand Tour, c'est une cavalerie rustique qui fait le Petit Tour, c'est-à-dire 3 fois le tour de l'Eglise.

Ceux qui ne possèdent pas de monture jouissent du droit curieux d'en emprunter une partout où ils la trouvent ; et l'on ajoute qu'un fermier incrédule ayant refusé de prêter sa jument, celle-ci mit bas un poulain qui avait le col tors comme celui du cheval de la statue St. Georges. On croit aussi que les chutes pendant la chevauchée sont toujours bénignes.

Tour St. Gérard, à Jehay en Hesbaye.

Les pèlerins commencent par « *toucher* » le pied de la statue de St. Gérard, après quoi ils se signent et vont

hoire à la source miraculeuse. Ils font ensuite et par 3 fois le tour du sanctuaire et cueillent des herbes dont on prépare le « Thé St. Gérard ».

Tour Ste Gertrude, à Nivelles.

Le dimanche qui suit le 29 septembre, le char qui porte les reliques de la sainte, couvre un parcours de 14 kilomètres. Il est traîné par de superbes chevaux de menagerie. Ici encore, les participants portent le picqueré, aux couleurs de Nivelles qui sont le bleu, le blanc et le rouge. Plus tard, ils déposent la baguette dans le grenier pour en écarter les rats et autres petits rongeurs. On dit communément :

Sinte Djètrè, c'est po lès sorès.

(Ste Gertrude, c'est pour les souris). Le cortège s'en va à travers champs en conformité avec une tradition fort ancienne et les laboureurs savent qu'ils n'oseraient s'opposer au passage de la procession.

Celle-ci arrivée à l'endroit dit « *Al Tchîn-ne* » (au chêne) prend un repos vraiment mérité. Des tables sont dressées sous le vent et l'on y consomme des miches fourrées au jambon, avec un pot de bière, collation offerte par la fabrique Ste Gertrude.

Tour de Pommeroeul.

Ce tour va de l'église de Pommeroeul à celle de Villers. Les participants font des groupes costumés. La Confrérie de St. Maurice a le privilège de représenter toujours le motif de la fuite en Égypte. Sur un autre char, des artistes amateurs miment la guérison miraculeuse d'un certain Georges Batteur. Ici encore, les fidèles portaient des baguettes blanches.

Ce tour fut supprimé en 1824.

Tour du Poulet.

À la chapelle St. Barthélemy, qui se trouve à 1 kilomètre de St. Vith, les paysannes se rendent à l'office de la Dîcasse en portant, sous le bras, un poulet. Tant que s'étend la pieuse cérémonie, ces braves filles ne cessent de

« tourner » dans le chœur et chaque fois qu'elles passent devant l'effigie du Saint, elles piquent le poulet pour le faire crier.

Tour de la Pucelette, à Wasmes.

Au mois d'août, Wasmes commémore la victoire de Gilles de Chin sur le Dragon qui retenait captive une jeune vierge, motif qui est commun à la plupart de nos vieilles Chansons de Geste. Les habitants protestent contre l'emprunt que les Montois ont fait de leur trésor local.

La procession ne dure pas moins d'une demi-journée. Tout d'abord, elle se rend à la demeure de la Pucelette, enfant de 4 à 5 ans, dont les parents reçoivent le clergé dans la salle à manger transformée pour la circonstance en une sorte de sanctuaire. Le prêtre remet à la jeune héroïne un grand cœur d'orfèvrerie qu'elle portera sur la poitrine. Elle est habillée d'une robe et d'un long manteau de soie bleue et coiffée d'une couronne bizarre hérissée de longues plumes d'autruche à la façon des Gilles de Linche. C'est en laudeau, en compagnie de M. le Curé, que la Pucelette accomplit le tour accoutumé.

Tour de Stavelot.

Pour couvrir le tour, une demi-journée est indispensable. Pendant la marche, les paysans vont se poster sur le champ qui leur appartient et M. le Curé les interpelle à tour de rôle, disant : « *Da qui est ce, ci bô djârdin vori ?* » (A qui est ce beau jardin-ci ?). L'homme répond : « *C'est d'a meune, moncheu l' curé* » (c'est à moi, M. le curé) ; à quoi le prêtre conclut : « *Ku l'bon Dieu l'bêncyé ! Ku l'bon Dieu l'bêncyé tadis !* » (Que le bon Dieu le bénisse toujours).

Tour St. Véron.

On croit que St. Véron était l'un des fils de l'empereur Louis le Germanique, mais la chose importe peu. Ici, la procession sort le lundi de Pâques, accompagnée non pas du St. Sacrement, mais de la statue du Saint, uniquement. Elle traverse Illegues, Clabecq et Tubize et, sortie dès les 7 heures du matin, elle ne rentre à la paroissiale que vers les 6 heures du soir.

Tour St. Vincent, à Soignies.

Cette solennité qui se déroule régulièrement le lundi de la Pentecôte comprend deux Tours distincts : le Grand et le Petit. Le second s'accomplit à l'intérieur du temple. Le reliquaire de St. Vincent se trouve juché à 3 m. 50 du sol, derrière le Maître-Autel et le couloir qui conduit en cet endroit, est obstrué par une douzaine de colonnes de pierre provenant d'un ancien chœur. Les femmes vont nouer leur jaretière autour de ces fûts, ce qui doit les préserver du rhumatisme ; et lorsqu'enfin la caisse aux reliques est descendue, la foule se précipite pour la « toucher » de son mouchoir.

Le Grand Tour commence par transporter St. Vincent au sommet de la rue d'Engliem d'où, en compagnie des reliques de St. Landry, qui passe pour son fils, il fait le tour de Soignies. La procession est précédée par l'Ome de Fer (l'homme de fer) vêtu de l'armure complète et montant un cheval qu'il s'efforce de faire caracoler et ruer. On prétend même qu'il saoule la bête pour la rendre plus nerveuse.

Tour St. Walthère, à Onhaye-lez-Dinant.

Le dimanche qui suit la fête de St. Jean-Baptiste, le clergé expose la châsse St. Walthi à la vénération de la foule qui est immense, dans la chapelle, centre de la localité. En principe, ce reliquaire devrait être porté par tous les participants, à tour de rôle ; mais comme ces changements perpétuels de porteurs eussent provoqué des retards considérables, les bonnes gens se contentent de passer par dessous la châsse, pendant la marche.

Ici a lieu une distribution de drapelets triangulaires, en papier. Ils protègent le bétail contre les épidémies.

Tour du Wastia ou Procession aux Reliques, à Wavre.

Le dimanche qui suit la St. Jean-Baptiste, les rieurs ne cessent de « marcher » la nuit durant. Tout d'abord ils tournent autour de la paroissiale de Basse-Wavre, ils franchissent le pont sur la Dyle et s'arrêtent successivement à une bonne douzaine de chapelles.

Cette procession qui remonte, dit-on, loin dans le passé, est organisée par un Général élu à vie et assisté par un Grand Prévôt, par un Chancelier, par un Syndic et par plusieurs autres dignitaires.

Dans le cours de la matinée, la Procession aux reliques (dites « Bi ») commence à couvrir le Grand Tour et elle est rejointe, chemin faisant, par l'autre cortège venu de Wavre et qui l'attend. La marche est ouverte par un cavalier vêtu de blanc et montant une bête de même couleur. Le personnage est suivi d'un homme vêtu d'une chemise blanche par dessus ses chausses et portant sur la tête un énorme gâteau de froment sans sel, que le prêtre a béni sur la Place du Sablon. Ce Wastia, garni de fleurs de papier, est découpé plus tard et ses morceaux sont vendus aux pèlerins. (Folklore Brabançon, avril 1932).

LES MARCHES.

Les Marches sont des processions encadrées ou accompagnées de compagnies militaires ou mieux de paisibles bourgeois travestis en soldats d'occasion. Les auteurs ont écrit beaucoup sur l'origine de cette coutume et d'aucuns prétendent que ces gardes armés furent rendus nécessaires pour protéger la procession contre les brigands particulièrement nombreux sous la domination espagnole.

Nous ne partageons pas cette façon de voir. Pendant tout le Moyen Age, nos processions liégeoises furent toujours des cortèges mi-historiques, mi-religieux.

C'est ainsi que la procession des Croix était précédée non seulement par les fantassins, mais encore par notre artillerie communale. D'autre part, les trois processions liégeoises annuelles, celle de la translation St. Lambert, des Écoliers et du St. Sacrement étaient rendues obligatoires pour tous les gens de Métiers indistinctement « Tous les Métiers, édicta le règlement, devraient assister au cortège honnêtement armés et abastonnés ». En fait, c'était plutôt un privilège qu'une corvée, puisque la présence des Communiers en armes, ayant été interdite par le Prince

Maximilien Henri, dès que celui-ci tomba, on les revit prendre place dans le cortège.

Et Napoléon, n'a-t-il pas décidé que les honneurs militaires devaient être rendus à la procession de nos cathédrales belges ?

Ces différentes considérations militent, nous semble-t-il, en faveur de la thèse que nous défendons.

Maintenant, que ces miliciens défendent les participants, si l'occasion se présentait, pourquoi pas ? Lorsque Charles le Téméraire eut détruit Liège, il chercha de rentrer en grâce auprès de la Papauté et pour ce, il fit don à l'Eglise de la Cité de ce merveilleux groupe en or massif, le représentant lui-même à genoux, devant St. Georges debout. La Cathédrale le plaça dans son trésor où il se trouve encore, tandis que la paroissiale St. Georges le revendiquait avec véhémence. De là naquit une coutume curieuse : lorsque la procession défilait devant St. Georges en Féroustrée, les paroissiens massés sur le perron du temple, insultaient, à haute voix, les porteurs du joyau en criant : « *Archivolours, rendez nous notre petit St. Georges !* ». Protestation platonique d'ailleurs, mais à cet instant le roi du serment donnait l'ordre à ses arbalétriers de prendre leur position de combat, sachant pourtant qu'aucune attaque ne se produirait.

En 1936, existaient encore de nombreuses marches : Marche St. Symphorien à Walcourt ; Marche de Junet-Heigne ; Marche de Gerpinnes ; Marche septennale de St. Feuillen de Rosses ; Marche de Lanefle ; Marche de Thuin laquelle remonte seulement à 1866 ; Marche St. Roch, à Ham-sur-Meuse ; Marche St. Pierre à Thy-le-Château ; Marche St. Pierre à Morlanwelz ; Marche St. Walthère à Gourdimmes ; Marche silencieuse de Ste. Anne, etc...

La revue « Sambre et Meuse » (janvier 1935) ajoute les Marches de Florennes, de Morlanwelz, de Biesmerée, de Villers-deux-Eglises et d'Acoz.

Marche N. D. du Bouleau, à Walcourt.

Notons tout d'abord qu'à Walcourt, on honore deux Madones, l'une en pierre blanche surnommée populaire-ment N. D. au Clou — nous dirons pourquoi tout à l'heu-

re ; — l'autre qui passe pour avoir été sculptée par St. Materne.

On raconte que St. Materne, dont on fait un contemporain du Christ et un disciple de Pierre, obtint de Marie qu'elle posât pour lui. (Hagiographie Belge). Plus tard, les païens flambèrent son sanctuaire ; mais alors, on vit la sainte image flotter au milieu des flammes, puis guidée par une colombe, se diriger vers la *Vallée du jardin*, où les anges s'en emparèrent pour la déposer sur un pommier. Plus tard, Thierry, comte de Rochefort, passa par là et voulut s'emparer de la statuette pour la porter en son château, mais ce fut en vain que, par trois fois, le cavalier voulut faire avancer sa monture vers le pommier, la pauvre bête était « *marrée* ». Lorsqu'il eut fait le vœu de construire une abbaye dans la vallée, la Madone descendit d'elle-même de son perchoir et vint se blottir dans le sein du jeune seigneur.

La Marche passe par Daussois, Frère et les localités limitrophes. C'est la milice de Daussois qui prend la tête de cortège (Marinus) et ces gens, jadis, se faisaient nourrir par l'habitant auquel ils présentaient très sérieusement un « *billet de logement* », signé par leurs officiers. La procession s'achève par le simulacre du miracle, mais celui qui représente le comte se contente de descendre de cheval et s'agenouille au pied de l'arbre d'où on laisse descendre la statuette au moyen d'un ruban.

Cet arbre est planté chaque année. C'est un bouleau, d'où le nom de la Marche. La cérémonie achevée, les pèlerins se ruent sur lui et s'en partagent les feuilles au cours d'une bousculade héroïque. Un détail typique : lorsque la Madone arrive au bas de la côte de Gerlimpont, tous les participants se prennent la main et forment une chaîne infinie pour aider les porteurs. C'est en contrant que ceux-ci atteignent le sommet (Marinus).

Notre Dame est surnommée *au Clou* à cause du cubochon volumineux qui lui orne la poitrine. C'est aussi la raison pour laquelle on l'invoque contre les clous ou furoncles. (Jules Vanderuse, dans « Wallonia », Féc.-Mars 1909).

Marche de la Dédicace, à Dinant.

Cette Marche se distingue des autres par la présence d'une cavalerie bouffonne de « *chevaux Jupons* », dont les cavaliers étaient armés de vessies de porc gonflées de vent. On y voyait aussi des Géants, des Monstres terribles, St. Michel, la roue de la Fortune et même le légendaire cheval Bayard.

Marche de la Madeleine, à Jumet-Heigne.

Revenons une fois encore à cette procession qui fut fondée contre la peste. Elle traverse successivement Thiméon, Thieux, Vieuville, Courcelle, Roux et Jumet. Parmi les *marcheurs*, le groupe le plus ancien est celui des Mamelucks, fondé, dit-on, en 1813.

Marche St. Domitien, à Huy.

On conte qu'autrefois, les bons Hutois y participaient en chemise et pieds-nus, encadrés par les Harquebousiers locaux. Lorsque le pieux cortège arrivait sur la Grand'Place, les participants — à l'instar de ce qui se fait à Mons pour le *Lumeçon* — simulaient le combat que St. Domitien, vénéré patron de la jolie cité mosane, soutint jadis contre le Dragon qui désolait la ville. Les magistrats communaux assistaient à la Marche.

Marche St. Feuillan, à Fosses.

Les « *Jeunes* » de Vitrival, de Floreffes, de Mettet et de Falissoles participent en armes à la Marche St. Feuillan ou Pholien. C'est que ce personnage apparaît comme fameux. Ne conte-t-on pas que, comme on ramenait ses cendres à Fosses, le charriot dut traverser la Sambre et que les eaux de la rivière s'écartèrent, comme celles de la Mer Rouge, sous Moïse, par laisser passer les reliques ? Le souvenir de ce miracle est rappelé par l'existence d'un « *Gué St. Feuillan* ».

La compagnie de Fosses a le privilège d'exécuter le feu de salve devant chacun des reposoirs rencontrés chemin faisant et pour ce faire, elle se tourne toujours dans la

direction de l'église de sa localité. Au contraire, c'étaient les miliciens de Malonne qui faisaient parler la poudre pour l'ultime fois, à la rentrée du cortège.

La « *Jeunesse* » de Vitrival formait un groupe burlesque de soldats tous bossus « *Les Bossus de Vitrival* », marchant au son des fifres et des tambourins.

Marche N. D. de la Fontaine, à Chièvres.

Ici, la Confrérie de la Madone, particulièrement ancienne, comporte 7 *Bandes*, Gens d'Eglise, laboureurs, vignerons, bouchers, tanneurs, drapiers et toiliers. Elle élit, chaque année, un Roi et 4 jurés. L'éphémère Majesté est coiffée d'une lourde couronne dorée et porte un magnifique manteau brodé.

Le peuple désigne la Gilde sous le nom de « *Confrérie de la Chandelle* ».

Marche N. D. de Foy.

Cette procession est septennale. Les pèlerins en rapportent des drapelets triangulaires et certains petits cailloux blancs qu'on trouve en grande quantité aux environs du sanctuaire. Naturellement, le bon peuple voit dans les cailloux une allusion aux « *pierres au laie* ».

La Marche fut promise par la population pendant une épidémie cruelle de choléra et on nous assure qu'une année, comme on avait voulu supprimer la procession, le terrible mal reparut aussitôt.

Marche St. Pierre, à Villers-le-Cambon.

Les compagnies militaires exécutent des salves, non seulement à la sortie de la Marche et aux reposoirs, mais encore devant la porte des habitants dont la générosité a aidé à couvrir les frais de la Marche.

Marche S. Poppé, à Amay.

Cette cérémonie est la conséquence d'un vœu fait pendant une épidémie qui décimait la race porcine.

Marche Ste. Rolende, à Gerpennes.

La vieille légende rapporte que Rolende, fille de Didier, roi des Lombards, captive d'Agilfride, Evêque de Liège, mourut en arrivant à Gerpennes, fugitive. Dès les 3 heures du matin, le clergé local chante Messe, après quoi la Marche prend la route d'Hymée. Une première halte se fait devant la chapelle St. Oger qui, d'après la tradition, ne serait autre que le fameux Ogier l'Ardennois amoureux de la Sainte et qui arriva trop tard pour lui porter secours. De là, le long cortège se rend à Farciennes pour s'arrêter à la ferme Bertroussard où l'on sert une collation. Finalement, on atteint les *Flaches* où la Marche commence réellement.

D'Acoz, on se rend à Villers-Potterie où l'on dine, puis on regagne Gerpennes, par Gougny. La dislocation se fait vers les 6 heures de la soirée.

Marche St. Symphorien-lez-Mons.

Jadis, sur le passage de la Marche, on élevait des barricades défendues par les diables et que les marcheurs devaient prendre d'assaut successivement (Kaisin. Annales de la Féd. Arch. de Belgique. X. pp. 216-217).

CHEVAUCHEES.

La Chevauchée est une procession accompagnée par un groupe de cavalerie paysanne. D'où vient cette coutume? Vraisemblablement du désir qu'a le fermier de faire bénir ses chevaux.

Chevauchée St. Barthélemi, à Bousval-lez-Genappe.

Le dimanche suivant le 24 août, fête de St. Barthélemi, un char surmonté par la statue de l'apôtre se met en marche, suivi par 40 cavaliers et par le clergé. Les contingents fournis par Sart-Dame-Avelines et par Mont-St-Guibert rejoignent le cortège en cours de route et aussitôt le Grand Tour débute. On remarque que les chevaux de

la Ballerie jouissent du privilège de pouvoir traîner les reliques : « *Æqui Ballendicenis jus habent vehendi reliquiarum sancti Bartholemi, locus patronus* ».

Chevauchée St. Eloi, à Halloux.

On raconte qu'une nuit, la statue de St. Eloi, qui se trouvait en la chapelle de Halloux, disparut mystérieusement, ce qui mit fin à la folle chevauchée. Mais auparavant, tandis que sonnaient les cors de chasse, les cavaliers s'élançaient ventre à terre vers la chapelle où, sur le perron, le curé les attendait pour bénir leurs montures (Jules Peuteman).

Il est probable que le clergé supprima la cérémonie à cause d'une coutume assez indécente qui s'était greffée sur le rite ancien. En effet, des deux côtés de l'escalier conduisant au temple, il y avait des rampes de pierre que les jeunes commères descendaient à califourchon, sur le ventre, afin d'obtenir du ciel le mari tant désiré.

Chevauchée St. Eloi, à Lanefte.

La procession qui part de Lanefte lez Philippeville, rencontre tout d'abord le *Premier Charitable* qui l'attend à l'abri d'une hutte de feuillage érigée à proximité de la Fontaine *al'cloke*. Là, on fait boire la cavalerie et on asperge d'eau fraîche le poitrail des bêtes en transpiration totale. Pendant ce temps, les cavaliers se lavent les mains.

Plus loin, on rencontre le *Préôt* qui marque les chevaux d'une croix au front et d'une autre à la poitrine, au moyen d'un maillet d'argent.

La cérémonie s'achève par une distribution de drapelets triangulaires en papier.

Enfin, à l'église, le *Premier Maieur* accueille la chevauchée haletante et qui fait, au triple galop et par 3 fois, le tour du sanctuaire. Il remet à chacun des participants une michette de la grosseur d'un œuf, cuite par les soins de la Confrérie et qui passe pour ne devoir se corrompre jamais.

Chevauchée St. Evermaere, à Russon.

La procession sort de l'église, vers les 10 heures du matin, le 1^{er} mai, précédée d'une bannière représentant le martyr du Saint. Viennent ensuite la compagnie des Amis de St. Evermaere, la Gilde des Archers et la châsse toute dorée. Voici maintenant un brave homme représentant le saint et vêtu d'un long manteau garni de coquillages et portant le bourdon ainsi que le rosaire énorme. Il est accompagné par 8 pèlerins et est suivi par 50 cavaliers en veste écarlate, pantalon de toile blanche et le chapeau garni d'une plume d'autruche. Enfin, le dais paraît. Lorsque St. Evermaere arrive à la fontaine miraculeuse, il s'y désaltère, chante à l'unisson avec ses compagnons et feint de s'endormir à l'abri d'un arbre.

C'est alors que paraissent les cavaliers du brigand Haccoon qui, dit-on, donna son nom au village de Haccourt (Hacou, en wallon) ; ils font trois fois le tour du bosquet, après quoi, leur chef accuse Evermaere d'avoir osé traverser ses terres sans solder la taxe réglementaire. Il l'achève en le tuant d'une flèche, tandis que ses amis sont massacrés à grands coups de sabre. Toutefois, le plus jeune réussit à échapper aux assassins qui le poursuivent dans une galopade folle. Lui, à l'abri d'un buisson, se défend avec une longue gaule, tant que Haccoon lui-même l'abatte à coups de pistolet.

L'un des brigands emporte le cadavre jeté en travers de la selle de sa monture.

Ce fut au X^e siècle que l'abbé Ruzelin, curé de Russon, découvrit les reliques de St. Evermaere qu'il porta à l'église, où les miracles commencèrent à se multiplier. Cependant, comme Théoduin, Evêque de Liège, refusait d'y croire, un charretier eut un songe où il vit des cerfs qui mimaient le drame, puisque les hommes étaient incrédules.

Chevauchée de la Vierge, à Akedeur.

Les bonnes gens croient que si même la pluie menace, ce matin-là, elle ne pourra tomber qu'après la rentrée de la chevauchée et que les récoltes, foulées par les sabots des lourds chevaux de ferme, n'en seront que plus belles.

Il y a ici, aussi, une distribution de drapelets papier.

Telles sont nos principales processions.

PELERINAGES.

Culte Marial.

N. D. des Affligés. — A Villers-la-Ville. Foire très animée, le second dimanche de mai.

N. D. des Anges. — Liège. En 1874, Monseigneur de Montpellier, Evêque de Liège, passait sous la Hocheporte, quand une lourde pierre se détacha de la voûte et faillit le tuer. Estimant qu'il avait été sauvé par son Ange Gardien, le prélat ajouta au titre de Ste-Marie, les mots : « des Anges ».

N. D. d'Angleur. — Elle est priée pour la guérison des maux situés dans les jambes.

N. D. de Ste Aldegonde, à Liège. — Pendant le bombardement de la cité, par le marquis de Boullers, la statue de Marie, qui se trouvait dans la petite chapelle du Pont des Arches, chut à la Meuse ; mais au lieu de se laisser entraîner par le courant, elle se mit à remonter celui-ci et alla aborder sur le territoire de la paroisse Ste Aldegonde, montrant ainsi qu'elle voulait désormais être honorée dans cette église.

Comme le curé hésitait à croire à ce miracle, un petit garçon lui conseilla de rejeter la Madone à l'eau. Le même phénomène se reproduisit.

Depuis la démolition de Ste-Aldegonde, la statue se trouve en la collégiale de St. Denis.

N. D. de l'Arbuclo (de l'Arbrisseau) à Chimay. — Le pèlerinage est le prétexte à exécution de la curieuse *dance des 7 sauts*. Sur un air assez vif, les pèlerins tournent en cercle et quand la ritournelle s'achève brusquement, tout le monde s'accroupit en criant : « Un saut ». La seconde ritournelle amène 2 sauts et ainsi de suite. La musique s'achève par des bruits discordants, capables d'écorcher les oreilles.

N. D. d'Avedje ? (l'aurai-je) ? C'est de ce nom surprenant que le populaire affuble N. D. de Jodogne, protectrice des amours. Jadis, il y avait à proximité de la chapelle un gros tilleul qui disparut en 1875. On lançait un

caillou dans une sorte de niche naturelle se trouvant entre deux branches superposées. S'il y demeurait, c'est que la Madone répondait favorablement à la question : L'aurai-je ?

N. D. d'Arlon. Son autel pourrait avoir remplacé un autre dédié à la lune. On prétend même que le nom d'Arlon proviendrait d'Ara Lunoe.

N. D. de Basse-Wavre. — Priée contre la peste, contre la famine et contre la guerre.

N. D. de Bellaire. — Priée pour la guérison des affections passant pour être incurables.

N. D. de Bizincourt (Tournai). C'est à elle que l'on dit :

N. D. di Bizincourt

Mêlé mi amoureux em' cour.

N. D. au Bois. Le Roculx. Pèlerinage le lundi de Pâques. On y cueille des jonquilles.

N. D. au Bois d'Argenteau ou *N. D. de Wihou.* — Le P. Lejeune, un Rédemptoriste, nous enseigne qu'en 1842, le caporal Wilhemsen, occupé à creuser une tranchée, découvrit la minuscule statuette serrée dans un petit sac d'étoffe et enveloppée dans un sauf-conduit daté de 1748, autorisant le porteur à se rendre en Hollande.

Toutefois, la chose est contestée par d'autres qui disent que la Sainte Image fut découverte par une vieille femme ramassant du bois mort.

La nouvelle chapelle, qui servit longtemps de nécropole aux comtes d'Argenteau, fut consacrée par Monseigneur Van Bommel, en 1851 (Max. Colleye).

N. D. du Bon-Secours d'Oisy (Luxembourg). Cette Madone passe pour ressusciter les enfants morts-nés, pendant le temps strictement indispensable à leur ondolement. Sur l'autel, on expose, dans une caisse vitrée, le cadavre de 3 enfants nés il y a deux siècles.

N. D. du Bon Secours de Pontisse. — Quoiqu'assez récent, le succès de cette Madone n'en est pas moins considérable, car elle passe pour favoriser les amours.

N. D. du Bon Vouloir, d'Havré. — Elle fut découverte dans le tronc d'un tilleul. Le jour de l'Assomption, les habitants se rendent processionnellement à sa chapelle,

mais sans l'assistance du Clergé, pour y porter un cierge.

N. D. de Bonne Conduite, dans un oratoire près de Bastogne, sur la route d'Arlon.

N. D. du Bouleau Blanc. Elle fut découverte dans un bouleau.

N. D. de la Brouc, à Mariembourg. Son culte est très ancien.

N. D. du Buisson, à Mons, rue du Haut-Bois. Son culte naquit pendant l'épidémie de peste de l'an 1616.

N. D. au Bois. — A Braine-le-Château.

N. D. au Caillou. Chapelle de Heigne. Nous en avons conté l'histoire ci-dessus.

N. D. du Cambrou, à Iéstinnes-le-Roculx. Son pèlerinage sert de prétexte à une foire. On offre à la Madone, une poule vivante.

N. D. du Chèvremont, Liège. Ici encore, nous trouvons non pas une Madone, mais deux. En 1688, les Jésuites Anglais, qui possédaient leur maison de retraite sur la montagne sainte, découvrirent une statue de Marie dans un arbre de leur parc. Cependant, celle-ci n'est pas seule, dans l'oratoire. On y trouve une autre, qui passe communément pour avoir subsisté au sac du Chèvremont par l'Évêque Notger. La minuscule chapelle, qui nous est si familière, fut reconstruite en 1697.

On dit que la Bonne Notre Dame — nous ne l'appelons pas autrement — aime les beaux militaires et est hostile au mariage. C'est pour cette raison que nos conscrits d'autan dédaignaient la prier de leur accorder un bon numéro. D'autre part, on croit que la commère qui grovit le thier rocailleux en compagnie de son amant, est certaine de ne l'épouser jamais. C'est pour cette raison que les hommes attendent le retour de leurs compagnes, dans les cabarets de Vaux-sous-respect, comme on dit. Cette attente leur est d'autant plus agréable que la coutume décide que ce sont les dames qui offrent les consommations.

N. D. au Clou, à Walcourt. — Nous l'avons présentée précédemment, au lecteur.

N. D. à la Colombe, Liège. Elle existait autrefois dans la Chapelle Ste-Brigitte, aux Degrés St. Pierre. Quand

son oratoire fut détruit, elle trouva asile en la Collégiale Ste. Croix où, on ne sait comment, le populaire en fit une Ste. Ruesmèle qu'il invoque pour favoriser l'avortement.

N. D. à la Colombe, à Linsmeau-lez-Jodoigne.

N. D. de la Creuse, à Ville-sur-Haine. En fichant sa houlette en terre, un berger découvrit la statuette. Elle guérit de la fièvre. Avant de se retirer, les pèlerins attachent des bandelettes de toile aux branches de deux sapins flanking le sanctuaire.

N. D. la Débonnaire, à Mons. Elle a ceci de remarquable qu'elle se trouve au quartier des maisons closes.

N. D. de la Délivrance, à Autre-Eglise. Voir ci-dessus.

N. D. de la Bonne Délivrance, à Le Roeulx. Invoquée en cas de maladie d'une gravité exceptionnelle.

N. D. des Deux Acres. Pendant la « Chevauchée de la Vierge » qui se fait le troisième dimanche de Pâques, les varlets de ferme font, au triple galop, le tour de l'église.

Notre Dame de Dieuport, à Aywaille. Cette Madone, elle aussi, passe pour ressusciter temporairement les morts-nés.

N. D. d'Enhaive, lez Namur. Elle est priée pour la guérison de la « fièvre lente ».

N. D. de l'Épine, à Oudenghien. Un berger la découvrit dans un buisson d'ambépine et l'emporta chez lui, mais elle s'évada pendant la nuit et retourna à son premier perchoir.

N. D. aux Ferloques (aux freluches) à Port-St-Mengès. C'est une statue de Ste Appoline.

N. D. de la Fontaine, à le Roeulx. Une source miraculeuse prend naissance au pied d'un arbre, derrière l'église.

N. D. aux Fonts, Liège. Ancien baptistère de Saint Lambert. Elle disparut avec la Cathédrale immense.

N. D. de Foy. On rapporte qu'un vieux naïveur, voulant restaurer sa barque, acheta au baron de Celles un gros chêne, mais lorsqu'il voulut le débiter en planches, il le trouva verrouillé. À l'intérieur, il découvrit la Madone. Elle est invoquée contre le choléra.

N. D. de Grâces, dite parfois aussi du Bon Retour. Les Liégeois l'honoraient jadis dans la chapelle du Petit

Paradis. Nos pères ne manquaient jamais de lui rendre visite avant d'entreprendre un voyage.

N. D. de Grâces. On trouve une autre Madone de ce nom à Henripont-lez-Saigues. Elle remonterait à 1177.

N. D. la Grande, Liège. Elle s'érigent jadis, sur une colonne, à l'angle de la Chéravoie. Pendant les guerres de religion, elle fut l'objet d'un attentat sacrilège de la part d'un iconoclaste, ce qui servit de prétexte à une cérémonie dite expiatoire.

N. D. des Hayètes, à Nouvelles-lez-Mons. On raconte que les Gueux de Mer ayant flambé son oratoire, elle alla chercher refuge d'elle-même, dans un arbre voisin. Elle est invoquée contre la fièvre.

N. D. aux Joyaux, à Montreuil-sous-Bois lez Fresnes. Elle guérit des écouelles.

N. D. de Liasse, à Sconfleny près d'Ecaussinnes. Un pauvre bongre, occupé à ébrancher un orme, découvrit la statuette dans un nid d'*escoufes* (éperviers). On prétend que ce fut ce miracle qui donna le nom à la localité « *sconflénid* ».

N. D. de Lorette, à Visé. Le sanctuaire, imitation de celui d'Italie, était desservi, il y a quelques années encore, par un ermite. Foire très courue à l'Assomption.

N. D. du Luxembourg, à Torgny. Fête le 5^e dimanche après Pâques.

N. D. aux Malades, à Tournai. Nous avons parlé déjà de cette Madone.

N. D. de Messines. Vénérée à Mons, en l'église St-Nicolas.

N. D. de la Miséricorde, à Marchienne-au-Pont. La statue est l'œuvre d'un habitant de l'endroit expatrié à Anvers. Ce fut le curé qui la déposa dans le creux d'un chêne.

N. D. du Moulincau, à Ghlin-lez-Mons. Foire très animée, au 15 Août.

N. D. de Nabédj ou de Noblehaie, près de Bolland, nommée aussi N. D. des Vertus. Elle est entourée d'une belle grille du XIV^e siècle, partie en fer et partie en bois.

N. D. la Noire ou la Noire Marée, Verviers, en la Chapelle des Récollets. C'est une belle vierge noire, dominant le narthex. Son nom officiel est *N. D. de la Miséricorde*. Le 18 septembre 1692, elle arrêta un fort tremblement de terre et l'on remarqua ensuite que l'Enfant qu'elle portait sur le bras, s'était retourné vers sa Mère pour lui dédier un regard de tendresse infinie.

N. D. de la Paix, Liège. Sa statue orne la façade de la chapelle des Bénédictines sur Avroy.

N. D. des Palmiers, Liège. Le peintre Joachim Pateniers avait peint cette Madone dont le tableau se trouvait en St. Antoine, chapelle conventuelle des cordeliers. A cause de son nom, les Patiniers, fabricants de semelles de bois, la prirent pour patronne. Ce tableau a disparu.

N. D. des Pauvres Pêcheurs, à Basse-Hermalle. Il y a ici une confusion entre Pêcheurs et Pêcheurs.

N. D. aux Pierres, à Grimde.

N. D. dël Plovintê, ou de la Petite Pluie. Ce nom est le nom populaire de *N. D. aux Neiges* que l'on fête le 5 août. On dit de son pèlerinage :

A Notre Dame dël Plovintê

on vas't'à cope èt on r'vint à trokète.

N. D. des Quatre Chemins, à Baileux. Invoquée par les conscrits.

N. D. aux Rasoirs ou du Soleil Issant, à Mons. Cette Madone, qui se trouve non loin du fort d'Havrè, est surnommée aux rasoirs parce qu'il y avait jadis, sous la chapelle, une oubliette garnie de piques et de rasoirs. On y tombait par une trappe basculante. On dit encore à un jeune homme qui se méconduisit : Attention ! vous irez faire votre prière à *N. D. aux rasoirs*.

N. D. Porte du Ciel. Vierge Noire se trouvant en la Chapelle des Récollets, en Outre-Meuse. Il y a quelques années à peine, le Révérend Doyen actuel lui enleva la robe de velours dont on l'avait affublée, pour nous rendre une belle Madone peinte. Pour l'habiller à la mode du siècle passé, on avait caché l'Enfant-Jésus sous le velours et on lui avait même scié l'extrémité du pied. Lorsqu'on lui enleva sa toilette d'occasion, il y eut une sorte de révolution de la part des paroissiens de St. Nicolas.

Sa procession est septennale. Elle parcourt les paroisses limitrophes, de Bressoux à Fétinne.

N. D. aux Rats. Son nom viendrait d'une mauvaise interprétation de l'inscription « *Ora pro nobis* ». A Vitruval, on la prie contre les petits rongeurs.

N. D. de St. Remacle au Pont, Liège. Cette Madone, peinte sur bois, échappa miraculeusement à l'incendie du convent des Conceptionnistes d'Amercœur que les autrichiens, venus pour restaurer le Prince de Liège, allumèrent avant de reprendre le chemin d'Allemagne.

N. D. du Rempart, à Charleroi. La Madone fut découverte dans un arbre, à proximité du rempart. Le Curé la fit transporter à l'Eglise, mais elle retourna à son ancien emplacement.

N. D. de St. Remy, dite aussi Consolatrice des affligés. On raconte que le 4 décembre 1803, quand on transféra la Madone à St. Jacques, son église ayant été désaffectée, il tombait une pluie mêlée de neige qui cessa pendant le temps nécessaire au transfert de la Ste Vierge.

N. D. de Ridecul, à Landelies.

N. D. de la Sarte, à Huy. En 1621, une poverresse, du nom d'Anne Hardy, coupait du bois sur le saut, quand elle découvrit la statuette de Marie. L'idée lui vint de s'en emparer et elle la dissimula dans son jagot, mais quand elle voulut soulever ce dernier, elle ne le put, tant il était devenu lourd. Ici, les pèlerins font 3 fois le tour du cheur.

N. D. des Sept Douleurs, à Ecaussinnes d'Enghien. Ce sanctuaire, qui est en bordure de la route de Soignies à Nivelles, date de 1628. On la prie pendant les épidémies.

N. D. de St. Séverin, à Liège. Une chrétienne, qui avait épousé un israélite, se lamentait parce que son état de santé l'empêchait de se rendre à l'église pour y prier la Ste Vierge. Son mari lui sculpta une statue de Marie que la brave femme à son décès, légua à la paroissiale St. Séverin. Cependant, le curé, qui n'appréciait pas l'œuvre d'art, la relégua dans un grenier, dans la tour, là où l'on réunissait les vieux cierges et les guirlandes ayant servi à garnir le temple durant le mois de mai.

Or, voici que les cloches se mirent à sonner avec ensemble. Elles sonnaient à la joie. Le sacristain, étonné,

monta à la tour où il constata qu'une main invisible tirait les cables, que les cierges étaient tous allumés et que les fleurs des vieilles guirlandes avaient leur fraîcheur première. Ce miracle se passa en 1631.

Une autre fois, comme le curé avait décidé que la procession annuelle ne sortirait pas, à cause d'une pluie persistante, la Madone sauta de son trône, sur l'autel ; de là, par terre et accomplit, seule et à pied, l'itinéraire accoutumé.

Après la destruction de l'église S. Séverin, la statue fut confiée à la basilique St. Martin, où elle est honorée sous le titre de « *Notre Mère à tous* ».

N. D. de Solwaster. On lui offre *dél sêdje*, (de la sauge), que le paysan enterre ensuite aux champs.

N. D. dél Souye, à Jodoigne. Elle est ainsi nommée familièrement parce qu'à sa fête le peuple joue à la boule (*la souye*).

En Bretagne, on dit : « *de la Soule* ».

N. D. de Tongres, lez Chièvres. Bien qu'aveugle, le chevalier Hector, fils du puissant comte de Namur, découvrit la sainte image dans le parc du château. Il la fit installer dans son salon d'où elle s'échappa dès la nuit suivante.

N. D. de Trazegnies. Lorsqu'un malade se trouve en danger immédiat de mort, les parents et amis se mettent en devoir de parcourir l'itinéraire habituel de la procession, tel qu'il est décrit dans un registre curial, datant de 1701.

N. D. de la Victoire, à Tournai. Alors que la petite ville se trouvait bloquée par 120.000 soldats commandés à la fois par le roi d'Angleterre et les comtes de Hainaut et de Gueldre, par Van Artevelde et ses flamands, les habitants eurent l'idée de confier les clefs de leur cité à la Mère de Dieu ; et sans qu'on sut jamais pourquoi, le siège fut levé aussitôt.

N. D. de Walcourt. Le pèlerinage à cette Madone miraculeuse est l'un des plus anciens puisqu'on le voit cité déjà parmi les fameux « *voyages judiciaires* » du Moyen Âge. Nous avons déjà parlé de cette Madone célèbre.

N. D. de Wasmes. — Le Saint Sacrement ne participe pas à la procession où la Vierge parade seule et

passe par Hornu, Warquignies et Le Roculx. On y voit figurer, en bonne place, un curieux étendard représentant un chevalier terrassant le Dragon, avec l'inscription : « *Attique, Gilles de Chin, ce dragon monstrueux et tu seras de lui par mort, victorieux* ».

PELERINAGES AUX SAINTS.

Nous ne notons ci-dessous que les croyances, us et coutumes folkloriques.

St. Agrapa. — Vraisemblablement St. Erasme (Eug. Polain), Saint dont les entrailles ont été « *agraphées* » ou « *agrippées* » avant d'être enroulées sur un treuil. Le peuple confond ce saint avec le cabaliste Agrippa, qui nous apprend à évoquer le diable. Le saint est invoqué à Houillon ; à Vliermale au doyenné de Looz ; à la collégiale de Huy ; à Waha et ailleurs. Il est prié surtout pour la guérison des enfants pleurnichards.

Stc. Allène. — Honorée à Forest-lez-Bruxelles où, un jour, elle transforma son bâton en avelinier.

St. Amand, honoré à Stockroye-lez-Hasselt, pour le rhumatisme. Le malade doit passer par des cerceaux de fer.

St. Amour, fêté le 9 août. Invoqué, à cause de son nom, par les jeunes filles qui ont « *fauté* » pour que, par son intercession, le mariage ait lieu sans retard.

St. André est le patron des jeunes filles auxquelles il promet un bon mari. Il est invoqué à Liège, en l'église St. Antoine, pour la guérison de la « *Kèkoute* » ou enquette, dite vulgairement *toux de St. André*. Messe spéciale le mardi à 10 heures.

St. Antoine. C'est le patron des cochons. À Monsty-Ottignies, le jour de la fête de l'anachorète, le paysan apporte à l'église des demi-têtes de porc que le sacristain vend publiquement à l'issue de la grand'messe, le dimanche suivant. Le même rite se retrouve à Sart-Guillaume ; à Petit-Thier-lez-Vielsalm ; à Béha, etc... (Folklore Brabançon, 1932, n° 68). Le 17 janvier, sur le Thier, entre Malmédy et Francorchamps, les assistants portent un porcelet sous

le bras. A Esch, un enfant qui dénichait des oiseaux découvrit la statue qu'il plaça en l'église St. Antoine, mais elle alla reprendre sa place sous la feuillée (Cosyn).

St. Antoine est prié à Dalheim pour le « rouget » des porcs et à Pepinster pour « le feu St. Antoine ». Le populaire confond volontiers le solitaire et le moine de Padoue qui est prié pour retrouver les objets perdus. A Liège, les prostituées l'invoquent pour faire de plantureuses recettes et les voleurs pour assurer la réussite d'un bon coup projeté.

St. Avache. Sanctuaire du Vieux Béguinage, à Tour-nai. Là, les pèlerins apportent soit un mouchoir, soit même une chemise qu'ils nouent autour de la statue. Le linge, aspergé d'eau bénite, est imposé ensuite au malade qui doit le conserver durant une neuvaine.

St. Aragonne. — Cette sainte, que d'aucuns s'efforcent de rattacher à Ste. Radegonde, est priée dans une antique chapelle faisant vis-à-vis à l'église de Villers-Potterie. Elle guérit les affections de la peau.

St. Arrêt, dont la statue se trouve en la Collégiale St. Denis à Liège, arrête tout ce qu'on désire arrêter : une hémorragie, un procès, etc... Ce saint nous paraît peu orthodoxe.

St. Aubin (en wallon Ahé) honoré à Namur, est le joyeux patron des ivrognes, si on en croit la chanson de Renard.

St. Barbe, patronne des artilleurs et des artificiers, des houilleurs aussi, posséda sa chapelle sur l'Ancien Pont des Arches. Elle y protégeait les nageurs en danger de noyade. A Chinay, le jour de sa fête, on organise un « Salut », solennel en son honneur et le curé fait son apostrophe du haut de la chaire de vérité. La harangue est interrompue fréquemment par les assistants, criant : Vive Ste Barbe ! — A Malonne, on dit communément : « Si Ste Barbe n'a pas été la Ste Vierge, c'est que Ste Barbe ne l'a pas voulu ». — Dans certaines localités, on l'invoque contre la foudre.

St. Barthélemy. — Près de St. Vith, on l'invoque pour la réussite des convoies. A Bonsval, pour qu'il protège la cavalerie locale.

St. Beggo ou Béga. — A Andenne, le 7 juillet, jour de la fête de la fille de Pepin le Vieux, on organise une neuvaine faite de 7 vendredis consécutifs et on laisse en offrande des pots de miel, des jupons et de petits animaux vivants. Invoquée contre la hernie infantile.

St. Bernard, prié à Clairefontaine, contre les crampes intestinales.

St. Blaise. — Invoqué pour le mal de gorge. A Verviers, à la grande paroisse et à Liège, en la paroissiale St. Pholien, on procède à la *bénédiction de la lumière* en l'honneur du saint, c'est-à-dire que le prêtre croise deux cierges ardents sur la gorge du patient.

St. Brèya, saint peu orthodoxe, est honoré tant à Sart-les-Moines, qu'à Montreux lez Nivelles pour la pacification des enfants pleurnichards. Il a une réplique féminine, Ste Brèyâte, à Brèral-lez-Fosses où l'on prétend qu'elle ne serait autre que Ste Anne.

St. Brigitte, Protectrice du bétail. A Fosses, les habitants assistent à la messe, porteurs d'une baguette écorcée que le prêtre bénit du haut de la chaire et que les fidèles ne cessent d'agiter en en frappant celle du voisin. Cette baguette servira à « toucher » la vache atteinte de « brèches » ou scorbut. A Joncret, où la sainte se nomme « Brice » il s'agit d'une baguette de saule dont on touche l'animal à l'heure du vêlage. A Lobbes, les fidèles apportent à l'église de petites figurines en cire représentant des animaux divers. A Lixhe, les bergers se rendent à l'offrande plusieurs fois de suite espérant avoir les plus beaux agneaux de tout le canton. A Lanzerath-lez-Stavelot, le clergé bénit du beurre en l'honneur de la sainte. A Pouron-le-Comte, on l'invoque contre les infirmités de la vue. A Amay, les paysannes sont invitées à prélever une pincée de terre bénite qui leur est présentée sur un grand plat de cuivre dont les sculptures figurent vaches et porcs. Elles caressent les figurines que tant d'attouchements ont presque effacées ; puis c'est le tour de la petite vache qui accompagne la statue de Brigitte. Celles qui ne peuvent approcher, se contentent de la toucher de loin, du bout de leur picquet.

St. Catherine. — A Stavelot, le jour de la fête Ste-Catherine, qui se fait le 25 novembre, les voituriers font

chanter une messe en son honneur, puis ils se rendent à Trois-Ponts, en bandes joyeuses où ils vont faire ripaille en compagnie de ceux dont le métier est de louer des chevaux d'allège. Ste-Catherine, ayant été rouée, est la patronne de tous les métiers qui se servent de la roue ou du tour. Le jour de sa fête, toutes les roues, depuis celle du gros moulin jusqu'à celle du petit moulin à café, s'immobilisent, pour ne pas renouveler, en simulacre, le martyre de Catherine. Il n'est voiturier spadois qui consentirait à véhiculer un Bobelin, par crainte d'accident.

St. Christophe. — En fait, ce nom n'en est pas un. Ce serait, ce saint, un géant passeur de gué qui voulant porter Jésus-Enfant sur ses larges épaules, se vit soudain *marré* au milieu du gué. Ce doit être quelque héros emprunté au paganisme.

St. Claire, honorée le 12 août, est, à cause de son nom, invoquée à Malonne pour obtenir un temps clair. A Wogimont, on la prie pour l'ophtalmie. La fiancée, la veille de son mariage, confectionne une crêpe en l'honneur de Ste. Claire, pour que le lendemain, le soleil illumine la nappe de l'autel pendant la bénédiction nuptiale, présage d'un ménage heureux.

St. Denis. L'iconographie nous montre le décapité se promenant en portant sa tête entre les mains. De même, Ste. Lucie nous présente ses yeux sur un plat et St. Salomon, son cœur. L'imagier a voulu désigner ainsi le genre de supplice qu'ils ont souffert.

St. Dodo. — Il est honoré à Lobbes. A la vérité, il n'existe pas d'autel dédié à ce thaumaturge populaire, mais on montre, dans la crypte de l'église, une dalle funéraire que l'on croit être celle qui recouvre les restes de Dodo. Naturellement, ce dernier est prié pour les douleurs du dos et les malades se frottent le dos sur la pierre dont les inscriptions latines sont déjà à demi effacées.

St. Domitien. — Nous avons déjà parlé de la Marche organisée en l'honneur du saint patron de Huy. Le 7 mai, d'autre part, le clergé s'en va bénir la fontaine du Hoyoux, près de laquelle Domitien tua le Dragon. Chacun y boit un verre d'eau après y avoir jeté un anis. Domitien guérit de la fièvre.

St. Donat. Ce personnage, comme nous l'avons prouvé ailleurs (Essai d'Hagiographie populaire) est la réplique christianisée de Donar, le dieu germain porte-foudre.

St. Eloi. A Halloux, à la St. Eloi, le marchand de chevaux offrait un gueuleton à ses clients fidèles. La Messe chantée est souvent payée par les propriétaires de cavalerie. (Guetten wallon, mai 1936). Honoré de même à Lanefte et à Melkwezer lez St-Trond.

St. Etienne. Honoré à Court-St-Etienne où l'on coiffe le malade de la couronne même de la statue du Saint.

St. Evermaere. Nous avons conté la chevauchée dramatique qui s'organise le 1^{er} mai.

St. Fiacre. A Neuville-lez-Philippeville, St-Fiacre est invoqué contre la colique. Le malade est coiffé d'une lourde couronne de fer.

St. Firmin, en wallon St. Froumin. Son pèlerinage à Richelle sur Argenteau est l'occasion d'une foire fort connue. La personne atteinte de lumbago se frotte les reins contre l'orteil de la statue, orteil qui déborde le socle.

Ste Fiv'lin-ne. Elle n'est autre que Ste-Geneviève. Elle est priée à Grivegnée en la paroissiale, pour la *Fidore lente*, maladie qu'on dit inconnue de la Faculté et qui rend pleurnichards les petits enfants. On laisse en offrandes un écheveau de fil de lin, des épingles pour un liard et un œuf cru. La Sainte possède sa réplique masculinisée, St. Fiv'lâ, honoré à Huy et qui possède la même spécialisation.

St. Frémis. Encore un Saint peu orthodoxe, guérisseur de la fièvre à Biesmerée.

St. Gangulphe. En Wallon St. Djengou. A Vielsalm, on trouve une source St. Gangulphe de l'eau de laquelle le pèlerin se baigne les yeux. D'autres en boivent contre le mal d'estomac. En la paroissiale liégeoise, aujourd'hui disparue, on priait St. Djengou contre les hémorroïdes.

St. Georges. — Vraisemblablement un saint quelconque à l'intervention duquel cessa une inondation terrible renversant les bicoques et y provoquant l'incendie, cataclysme symbolisé par le Dragon crachant du feu. St. Georges est prié à Oneux près Spa contre le mal d'oreille. Le patient fait trois fois le tour du sanctuaire, coiffé d'une

couronne dont chaque pointe est garnie d'un cierge ardent. C'est une variante de la *Bénédiction de la lumière* dont nous avons parlé tout à l'heure.

St. Gérard. Honoré à Jehay en Hesbaye, ainsi que nous l'avons écrit et à Dave-lez-Namur où la source St. Gérard fait disparaître la jaunisse. Cette source prend naissance dans la cave d'une maison de bourgeois.

St. Gérard Magella. Culte tout récent, mais déjà fortement accrédité qui a son siège à Liège, en la chapelle des Rédemptoristes. On croit que le saint empêche le mariage de l'amant infidèle à une précédente fiancée. Les filles lui écrivent et tout d'abord, le prêtre donnait lecture, en chaire, de la correspondance reçue. Lorsque celle-ci fut devenue par trop importante, il se contenta de résumer les épitres implorantes émanant de belles délaissées.

St. Gerlach. Prié à Houtem contre les maladies du bétail.

St. Germain. Le thaumaturge possède une source miraculeuse à Couture. On dépose la chemise du petit malade à la surface de l'eau. Si le linge enfonce, c'est que l'affection est véritablement celle que St-Germain guérit.

Ste. Gertrude. Elle est priée contre les rats, souris et autres petits rougeurs. A la chapelle de Moha, on distribue des michettes écartant ces animaux. Souvent, le fermier colle à la muraille du grenier de longues bandelettes de papier sur lesquelles il a écrit : « Ste-Gertrude, protégez-moi ».

St. Gosset. Son sanctuaire est situé à mi-chemin entre Recogne et Campagne-lez-Bastogne. Le pèlerin se lave les yeux à une source, puis emporte une croissette faite de deux branchettes. On prétend que si même la sécheresse tarissait la fontaine, elle débiterait de l'eau tout de même lors de la fête de St. Gosset.

St. Gottle. est fêtée le 8 janvier, en la petite paroissiale de Romsée. On ignore qui elle est. Pour le populaire, elle n'est que la guérisseuse attitrée de la goutte qui se dit « Gottle » en wallon liégeois.

St. Guérinette. est encore une liégeoise. On l'honore le 18 février, au quartier des Agnières et naturellement, contre les « Agnières » nom wallon des œils-de-perdrix.

St. Guibert. Dans la nuit du 22 au 23 mai, la procession se met en marche à minuit pour ne rentrer qu'à l'aube et après que les participants ont mis au pillage le *Buisson St. Guibert*. Ce buisson est miraculeux. Poursuivi par des brigands, le saint avait fiché en terre son bâton, lequel devint buisson pour lui permettre de se cacher. (A travers le Monde. Octobre 1932).

St. Hadelin. Comme ce nom devient « Hâlin » en wallon, le thaumaturge est honoré à Visé pour la guérison des *hâlés* ou boitenx.

St. Hilaire. La source St. Hilaire à Burnenville-lez-Malmédy guérit le rhumatisme et préserve de la paralysie.

St. Hortense. dont le nom rappelle le *hortus* (jardin) latin est considérée comme la patronne des jardiniers.

St. Hubert. est le protecteur attitré contre la rage canine. Le jour de sa fête, le curé avant de commencer à célébrer la messe, bénit le pain et l'avoine. Le Saint guérit aussi les convulsionnaires « *icher* » disent les *corwèges* ; pour cela, neuf enfants du même sexe que celui du malade se rendent à sa chapelle, puis commencent une neuvaine (Gnetteur Wallon. Mai 1936). A Liège, le jour de la fête du Saint, on célèbre, à la collégiale Ste-Croix, une messe chantée avec accompagnement de sonneries de cors de chasse. — On croit communément qu'un chien enragé ne peut vivre plus de 24 heures sur le territoire de la commune de St. Hubert. Les ardennais sont encore persuadés que le jour de la fête de l'Évêque de Liège, chacun peut chasser sans posséder de port d'armes.

Ste. Ille ou Ida devrait jouir d'une popularité extraordinaire en Wallonie, car on raconte que dès sa virginité elle se retira à Kerkom, mais qu'elle fut forcée d'abandonner cette localité parce qu'elle ne parvenait pas à apprendre la langue flamande.

St. Jean l'Agneau, dit aussi Jean de Hermalle (sous Hny). Naquit près de là, à Tihange et fut berger. Un jour qu'il faisait paître ses brebis, il fut abordé par un inconnu qui lui dit : « le siège épiscopal de Liège est vacant. Dieu veut que tu en sois le glorieux titulaire ». — « Je ne crois pas plus que Dieu t'a envoyé, lui répondit Jean, que je ne crois que mon bâton pourrait reverdir et porter des fruits ».

Il ficha en terre sa houlette qui se couvrit de feuilles aussitôt et porta le fruit que nous nommons aujourd'hui « Pomme de St. Jean ».

St. Jean Porte Latine, dit le Petit Jean ou St. Jean d'Hiver. Il était autrefois vénéré à St. Lambert, dans la chapelle des comtes de Bochoiz sous le nom de Petit St. Jean le Grigneux. Il fut placé dans une cuve d'huile bouillante où il continua à sourire ; mais comme, ici, l'artiste l'avait représenté pleurant, on l'invoqua pour la guérison des enfants pleurnichards.

St. Joseph. A Herve, les femmes, le jour même de leurs noces vont mordre à belles dents dans la grille de fer forgé qui protège la statue.

St. Julien. A Philippeville, le thaumaturge est prié contre le « *Fau St. Julien* » ou inflammation cutanée. Ce mal est identique au « *Mal S. Qwalin* » et au « *mal S. Z'Elôy* ». Les Liégeois honorent St. Julien dans une chapelle spéciale contiguë à la paroissiale St. Remacle-au-Pont. Comme on dit que pour être exaucé, le petit malade doit abandonner là-bas « *quelque chose de tout à fait personnel* », il arrive que les bonnes campagnardes y font mettre culotte bas à leurs enfants.

St. Laurent. Nous invoquons ce saint contre « *les Maux St. Laurent* » crampes, archores et ulcérations superficielles qui se situent surtout dans la joue des enfants. On nous remet, contre offrande, un peu d'huile grasse qui a brûlé dans le lampadaire du chœur de la chapelle Ste-Agathe. A Pizegnies, on montre dans le parc du château l'Arbre Panaché, au feuillage tacheté et on nous explique que ces taches ont été faites par l'eau bénite dont l'aspersion le Saint. Le jour de sa fête, on dresse de longues échelles pour permettre à la foule des pèlerins de dépouiller l'arbre de ses feuilles-talismanes.

St. Léger est prié notamment à Tilff, en la petite chapelle de la route d'Esneux, contre les lourdeurs de tête.

St. Longin, dont la fête est célébrée le 15 mars développe les enfants « *londjins* » c'est-à-dire arriérés.

St. Loup possède un sanctuaire à Strée-en-Condroz. Là, on doit lui « *fcier* », comme à une bête féroce, un

« *Torté* » ou gâteau triangulaire composé de 3 farines, froment, seigle et orge, pétries avec 3 œufs et 3 cuillerées de sel. Il fait disparaître la boulimie infantile.

St. Lupicin est prié à Lustin-lez-Namur pour la guérison des maux de tête. Le prêtre coiffe le patient d'une sorte de mitre.

St. Mâcraw. Quel est ce saint honoré en la minuscule église de Mesch (*Méham*, en wallon) sur la frontière hollandaise. Nous avons étudié la question sans pouvoir la résoudre, mais ce qui est certain, c'est que St. Mâcraw guérit les enfants « *Mâcrawés* », c'est-à-dire rachitiques.

St. Marcoul est prié dans la chapelle de l'Hospice à Dinant, contre les écouelles.

Ste. Matrice honorée au hameau de Mons-lez-Bornibaye n'est qu'une Madone. Une inscription mal traduite : *In honorem Matris Dei*, lui a donné son nom. Les femmes, souffrant d'une affection de matrice, coupent une rondelle de toile de la chemise, à hauteur du ventre et l'abandonnent en ex-voto. Elles s'engagent à porter la chemise ainsi faite jusqu'à complète guérison.

St. Maur est honoré à Liège, en la petite chapelle populaire de « *Boute li Cox* » (sic) pour la faiblesse des jambes. Il ne faut pas le confondre avec St. Mort, prié à Huy, mais né à Haillet, au lieu dit St. Mort au Bois. St. Mort est invoqué pour la même affection.

Qui accompagne son fiancé à St. Maur est certaine de ne pouvoir l'épouser. Même croyance que pour N. D. du Chèvremont.

St. Maurice. A Hoves-lez-Enghien, qui souffre du mal de tête se fait coiffer d'une couronne de fer pour accomplir intérieurement, puis extérieurement, le tour du temple.

St. Médard. Le Saint est prié à Samart-Philippeville pour la migraine et pour le rhumatisme. Là, le patient trouve 3 cercles de fer de diamètres différents et couronné de celui qui lui convient, il va boire à la source miraculeuse toute prochaine. On distribue des michettes bénies.

St. Nicolas Porcs. Honoré spécialement à Huy, où l'on attache son image dans le grenier pour en chasser rats et mulots.

Ste. Odile. Il y a de nombreuses sources *Ste-Odile*, où qui souffre de la vue vient se baigner les yeux. Cela arrive notamment à Vierset, à Huy, au couvent des Croisiers ; au Stockis-Thimister ; à Warnant, etc.

Ste. Orbie. Sainte bizarre que celle-ci. Elle naquit à Contisse. Un jour qu'elle circulait, portant une lanterne, dans la forêt de Haute-Bise, pour se rendre à Audenne, un diabolin accourut pour éteindre le luminaire qu'un Ange ralluma aussitôt (A travers le Monde, Avril 1933).

St. Orémus prié à Herstal, en la petite chapelle, derrière l'Hôtel de Ville. On a beaucoup discuté au sujet de l'identité du thaumaturge que Polain assimile à St. Erasme. Les mères abandonnent, en ex-voto, la bande de nombril du nouveau-né ; les femmes, la bande périodique.

St. Pierre. On trouve à Jodoigne, dans le Bois-St-Pierre une fontaine dont l'eau claire chasse la fièvre. Non loin de Nivelles, il y a une chapelle « *St. Pire al brokète* » à la brochette, où les paysans laissent, en ex-voto, de minuscules et naïfs phallus. Jules Dewert (Folklore Brabançon) estime qu'on a confondu *Brokète* et *Broche* qui est le nom wallon de l'hémorroïde. Cette thèse n'explique pas la forme curieuse des ex-voto.

Ste. Poyète. On honore, au 30 août, cette sainte dont la statue est exposée en la chapelle de Gleixhe, non loin de Honion-Hozémont. Son nom, qui signifie poulette, en wallon, la désigne comme patronne des poussins.

St. Quirin. Honoré spécialement à Huy. Près de Malmedy coule une source miraculeuse dédiée au thaumaturge, à proximité du Pouxhon-des-Iles. Elle guérit à la fois le rhumatisme et les affections de la vue.

Ste. Reine. Fêtée le 7 septembre. Comme, en wallon, elle est appelée « *Royin-ne* », nous l'invoquons contre la « *royne* » c'est-à-dire la gale.

St. Roch. Protecteur des pestiférés. Comme il nous exhibe sa jambe nue marquée d'une plaie et qu'il a un chien près de lui, le peuple le prie aussi contre la rage canine. — Chapelle particulièrement fréquentée à Châtelet. Elle fut édifiée en 1626. — Chapelle St. Roch, à Lumay, place du Batty. Sur la porte, il y a un gros clou en fer que les jeunes filles vont baiser en prononçant le prénom de

fiancé. — Les pèlerins qui nous reviennent de St. Roch en Ardenne, « *les saints rokis* », entourent leur bâton de lycopode dit *caw' di r'nâ* (queue de renard) ou « *patte di ichêl* » (patte de chat). Jadis, les liégeois partaient de nuit pour se rendre au sanctuaire vénéré.

Ste. Rolande est priée en la chapelle des Dames Bénédictines d'Avroy contre la mortalité du bétail.

Ste. Rose. Honorée le 30 août, à Chaudfontaine. Elle guérit l'érésipèle, nommée « *rose* » en wallon.

St. Rwèsmele. Nous avons dit que la sainte de l'avortement honorée jadis en la collégiale Ste-Croix, à Liège, n'était autre que la Vierge à la Colombe. A Dison, nous trouvons sa réplique masculinisée sous le nom de St-Rwèsmele.

Ste. Sereine est invoquée à Mons, pour obtenir un ciel « *serein* ».

St. Servais. Ceux qui assistent à sa fête annuelle, à Stambingge-lez-Tournai, se munissent d'un picquet dont ils « *touchent* » la statue à la poitrine, aux deux flancs et dans le dos. St-Servais est représenté couché sur une paire de cornes énormes, qui doivent être repeintes fréquemment, tant on les « *touche* ». L'office achevé, on abandonne la bague écorcée, en ex-voto.

St. Souweir. Ce thaumaturge, qui est prié dans la paroissiale de Jupille, n'est autre que St. Valentin. On invoque son intercession contre « *li rondê* » ou suette ou sueur de tête chez l'enfant. On lui fait offrande du honnet du petit malade.

St. Stamp est prié à Anhée-lez-Dinant pour que les enfants « *stampent* » (marchent). D'aucuns assimilent St. Stamp à St. Stapin du Languedoc.

St. Thibaut est honoré à la chapelle de Montaign-Laroche où vécut, enfant, la célèbre révolutionnaire liégeoise, Théroigne de Méricourt. Il est le patron des gens qui mangent trop bien et qui boivent beaucoup.

St. Thomas possède sa légende. Lorsqu'on eut démoli son ermitage, les communes limitrophes se disputèrent la possession de la statue vénérée et les habitants de Perlé la volèrent. Grand fut leur étonnement, le lendemain, en

constatant qu'elle était retournée à son ancien emplacement.

St. Vincent est, comme chacun le sait, le patron des vignerons auxquels il promet du vin épais comme le sang. On l'honore à Soignies, où les habitants se frottent contre les colonnes entourant son tombeau. On le prie pour la guérison du rhumatisme.

Ste. Walburge est invoquée contre les rats. Les paysans sèment dans le grenier de petits billets sur lesquels ils ont écrit : « Rats ! par Ste-Walburge, prend ce billet et vas le porter chez un tel ». On dit qu'on voit les rongeurs dévénager en bandes et se rendre dans la demeure du concitoyen ainsi désigné.

St. Walroi à Chaisières en Ardenne. Il y a une cinquantaine d'années, la Ste. Vierge fit plusieurs apparitions en ce lieu. On y boit à une source miraculeuse.

S. Zoïlot. Fontaine merveilleuse, au château de Solières. Contre les maux d'oreille.

RODOLPHE DE WARSAGE.

Les Vieilles Rues de Bruxelles. (1)

(HUBERT HENRY).

Des souvenirs ou des légendes s'attachent aux noms de nos vieilles rues.

On a eu le bon esprit de les conserver ou de les rétablir après la tourmente révolutionnaire française de la fin du 18^e siècle, au cours de laquelle beaucoup de nos artères furent débaptisées, principalement celles aux appellations religieuses.

Au moment où de grands travaux, notamment ceux de la Jonction, bouleversent et chambardent, c'est le cas de le dire, nos vieux quartiers, alors que ses voies vont être mutilées ou même disparaître, il n'est pas inopportun de rappeler l'origine de certaines d'entre elles.

Ces empreintes folkloriques se rencontrent particulièrement dans les quartiers des *Marolles*, de *Saint-Géry*, du *Béguinage* et de la *rue de Flandre*, dans ce Vieux-Bruxelles qui constituait en grande partie ce que l'on nommait il y a quatre ou cinq cents ans la *Cuppe*, corruption du mot flamand *Kuipe* ou *Cuve*.

Nous n'avons pas conservé cette expression, mais une autre ancienne cité, Gand, l'a encore. N'y a-t-il pas, en effet, la Cuve de Gand ?

Quand je dis qu'elle n'existe plus ici, je fais erreur : une misérable petite impasse — sise rue Marché-aux-Fro-

(1) Ouvrages consultés :

Histoire de la ville de Bruxelles, par Alex. Henne et Alph. Wauters. — *Guide illustré de Bruxelles*, par G. Des Marez. — *Chroniques des rues de Bruxelles*, par Collin de Planey. — *Dictionnaire des rues de Bruxelles*, par T. Nochart. — *Bruxelles ancien et moderne*, par Maroy. — *Légendes bruxelloises*, par V. De Voghel. — *Souvenirs du Vieux Bruxelles*, par Joe Dirix de ten Hamme. — *Description de Bruxelles*, auteur inconnu. — *Bruxelles à travers les âges*, par Hymans.

mages — reste seule pour perpétuer le souvenir de la sévère agglomération que fut jadis la Cuve de Bruxelles...

Il y a bien une rue de la Cuve, mais elle est moderne et n'a pas la même signification que celle qui était donnée à ce nom par nos ancêtres : elle se trouve parini un groupe de voies que l'administration communale d'Ixelles a dotées des attributs de la brasserie, telles que la rue du Serpentin, rue de l'Orge, rue de la Levure, rue de la Cuve.

Il me paraît intéressant, avant d'entamer le véritable sujet de cette étude, de signaler ce passage trouvé dans un manuscrit de la Bibliothèque Royale (2) :

« ... que celuy Leon prince des Tongrois et Roy des Belgiens lequ'el on vit (selon les annales) estre le premier fondateur de Bruxelles, vivoit l'an 340 avant la nativité de notre sainteur, fils de Malachaine prince et Roy des Cymbres, Tongres et belges... »

Que faudrait-il en croire ?

On a beaucoup disserté, n'est-ce pas ?, sur le fondateur de Bruxelles.

Je ne cite donc ce passage qu'à titre d'originalité.

Et puisque nous voici à l'époque primitive de la cité, souvenons-nous de sa première enceinte ; elle fut établie au 7^e s. et ne consistait qu'en un rempart.

La deuxième et la troisième furent des murailles fortifiées et flanquées de portes et de tours ; l'une date de 1040, et l'autre, de 1379.

Divisant Bruxelles en trois quartiers, nous avons :

au Sud, les Marolles ;

au Centre, St-Géry ;

au Nord, le Béguinage et la rue de Flandre.

Notre curiosité folklorique trouvera surtout à s'attacher aux quartiers des Marolles et de St-Géry.

C'est le plan de la présente étude.

(2) Ms. 6448, Fonds Hauwaert, p. 315.

Elle ne portera que sur les noms de rues, à l'exclusion des places publiques et des monuments.

Rappelons que le « Folklore Brabançon » a publié, dans son numéro du mois d'octobre 1934, un très important travail de M. Louis Verniers sur les « Impasses de Bruxelles ».

Seront exclues aussi les voies dont les noms s'expliquent eux-mêmes, comme, par exemple, les rues des Alexiens, des Tanneurs, des Armuriers, etc., etc.

Point n'est besoin d'en chercher bien loin l'origine.

La division indiquée ci-dessus sera observée dans ses grandes lignes.

Toutefois, comme le présent travail n'est pas un guide pour le promeneur, je ne suivrai qu'un ordre relatif — en dehors du classement par quartiers — dans la présentation de nos vieilles rues.

Que l'on ne s'étonne donc pas de me voir revenir parfois en arrière au cours de ces reminiscences folkloriques.

Vous n'ignorez pas, sans doute, que jadis les maisons ne portaient point de numéro d'ordre : on les désignait par le nom de leur propriétaire, par leur aspect et, surtout, par une enseigne.

C'est seulement au début du 16^e s. qu'on leur apposait un numéro, les groupant par sections. Mais, précisément à cause de ce groupement, les chiffres s'élevaient généralement à des grandeurs fantastiques. Le numérotage des maisons par rues ne commença qu'en 1829.

Pourquoi, ayant parlé du fondateur de Bruxelles, ne rappellerai-je pas la légende suivant laquelle Saint-Michel fut institué le patron de la ville et sa statue érigée, pour protéger la cité, au liant de la tour de l'hôtel de ville ?

Charles d'Orléans, qui habitait le château de Borgval, avait un fils, Henri, lequel eut le grand tort, aux yeux de sa famille, de tomber amoureux d'une jeune fille de la bourgeoisie.

Sans m'arrêter aux diverses péripéties de ce drame, je dirai que Henri fut mis en prison. Il se lamentait dans son étroite cellule, lorsqu'un bienveillant geôlier, de haute et fière stature, vint le délivrer et lui fournir deux coursiers, un pour lui, un pour la belle ; il les dirigea sur Anvers, où les jeunes gens se marièrent.

Henri devint peu après comte de Louvain ; puis ayant établi sa résidence à Bruxelles, il se souvint de St-Michel, car c'était lui qui l'avait délivré, et fit placer sa statue monumentale sur la tour où nous la voyons encore toujours.

Le quartier des Marolles.

Et tout d'abord, d'où provient cette appellation ? Comment toute cette agglomération comprise entre le Sablon et la gare du Midi, entre la Porte de Hal et la rue de la Madeleine, a-t-elle été ainsi dénommée ?

On doit cela à une bien modeste congrégation de religieuses qui vint s'établir dans ces parages en 1660, et qui s'appelait « les Apostolines ou Marolles ».

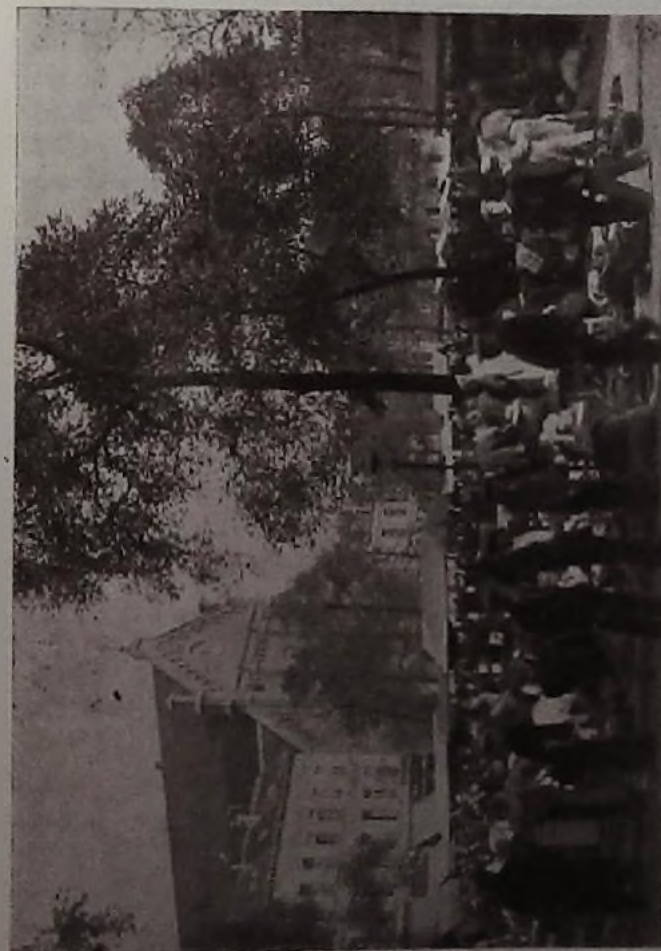
Celles-ci possédaient une église, l'église des Marolles ou de N. D. de Monserrat, succursale de l'église de la Chapelle. On y vénérait vraisemblablement une Vierge Noire comme celle qui faisait en Espagne l'objet de l'important pèlerinage de Montserrat.

Il ne faut pas perdre de vue que les Apostolines se sont établies à Bruxelles pendant la période espagnole, qui, on le sait, fut du 16^e au début du 18^e s.

N'est-il point curieux de constater que ce petit couvent des Sœurs Marolles a pu donner son nom à l'un des plus populaires et des plus vastes quartiers de la ville ?

Parlant de ce quartier, ne peut-on mieux faire que de débiter par son centre d'animation le *Vieux-Marché*, le *Hav'Mett'* des brusseleers cent pour cent ? (3).

Il y a trois cents ans à peu près qu'il est installé là, exactement depuis 1639.



Le Vieux-Marché, place du Jeu de Balles, au Lundi.
(Photo Charles, Etterbeek)

On ne l'a pavé d'un pavage qu'en 1842.

Avant son transfert où nous le connaissons, il se tenait contre le chœur de l'église Saint-Nicolas, qui était

(3) V. Folklore Brabançon, t. XII, p. 145. P. Hermant. A propos de la vanité.

alors dotée d'un beffroi. C'est là que se concentrait l'activité de la cité.

Il y avait des échoppes occupées par des marchands de fromages, venus de Tirlemont et des Flandres, des fripiers et des vendeurs de vieilles pelletteries.

Remarquez le Vieux-Marché actuel ; la tradition en a conservé l'aspect ancien : au centre, les fripiers et autres marchands de vieilleries ; sur les côtés et dans les rues avoisinantes, les fromages et les devantures de maisons de fourrures d'occasion.

C'est tout le folklore bruxellois !

On peut dire que le Vieux-Marché est la quintessence du quartier des Marolles.

Là se rassemblent, les dimanches surtout, la population des alentours aussi les amateurs des faubourgs de la ville.

On trouve aux étals du Vieux-Marché les choses les plus disparates, les plus bizarres, jusqu'à même, peu après la guerre, un avion monoplane !

Ce lieu réserve à celui qui s'y promène en curieux, de savoureuses surprises.

* * *

Nous allons voir les rues de ce vieux-Bruxelles, si riche en souvenirs folkloriques.

Il est une expression du terroir assez pittoresque : « *Quilale (celui-là) ça est acor (encore) le malin d'la rue d'la Plume* ».

Cette rue donne sur le Vieux-Marché même.

D'où proviennent, et son appellation, et la phrase citée ?

Je ne suis pas parvenu à le savoir.

Il est probable cependant que le nom a été donné à la rue par l'enseigne d'une auberge, comme le fait était fréquent il y a quelques siècles ; et que l'expression « le malin de la rue de la Plume » désignait dans le temps, par dérision, un de ses habitants, personnage prétentieux, voulant être plus savant que tout autre, un « stoeffer » enfin, pour employer le terme adéquat si cher aux bruxellois.

La rue Haute, la principale voie du quartier, conserve, si l'on veut, le souvenir de son ancienne destination,

en l'espèce l'important Hôpital St-Pierre : il est situé sur l'emplacement de la « Léproserie St-Pierre », créée en cette même place en 1155. Au bout, se trouvait le cimetière des lépreux.



La rue de la Plume, vue du Vieux-Marché. Dégustation de nouilles à la chourrèe. (Photo Charles Huet)

L'établissement fut transféré, au 15^e s., à la campagne, à Linkebeek, à l'endroit dit « Begijnenhof ».

Toutefois, le convent des Sœurs qui desservait la léproserie subsista jusqu'en 1783, date à laquelle fut fondé l'Hôpital civil.

Examinons les plus intéressantes voies qui débouchent dans cette grande artère, comme les ruisseaux se jettent dans une rivière.

La rue des Vers personnifie, dirai-je bien, à elle seule le quartier.

Il y a encore une soixantaine d'années, on n'osait guère s'y aventurer, ses habitants ayant une réputation assez détestable, point trop usurpée, il faut le dire.

En 1766, cette rue s'appelait *Piermans*, qui était une corruption de *Piermont*, nom d'une famille de l'endroit.

Piermans signifiait « l'Homme-aux-vers-de terre » dans la pensée d'un employé chargé de la traduction du nom des rues (déjà !); sans hésitation et sans doute pour abrégé, il écrivit « rue des Vers », nom qui lui est toujours resté (4).

Et voyez comme cependant les traditions ont la vie dure : aujourd'hui encore, parlez aux vieux habitants du terroir — et peut-être aux jeunes, — et demandez-leur où se trouve la « *Pieremans straat* », ils vous diront tout de suite : « *Daar, Mijnheer* », en vous montrant du doigt la rue des Vers.

Voici la rue des Renards ; elle s'est appelée « rue du Loup » jusqu'au 16^e s.

Loup, Renard, je comprends, direz-vous ; ces dénominations viennent du fait que jadis un bois se trouvait là ; les noms donnés à la rue cachent une histoire, une terrible histoire de bêtes fauves.

Pas du tout ! Ces noms ont servi d'enseignes à des cabarets. Un de ces établissements, le Renard, était, notamment, situé un peu plus loin, rue Haute.

Pourquoi a-t-on, au 16^e s., débaptisé la rue du Loup pour l'appeler rue du Renard, dont on a fait rue des Renards ?

Mystère.

(4) Nous aurons l'occasion de remarquer, au cours de cette étude la bizarrerie de certaines traductions dans les noms des rues. Nous ne nous en soucions pas trop et ne cherchons pas à comprendre. C'est aussi une tradition...

Voici ensuite la rue de la Rasière, proche de la Porte de Hal.

Pour quel motif ce nom lui a-t-il été donné ?

Serait-ce en souvenir d'une rue du Vieil-Anderlecht, la « rue de Gaesbeek », qui, à la suite des faits que je vais rapporter, fut débaptisée et appelée « rue de la Tour rasée », puis « rue de la Rasière » par erreur d'interprétation ?

Peut-être. On bien a-t-on voulu faire allusion à la Rasière, qui était aux 16^e et 17^e siècles une mesure de capacité valant 60 kilos ou 70 litres, en usage à Lille, en Artois et en Normandie pour peser différentes choses, particulièrement la houille ?

Peut-être aussi.

A mon sens pourtant, la première acception paraît la bonne, parceque plus ancienne et parceque les sires de Gaesbeek, qui sont mêlés à l'histoire, étaient connus des populations bruxelloises de ce côté de la cité.

C'est pourquoi je rappelle les faits qui ont donné lieu au nom de la Rasière.

Après l'assassinat d'Everard de T'Serclaes, le 26 mars 1388, les gens de Bruxelles se rendirent en masse au château de Gaesbeek, dont le seigneur avait été, comme on sait, l'instigateur du crime. Ils mirent le siège devant le domaine.

Ils avaient eu soin auparavant de changer le nom de la rue de Gaesbeek en celui de « rue de la Tour rasée ».

C'était une manière d'avertissement, une façon de faire entendre leur intention de s'emparer du château et de le détruire, ce qui eut lieu, du reste.

Gaesbeek fut pris le 30 mars 1388, les assiégeants y mirent le feu et le rasèrent entièrement.

Il est fort possible que l'ancienne rue de Gaesbeek, devenue rue de la Tour rasée et peu après rue de la Rasière, ait été supprimée dans un temps où le souvenir des faits que je viens de rappeler n'était pas tout à fait perdu, et que l'on ait voulu le perpétuer... tout en maintenant l'erreur d'interprétation du mot « Rasière ».

La rue Saint-Ghislain vient ensuite.

Deux versions expliquent sa dénomination :

Suivant la première, il existait non loin, rue Haute, un hôpital ou plutôt une maison de refuge, St-Ghislain, où les pèlerins pouvaient être admis pendant trois jours, tout comme dans nos modernes asiles de nuit.

La seconde version est plus poétique, quoique prenant son origine de l'enseigne d'un estaminet de la rue, représentant une Ourse.

Quel rapport, dites-vous, y a-t-il entre St-Ghislain et une ourse ? Un rapport plus grand qu'on ne pense. La légende ci-dessous l'explique.

Vers la fin du règne de Dagobert I^{er}, de joyeuse mémoire à cause de la chanson de St-Éloi, soit au 7^e s., St-Ghislain installa un petit ermitage près de Mons.

Le roi des Francs chassant un jour par là, poursuivit une ourse qui se réfugia dans l'ermitage et se blottit à côté d'un panier contenant les vêtements sacerdotaux de l'ermite.

Dagobert l'y rejoignit bientôt ; il fut stupéfait de voir l'animal tranquillement couché aux pieds du saint qui prînit. Il accorda la vie à la bête et se retira.

Après son départ, l'ourse se sauva... avec le panier entre les dents.

Voulant, naturellement, rentrer en possession de son bien, St-Ghislain se mit à sa poursuite, mais il n'allait pas assez vite ; de plus, il s'égara. Soudain un aigle lui apparut, qui semble l'inviter à le suivre ; en effet, il le mène à l'ancre de l'ourse.

Le site est charmant ; St-Ghislain le trouve si convenable qu'il y transfère sa cahane.

L'ourse et l'aigle ne le quittent plus désormais.

Des disciples ne tardent pas à se joindre à l'anachorète ; un monastère s'élève sur les lieux, puis une ville, la ville de St-Ghislain.

Le saint mourut en 670 ; pour perpétuer le souvenir de l'attachement que lui vouèrent les deux animaux, l'abbaye nourrit un aigle et une ourse jusqu'à sa destruction, à la révolution française.

Et la relation qui s'établit par la suite entre cette légende et la rue St-Ghislain ? demandez-vous.

La voici :

Avant sa mort, St-Ghislain avait désiré visiter son ami St-Amand, à Anvers. Il partit donc ; mais il s'arrêta près de Bruxelles, dans ce coin de la forêt de Soignes qui fait actuellement partie de la ville. Il y séjourna et construisit une petite chapelle à laquelle on accédait par un chemin, appelé tout de suite « chemin St-Ghislain » et qui n'était autre que la rue de ce nom existant aujourd'hui.

Je pourrais m'arrêter, car ceci suffit pour justifier l'appellation ; mais il y a mieux encore.

A quelque temps de là, St-Ghislain, qui avait enfin été à Anvers, revenait vers sa petite chapelle, lorsqu'il entra, pour y passer la nuit, dans une maisonnette située non loin, habitée par un vieillard et sa fille, jeune et jolie.

Or, un bandit redouté dans la contrée, nommé Stock, qui convoitait la jeune fille, avait résolu de s'introduire dans la maisonnette précisément cette nuit-là.

C'est ce qu'il fit, mais au moment opportun de robustes bras l'encercèrent et l'étouffèrent : l'ourse de St-Ghislain était arrivée à propos.

En souvenir de cette intervention, un estaminet de la rue porta longtemps l'enseigne « A l'Ourse ».

Cette dernière légende n'a probablement qu'un rapport de coïncidence avec le nom de la rue St-Ghislain. Mais on sait bien que dans les temps anciens, où l'usage des surnoms et des sobriquets était fréquent, l'habitant se chargeait souvent de donner lui-même un nom aux voies de communication de son patelin, et que ce nom dépendait parfois d'une enseigne qui elle-même rappelait un fait ou une histoire.

Vous êtes-vous déjà demandé, par exemple, pourquoi une rue proche de celle que nous quittons, la rue Notre Seigneur, qui se trouve tout près de l'église de la Chapelle, porte ce nom ?

Ecoutez ce que raconte la tradition :

Le 17 mars 1440, trois jours avant la fête de Pâques, les habitants du Vieux-Bruxelles se révoltèrent contre les magistrats, officiers du duc de Bourgogne, auxquels ils reprochaient des exactions. La révolte fut reprise en quelques heures ; des coupables furent bannis ; mais d'autres, au nombre de cinq, condamnés à mort.

On ne badinait point, en ce temps-là.

Parmi eux il y avait un ouvrier tailleur, Thomas Guijs, fort mauvais sujet. Il possédait une sœur, qu'il aimait beaucoup, servante dans une taverne de la rue Haute ; laide et contrefaite, mais pieuse et honnête, elle était fort estimée.

Cette année-là, on établissait à Bruxelles une coutume d'Ypres et de Courtrai, où elle était en usage depuis plus de deux cents ans : elle consistait à représenter la passion du Christ le Vendredi-Saint.

On devait choisir un condamné à mort, à qui on accorderait la grâce s'il ne succombait pas, car aucun des outrages réservés au Christ ne devaient lui être épargnés.

A la demande de sa sœur, Guijs fut désigné par le prieur des Dominicains pour remplir ce rôle.

La cérémonie eut lieu dans l'église de la Chapelle.

La victime fut flagellée, souffletée, puis mise en croix ; elle souffrit beaucoup, mais elle vivait encore lorsqu'on la descendit ; on la mit ensuite en un cercueil recouvert d'un drap funèbre et, portée par six religieux, elle fit encore un long et lamentable trajet par la rue de la Madeleine, la Montagne de la Cour, jusqu'à la place des Palais, où se trouvait un reposoir.

Là, on dégagea Guijs. Il vivait encore. On lui accorda la liberté.

Il avait enduré son supplice avec patience et résignation et se déclara converti, ce qu'il fut, en effet.

La rue qu'il habitait s'appelait alors la « rue de Bruxelles ». On la nomma « rue Notre-Seigneur en souvenir de Thomas Guijs ».

Ce nom lui fut enlevé en 1794, à la révolution française et remplacé par le nom de « Voltaire ».

Comme trouvaille, c'était assez réussi !

Elle ne le garda du reste pas, car on lui rendit peu après le nom de « Notre-Seigneur », qu'elle a conservé depuis.

On voit encore à l'un de ses coins une fresque représentant le « Portement de la Croix » due au peintre Van Eycken (ne confondez pas avec le Jean Van Eyck 16^e s. : il s'agit ici d'une peinture datant de 1840).

On distingue vaguement le tableau à travers la poutre qui encrasse la glace qui le recouvre.

Un coup de torchon exigerait-il donc tant de peine, vraiment ?



Rue Notre-Seigneur. Dans le cadre se trouve un tableau du portement de la Croix. (Photo Charlier, Pitterbeck).

De l'autre côté de la rue Haute, sur l'autre versant, s'il m'est permis de m'exprimer ainsi, nous rencontrons :

la « rue du Faucon », nom qui lui vient d'une brasserie portant cet animal comme enseigne ; il a remplacé celui de la « rue du Bourreau ». L'exécuteur des hautes œuvres l'a effectivement habitée pendant longtemps.

la rue de l'Eventail, anciennement « rue de la Hauen ». Une taverne, dénommée à l'Eventaile, s'y trouvait.

la *rue Notre-Dame-de-Grâces* ; il y avait là jadis une petite chapelle dédiée à Notre-Dame-de-Grâces. Elle a disparu, mais l'appellation est restée.



Maison de Brenghel le Vieux, rue Haute.
(Photo Charlier, Etterbeek.)

la *rue de la Porte-Rouge*. Ce nom est d'une explication aisée ; mais ce qui caractérise cette voie est l'immeuble qui l'occupe au coin de la rue Haute.

C'est l'ancienne propriété de Brenghel-le-Vieux ; il y mourut et fut enterré, comme on ne l'ignore point, dans

l'église de la Chapelle. Cette maison appartient également à David Teniers, qui l'avait héritée de sa mère, fille de Brenghel-de-Velours.

C'était un bâtiment très important pour l'époque.

La *rue Christine*. On raconte que la reine Christine de Suède, jeune, instruite, mais indépendante, lorsqu'elle eut abdiqué et passé la couronne à son cousin Charles-Gustave, vint à Anvers et de là à Bruxelles, où elle séjourna à la cour du Gouverneur-Général l'archiduc Léopold, successeur de don Juan d'Autriche.

Elle se convertit au catholicisme et fit, à cette occasion, une retraite dans un couvent situé sur l'emplacement actuel de la rue Christine.

Ceci explique donc cela.

Voici encore la *rue des Chandeliers*.

C'est en cet endroit que se trouvait rassemblés les fabricants de chandelles, le mode d'éclairage d'alors. Aussi, cette rue se nommait-elle « rue des Faiseurs de Chandelles ».

Quel est celui qui en a fait rue des Chandeliers, confondant et identifiant deux choses, les Chandelles et ce qui leur sert de support ?

Le malin de la rue de la Plume, probablement ?

La plupart des artères débouchant rue Haute la relient à la *rue Blaes*, qui lui est parallèle ; elle lui est aussi bien postérieure, d'ailleurs.

Son nom n'évoque que celui d'un personnage bruxellois.

Elle me rappelle un mot d'un de nos « ketjes » au langage savoureux du terroir : une affiche de théâtre annonçait il y a quelque quarante ans la reprise de *Ruy Blas*, le drame de Victor Hugo.

Deux gamins passent devant.

— Tiens, tiens, dit l'un d'eux, regar' une fois, Jef ; ça est toulemême drolle : on va mett' not' reuïe sur le théâtre ».

Il traduisait d'après l'orthographe phonique des Marolles « renie Blasse ».

Pourquoi la *rue de la Samaritaine* n-t-elle été ainsi baptisée ?

Il y avait, entre les maisons n° 21 et 23, un groupe de pierre représentant le « Christ et la Samaritaine » ; il était placé au dessus d'un puits que l'on a transformé en fontaine publique.

Les gens du quartier disent parfois — de fort bonne foi assurément — « rue Sainte-Maritaine ».

Ignorance simpliste...

La rue Montserrat est un de ces multiples souvenirs de l'époque espagnole qui se retrouvent surtout dans les parages marolliens.

Nous avons vu plus haut que les religieuses Apostolines avaient possédé une Vierge Noire, la Vierge de Montserrat.

Telle est l'origine du nom de la petite rue en question.

Une plaisante histoire s'attache à la rue du Saint-Esprit.

Un comédien qui l'habitait lorsqu'elle se nommait « rue du Marché de la Chapelle », hérita de son grand-père qu'il n'avait jamais connu. Il se débarrassa de toutes les choses comportant ce petit héritage, sauf d'une culotte invraisemblablement risible ; elle était faite de plusieurs morceaux d'étoffes disparates. Il la mit quelques jours après pour jouer dans une comédie.

Rien d'anormal jusqu'ici. Mais ne voilà-t-il pas que la nuit qui suivit son inauguration sur les planches, la culotte quitta la chaise sur laquelle elle reposait et se mit à danser une valse désordonnée dans la chambre et au dessus du lit ?

Le comédien, terrifié, ne peut naturellement dormir. Il court dès l'apparition de l'aurore chez le curé, qui vient faire une décente sur les lieux. On décide de brûler la mystérieuse culotte. Dès lors, plus rien ne se passe.

C'était bien, paraît-il, l'esprit du grand-père qui avait protesté contre l'outrage fait à son vêtement.

Les habitants de la rue l'appelèrent « rue de l'Esprit », dont on fit un jour « rue du St-Esprit ».

Ceci est l'histoire folklorique.

Voici plus vraisemblablement la réalité :

Il existait là une œuvre dite « Maison du St-Esprit de la Chapelle », destinée à secourir des aveugles, des

lades, des estropiés.

C'est elle qui donna sans doute son nom à la rue, au 18^e s.

Rue de la Querelle. Voilà un nom prometteur d'histoire. En effet.

Au début du 17^e s., vivaient dans cette rue deux jeunes gens liés d'amitiés.

« Deux coqs vivoient en paix ; une poule survint,

« Et voilà la guerre allumée ».

Telle est l'histoire de Guy et d'Albert, les jeunes gens dont il s'agit.

Le premier, le fils d'un brasseur, se fiança à la nièce d'un chanoine de Ste-Gudule, qu'Albert aurait aussi voulu épouser. De là naquit une inimitié si forte qu'un jour Albert provoqua Guy en duel, au cours d'une fête.

Les duels étaient alors très fréquents et l'église ainsi que les autorités commençaient à se montrer fort sévères.

Guy était brave, mais réprouvait le duel ; il refusa de se battre et partit en France, où il s'engagea dans les armées de Louis XIII.

Or, Albert, contraint peu après de quitter aussi le pays, alla également s'engager dans les troupes françaises.

Ce qui devait arriver arriva : les deux anciens amis finirent par se rencontrer. Albert, têtu, provoqua de nouveau Guy, qui, cette fois, accepta. Le duel eut lieu ; Albert fut tué.

Comme je viens de le dire, l'église et l'État commençaient à sévir contre les duellistes : le tout puissant cardinal de Richelieu avait fait décréter à leur égard des peines terribles, voire la peine de mort.

Guy fut arrêté au moment où il cherchait à se sauver, et il allait être décapité, quand, à l'intervention de l'oncle chanoine, on le grâcia.

Il revint à Bruxelles et épousa la nièce de l'ecclésiastique.

La rue habitée par les deux anciens amis porta depuis le nom de « rue de la Querelle » et celle où demeurait la jeune fille, située au centre de la ville, devint la rue de la Fiancée.

Il est, au bas des Marolles, une artère assez importante : c'est la *rue Terre-Neuve* ou de *Terre-Neuve*, comme disent les gens du crû.

Cette appellation n'a aucun rapport, je m'empresse de le noter, avec la célèbre race de chiens, ni avec l'île de l'Amérique du Nord sur laquelle Jacques Cartier posa le drapeau français en 1534.

Son origine, quant au nom, a pourtant avec elle une certaine analogie : la *Seine* inondant régulièrement les prairies bordant ses rives, on résolut de l'endiguer de ce côté-là. Les terres, ainsi asséchées, devinrent cultivables et habitables. Ce furent de véritables *Terres Neuves*.

Aussi est-ce de ce nom que l'on baptisa la principale rue que l'on y traça.

* * *

Le quartier Saint-Géry.

Tout le monde sait que l'île *St-Géry*, qui était au milieu de la *Seine*, fut le noyau de *Bruxelles* (5). Les *Marolles* ont peu à peu attiré l'attention des amateurs de pittoresque ; elles ont pu absorber le quartier *St-Géry*, mais elles ne lui ont pas enlevé son caractère, ni ses curiosités folkloriques.

Les premiers comtes de *Louvain* y avaient leur résidence ; une église y fut bâtie, au *X^e siècle* disent les uns, bien avant disent les autres, ce qui semble plus probable. Elles disparut. L'église des *Riches-Claires* lui succéda.

La deuxième enceinte de la ville, dont il est question plus haut, était adossée à l'église primitive.

Il y a, sur l'emplacement de la cité première, une rue et une place *St-Géry*.

Un marché s'y est bien vite installé, qui existe toujours ; on y vendait surtout — maintenant encore — du beurre, du fromage (c'est curieux comme les anciens *bruxellois* aimaient le fromage !) et des œufs.

(5) V. *Folklore Bruxellois*, t. XII, p. 159. Louis Struobant : *L'île Saint-Géry*.

C'est également là qu'il y a quelques siècles, les femmes de *Rhode-St-Genèse* venaient débiter des spécialités du village, les « *Taartjes van Ron* », tartelottes à la confiture de prunes ou de pommes.



Marché Saint-Géry. Relappes des Marchands de fromage.
(Photo Charlier, Etterbeek).

Non loin se trouve la *rue St-Christophe*, qui est relativement récente (elle ne date que de 1806). Elle a été percée à travers les jardins de l'ancien local des *Arquebusiers*. Un *St-Christophe* était jadis placé au dessus de l'entrée principale des bâtiments de cette gilde. On le voit aujourd'hui au coin de la *rue des Chartreux*.

La *rue du Boulet*. Elle date de la Révolution française de 1799. Nos voisins la percèrent dans une ancienne blanchisserie, la blanchisserie des *Chartreux*, qui servait précédemment de remise à leur matériel d'artillerie.

Ils ne se mirent pas en frais d'imagination pour trouver un nom à donner à la nouvelle artère : ils prirent tout bêtement la partie pour le tout.

Je veux vous conter maintenant une légende très amusante, celle de la *rue de la Braye*, rue parallèle à la *rue du Boulet*.

La *braye* fut, on le sait, le vêtement servant de pantalon aux Gaulois. Les villageois d'il y a un siècle employaient encore ce vocable.

Or donc, un coutelier de Namur et un marchand de Gembloux se rendaient tous deux à Bruxelles en l'an de grâce 1670. Un chien appartenant au marchand les suivait. Son possesseur se mit à vanter l'intelligence et le flair de la bête avec tant de conviction qu'il en arriva à parier pour un souper à faire dans la capitale, qu'il cacherait sur la route une pièce de monnaie, à l'insu du chien, et que celui-ci retournerait en arrière, la trouverait et la lui rapporterait à son auberge à Bruxelles.

On marque une pièce et on la cache au pied d'un chêne au bord de la route.

Arrivés à Wavre, le marchand montre au chien une pièce identique et lui ordonne de retourner en arrière et de chercher, eux continuant leur chemin.

Les voici à Bruxelles ; ils s'installent à l'auberge et attendent.

Pendant ce temps, un colporteur parti de Gembloux se reposait au pied du chêne dont il vient d'être question. Son regard est bientôt attiré par un objet brillant au soleil : c'est la pièce cachée.

A ce moment précis passe le chien du marchand : il a vu aussi la pièce, se souvient des ordres du maître, s'arrête. Il voit le colporteur introduire l'objet dans la poche de son pantalon.

Son parti est pris sans doute car il se couche près de l'homme et, quand celui-ci se lève et reprend la route, il le suit.

Le piéton, croyant ce chien perdu et content de trouver un maître, se réjouit ; ils arrivent ainsi à Bruxelles l'un suivant l'autre et entrent dans une auberge. Le colporteur y passe la nuit ; le chien aussi, installé sur le pantalon déposé sur une chaise.

Le matin, le voyageur ouvre la porte de la chambre. Le chien attendait-il ce geste ? Le voilà détalant comme un lièvre mais... emportant dans la gueule la culotte rectiligne.

Où va-t-il ?

Directement à l'auberge où loge d'habitude son maître.

Ce dernier n'espérait plus le revoir et avait déjà subi les sarcasmes de son compagnon.

Ce qui advint, vous le devinez : le sou tomba de la poche ; et le pari fut gagné.

Le repas eut lieu, généreusement offert par le perdant, repas auquel assista le colporteur qui avait suivi les traces du chien et l'avait réclamé ainsi que sa culotte.

Et voilà pourquoi la rue dans laquelle se trouvait l'auberge où le colporteur passa la nuit s'est appelée « rue de la Braie ».

C'est une enseigne qui est l'origine du nom de la rue de la Tête d'or.

Non loin il y avait, en 1490, un cabaret, enseigné ainsi, où l'on débitait une si saine bière qu'elle préservait, prétendait ceux qui en buvaient, des atteintes de la peste. Et, naturellement, ce cabaret comptait une fort nombreuse clientèle.

Ceci prouve que de ce temps-là déjà les commerçants avisés savaient utiliser la réclame. Celle du teneur de la Tête d'or avait l'avantage de favoriser l'amour du bruxellois pour la bonne bière, en la couvrant d'un heureux et hygiénique prétexte.

La rue des Six-Jetons a un passé assez confus.

Elle a remplacé un ancien fossé comblé de la première enceinte de Bruxelles, devenu chemin en l'an 1357.

D'après les uns, il y aurait eu primitivement une barrière à l'entrée de ce chemin, pour le passage de laquelle on devait verser six petites pièces.

D'après d'autres, il s'agirait de véritables jetons, avec lesquels on jouait dans un estaminet de l'endroit.

La rue de la Cigogne, dont le nom a probablement été emprunté à l'enseigne d'une auberge, n'a d'intéressant que son entrée pittoresque.

La photographie ci-jointe ne rend point — et c'est dommage — les dorures qui revêtent les ornements en fer forgé de cette originale porte. Le saint enfermé dans la petite chapelle est le saint du quartier, St-Christophe.

La rue Notre-Dame-du-Sommeil était un chemin presque désert à la fin du XVI^e siècle. Un couvent de Chartreux y fut ensuite bâti, et la rue s'appela « du Jardin des Chartreux ».

Attenant à ce couvent, il y avait une chapelle contenant une Vierge que les personnes souffrant d'insomnies allaient invoquer. De là, Notre-Dame du Sommeil, et de là aussi, nouveau nom pour la rue.



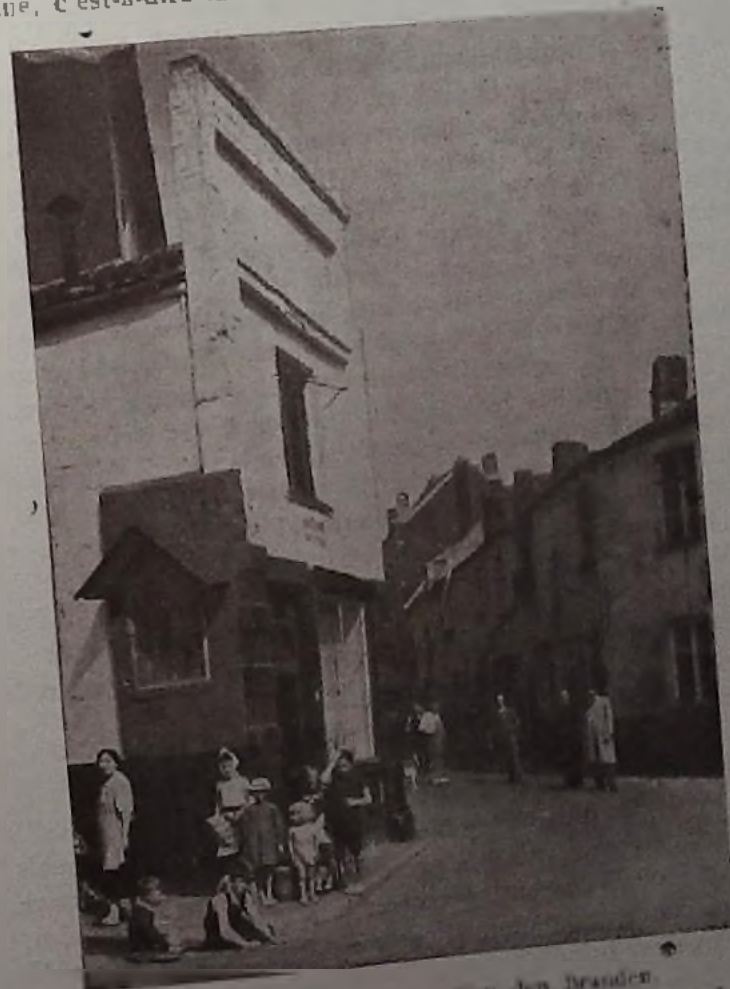
Entrée de la rue de la Cigogne, surmontée d'une jolie niche avec ornements en fonte dorée.
(Photo Charlier, Etterbeek).

Mais le couvent disparut en 1783, l'ordre des Chartreux ayant été supprimé.

On changea, naturellement, l'appellation de l'artère qui devint « rue du Calendrier Républicain », ce qui était infiniment plus poétique, évidemment.

Après la tourmente, le peuple se débarrassa du Calendrier républicain et reprit l'ancienne dénomination de N. D. du Sommeil.

L'étiquette « rue Van den Branden » n'a rien de particulièrement remarquable ; cela sent plutôt le modernisme, c'est-à-dire la manie que l'on a de nos jours d'or-



Le Coin du diable, rue Van den Branden.
(Photo Charlier, Etterbeek).

ner (?) les artères de la ville de noms de politiciens plus ou moins illustres ou intéressants. Cependant, cette rue possède un surnom très connu : « le Coin du Diable ».

Oh ! pensez-vous, une légende !

Oui, en effet, et une légende que je vais vous dire.

J'imagine que la petite chapelle que vous voyez sur la photographie ci-dessous, et qui est adossée à ce singulier pan de mur, a été édifiée par quelque âme pieuse du temps pour combattre l'influence maléfique qui a marqué l'endroit de son empreinte.

Voici l'histoire :

Un architecte bruxellois, appelé Olivier, qui habitait une coquette maison rue N. D. du Sommeil, et qui avait amassé quelque bien, s'était chargé de construire un pont et une écluse sur la Senne, à son entrée dans Bruxelles, entre les Portes de Flandre et d'Anderlecht.

Grande et vaste entreprise pour l'époque, tellement conséquente que l'architecte s'y ruina : il n'avait pas prévu rencontrer un si mauvais terrain.

Cet homme lutta contre la malchance, de toutes ses forces. C'est en vain qu'il s'adressa, acculé, à d'anciens amis pour lesquels il s'était montré auparavant large et bienveillant. Ils le lâchèrent proprement, comme cela se présente toujours, du reste. C'est que la reconnaissance est un fardeau si lourd à porter !

Il refusa l'offre généreuse d'une jeune veuve, sa fiancée.

Finalement, le malheureux fut à la veille de la faillite.

Un soir, rentrant désespéré chez lui, il trouve sur le seuil de sa porte un individu.

— Je vous attends, dit cet homme. Entrons.

Olivier pressent un créancier et la catastrophe.

— Que me voulez-vous ? demande-t-il.

— Du bien, répond le visiteur. Vous êtes perdu, mais je m'intéresse à vous. Je peux vous sauver. Quelle somme voulez-vous ? Je vous procurerai tout ce qu'il vous faudra, à une condition, toutefois, car vous devez comprendre qu'il y a une condition.

— Laquelle, s'enquiert Olivier, disposé à souscrire à tout plutôt que de se voir déshonoré (à cette bonne vieille époque, le failli se considérait, en effet, comme tel ; mais... les temps ont changé...).

— Je viendrai dans dix ans vous chercher pour vous

conduire dans ma patrie, qui est loin, et vous devrez me suivre.

— J'y consens, répond l'architecte.

— Entendu ! Voici un million pour commencer.

L'homme s'en fut.

Olivier paya ses dettes, continua son entreprise jusqu'au bout, se maria avec la jeune veuve.

Mais il était tourmenté. Il se construisit une jolie maison de plaisance non loin. Il y allait souvent avec sa famille et des amis, pour se distraire de ses soucis.

Et ainsi, les dix années s'écoulèrent rapidement.

La veille du jour marqué arrive.

Olivier donne un souper de gala ; sa femme, qui est au courant, y invite le vicaire de Ste-Gudule, Jean Van Nullel.

On but beaucoup, surtout l'architecte.

Comme il avait fait chercher à la cave une dernière bouteille, la servante revient épouvantée en disant qu'un homme noir est là.

— Va dire à ton maître, lui a-t-il commandé, que je l'attends.

Tout le monde est consterné et intrigué. Alors, sur les instances de sa femme, Olivier conte son aventure.

— Ne désespérons pas, fait le vicaire. Il propose d'inviter le visiteur à monter.

Il entre en effet, et, dès le seuil, regarde le prêtre.

— Vous ne pensiez pas me trouver ici, dit celui-ci. Vous savez que j'ai quelque pouvoir sur vous. Eh ! bien, voici une mesure que je remplis de grains de millet. Vous allez jurer de laisser en paix Olivier jusqu'à ce que vous ayez ramassé grain à grain tout ce millet.

— Soit, dit l'inconnu.

— Jurez-le sur le Dieu vivant.

— Je le jure, s'empresse de proférer l'autre... et en même temps il commence à ramasser le millet avec une dextérité vraiment extraordinaire.

En voyant cela, le vicaire fait le signe de la Croix, se fait apporter de l'eau bénite et en arrose les grains.

A peine l'homme a-t-il touché ceux-ci, qu'il se brûle et, poussant un hurlement de fureur, disparaît, pour ne plus revenir, l'heure du rendez-vous étant passée.

La maison dans laquelle la scène a eu lieu fut appelée « Maison du Diable », de même que le peuple a nommé « Pont du Diable » le pont construit à proximité.

L'endroit où se trouvait la maison reçut le nom de « Coin du Diable ».

Il l'a toujours gardé, mais la rue est devenue « rue Van de Branden ».

Voici maintenant un coin du Vieux-Bruxelles offrant aussi quelque intérêt : c'est le quartier de la *Putterie*.

Il y avait là autrefois — dès le 14^e s. — beaucoup de puits ; on disait pour cette raison « Jardin-aux-Puits », dont on a fait, avec énormément de bonne volonté « Putterie ».

À moins que l'on n'ait fait allusion au vieux terme puterie, qui signifie tout autre chose.

Le sculpteur Duquesnoy, l'auteur de la statue de Manneken-Pis, l'habitait au 17^e s.

Il existe actuellement une rue Duquesnoy, mais ce n'est pas, naturellement, celle où il a demeuré...

Il ne faut pas s'en étonner.

Des illogismes de ce genre sont assez fréquents, en effet, à Bruxelles. La fontaine de Brouckère et la place de Brouckère, par exemple, ne se trouve point réunies comme on devrait le penser ; l'une est dans le haut de la ville, et l'autre, agrémentée aussi d'une fontaine, dans le bas ; le square Frère-Orban et la rue Frère-Orban ; l'avenue de l'Yser (ancienne avenue des Gaulois) et la place de l'Yser, également situées à des distances fabuleuses l'une de l'autre.

On pourrait continuer... mais nous avons mieux à faire.

Reprenons la Putterie. Par elle, on entrait dans le quartier juif. Je parle des siècles révolus.

Il y existait un « Escalier des Juifs », conduisant aux rues des Sols, Terarken, des Douze-Apôtres, Villa Hermosa, et à d'autres qui ne sont plus. Celles qui subsistent encore et que je viens de nommer, ne présentent plus aucune activité et demeurent l'ombre d'elles-mêmes.

La rue des Sols renfermait la Synagogue, sur l'emplacement de laquelle fut bâtie la chapelle expiatoire de Salazar, qui dépendait de l'hôtel construit par le marquis de Belveder, comte de Salazar.

Vous plairait-il de connaître une historiette expliquant — pour autant qu'on la prenne au sérieux — l'origine du mot louches ?

La voici :

L'hôtel Salazar donnait sur une petite rue appelée « Cuiller-au-Pot », parceque le marquis, qui y faisait régulièrement distribuer la soupe aux indigents, exigeait d'eux qu'ils fussent munis d'une cuiller pour puiser dans le pot.

Cependant, l'intendant voyait ces cuillers prendre des proportions de plus en plus grandes.

« Ces cuillers me semblent louches », déclara-t-il un jour à son maître.

Dès lors, on nomma « louches » les ustensiles servant à puiser la soupe.

Je m'empresse de déclarer que je ne consentirais pas à subir la torture pour affirmer l'authenticité du mot...

Je disais que la synagogue se trouvait dans la rue des Sols : c'est là que Jean de Louvain habitait et qu'il apporta les saintes hosties qu'il venait de voler à l'église Ste-Catherine, et pour lesquelles on lui donna un sac de Sols Parisiens.

Telle serait la raison du nom de la rue, ce qui semble assez logique.

La rue *Terarken* ; elle doit son appellation à un hospice fondé en 1228 par une famille de Clutings. « Arca-Dei » (cet hospice) abritait douze vieilles femmes ; il subsista jusqu'en 1819, époque à laquelle ses pensionnaires furent transférées au Béguinage.

De Arca-Dei on a fait Ter Arken, une simple traduction, d'ailleurs.

La rue des *Douze-Apôtres*, jadis « Montagne des Aveugles » eut aussi son hospice, à partir de 1432. La chapelle des « Douze Apôtres » portait le même nom qu'une ferme lui appartenant, sise à Vossem.

L'hospice des Douze Apôtres recevait... treize vieillards !

Avant d'être habitées par les familles nobles, ces trois rues, des Sols, Terarken et Douze Apôtres, servaient de refuge aux truands et constituaient une vraie Cour des Miracles, où il n'était pas prudent de s'aventurer.

Le duc de *Villa Hermosa*, personnage espagnol considérable, occupa pendant quelque temps un hôtel dans le tronçon qui reste encore de la rue de ce nom.

Plus tard, un cabaret fut ouvert à côté, qui prit pour enseigne « Au duc de Villa Hermosa ».



Loggia de l'ancien hôtel du Clèves, actuellement dit de Ravestein, rue Taverken.
(Photo Charlier, Etterbeek).

Lequel des deux, du duc ou du cabaret, a-t-il donné son nom à cette artère ?

Un petit bout insignifiant de rue, la *Petite rue du Musée* eut des avatars dignes d'une condition moins modeste : d'abord « rue du Sommelier » ou du « Bouteiller »,

elle fut désignée pendant longtemps comme « rue des Trois cocus ». Comme elle ne possédait que trois maisons, il n'y avait pas d'erreur possible...

Après, ce fut la « rue des Cocus ».

Peut-être le nombre des maisons s'était-il accru ?



Porte d'entrée d'une maison, Petite rue du Musée.
(Photo Charlier, Etterbeek).

Ce vocable peu reluisant finit enfin par déplaire aux habitants, ce qui est assez compréhensible.

Ils pétitionnèrent et les pouvoirs de 1806 débaptisèrent la rue ; elle devint, et resta, la « Petite rue du Musée ».

Ci-contre la photographie de la porte d'une de ses anciennes maisons.

Napoléon y aurait logé quand il était encore premier-consul. Les deux fenêtres de l'étage sont celles de l'appartement par lui occupé.

Il ne reste déjà plus de la *rue de l'Empereur* qu'une demi-rue, l'un des deux côtés ayant disparu sous la pioche des terrassiers.

Elle faisait partie de la *rue d'Or* lorsqu'un jour Charles-Quint, pressé et voulant aller au plus court s'y engagea.



Eglise de la Madeleine, surmontée d'un joli campanile.
(Photo A. Charlier, Etterbeek)

Par hasard, une des premières maisons était occupée par un commerçant auquel l'intendant du prince refusait de payer une dette. Il voit passer le Maître, sort et va lui exposer le cas. L'empereur l'écoute et lui remet illico une bourse.

Et c'est ainsi que, depuis, la rue d'Or fut partagée et que la partie antérieure s'appela « rue de l'Empereur ».

L'histoire ne raconte pas ce que ce dernier dit à son intendant.

Pour ceux qui ne croient plus aux légendes, voici une autre explication : le nom serait dû à l'enseigne d'une hôtellerie.

Je préfère l'autre...

Tout le monde connaît l'église de la Madeleine, qui appartient tour à tour aux « Templiers », jusqu'en 1314, aux « Brères Sachets », aux Réformistes en 1580, et aux Catholiques en 1585.

La *rue de la Madeleine* s'appelait au 10^e s. *rue de Steenweg* ou « la Chaussée ».

Elle fut, avant la rue de la Montagne, la première artère pavée de Bruxelles.

Les amateurs de livres qui vont bouquiner à la *Galerie Bortier* située dans cette rue ont-ils regardé la façade de l'immeuble ?

Le dernier propriétaire, M. Bortier le vendit à la ville de Bruxelles en 1847.

C'était auparavant l'habitation du sieur Beydaels, roi d'armes du duché de Brabant, qui l'avait acheté en 1763.

Les Messageries Van Gend occupèrent ensuite ses dépendances pendant quelques années.

Si la rue de la Madeleine n'a pas d'histoire, comme les peuples heureux, la *Petite rue de la Madeleine*, son affluent puis-je dire, en a une très romanesque.

C'est même un drame.

Cela débute à Madrid en 1580. Un soldat de fortune, devenu capitaine aux Archers, Figaro de Hurtado, rencontra à l'occasion d'une corrida de toros la señorita Paquita, fille de don de Mello. Elle avait 17 ans et lui 30. Le classique coup de foudre se produisit de part et d'autre. Grâce à la complicité d'une camériste discrète, un rendez-vous eut lieu.

Autre coup de foudre : le père apprend l'amour de sa fille, qu'il a promise en mariage à son vieil ami don Zumel de Mendoza, âgé de 50 ans.

Au surplus, Figaro est un roturier.

Doña Paquita, séquestrée par son père, trouve moyen de faire porter une lettre à Figaro pour l'informer de ce

qui se passe. Hélas ! il vient d'être enlevé et embarqué pour les Indes !

Le mariage a lieu. Paquita déclare à son époux qu'elle ne l'aime pas et ne sera pas à lui.



Façade de la Galerie Hortier, rue de la Madeleine, ancien hôtel Hevdaels.
(Photo Charlier, Etterbeek).

Un an après, on annonce la mort de Figaro ; mais elle ne peut y croire et garde son souvenir.

Las de cette vie séparée, don Mendoza était devenu un tyran jaloux, torturant sa femme, la menaçant.

Six ans se passent encore ainsi. Don de Mello, le père de Paquita était mort. Mendoza et sa jeune femme

viennent habiter Bruxelles, où les espagnols régnaient ; ils s'installent en un immeuble bien caché, bien grillagé, dans une petite rue derrière l'église de la Madeleine.

Là, Paquita est en butte à la brutalité et aux menaces de mort de son époux. Celui-ci, ne voulant pourtant pas la tuer lui-même, décide d'avoir recours à un chef de bandits qui, de la forêt de Soignes où il se cache, terrorise depuis peu les espagnols de la cité.

Les deux complices se rencontrent à minuit sous l'horloge de l'hôtel de ville. Le grand seigneur amène le brigand chez lui et lui indique ce qu'il a à faire. L'homme, voyant la victime ligotée, déclare tout net qu'il ne tue pas les femmes ; il rend l'argent au mari, qui, au comble de la fureur, prend le couteau et s'élance sur sa femme.

Mais Paquita a reconnu la voix du bandit : c'est Figaro de Hurtado, qui s'est fait détrousseur par vengeance. Il la reconnaît aussi et, avant que don de Mendoza ait eu le temps d'accomplir le meurtre, Figaro le tue.

Les deux amants se sauvent au plus vite et passent en France sous des noms d'emprunt.

On dit qu'ils entrèrent chacun dans un couvent, ce que j'ai difficile à croire...

Ce drame s'est passé dans la Petite rue de la Madeleine.

Une rue dont le nom paraît bizarre, *rue de l'Homme Chrétien*, rappelle le souvenir de l'un de ses habitants, un jeune tisserand. Fort pieux et dévot, il résolut, en 1435, de rétablir la tradition de la procession du S. Sacrement de Miracle, interrompue depuis longtemps.

Et il réussit.

L'artère où il habitait s'appelait « rue du Flacon » ; elle devint par la suite « rue de l'Homme Chrétien ».

Rue de la Colline. Cela vous a un petit air bucolique, poétique ; il devait y avoir là, dites-vous, un attrayant et gentil petit mont dont on a voulu garder la mémoire.

Absolument pas.

Ce nom, que la rue porte depuis le début du 14^e s., lui vient d'une maison désignée sous l'appellation de « La Colline » ; elle était en bois et fut incendiée en 1587.

L'un des plus anciens estaminets de Bruxelles — Le Coffy — était situé au n° 16 de cette voie.

Lorsque Latude, l'éternel prisonnier de la Pompadour, célèbre par ses évasions, s'échappa de la Bastille en



Rue de l'Homme-Christien.
(Photo Charlier, Etterbeek).

1756, pour la seconde fois, c'est au Coffy qu'il se réfugia pendant trois jours avant de passer en Hollande.

Les Patriotes brabançons de 1789 y eurent leur club. C'est aussi dans cette rue que naquit en 1710 Marie-Anne de Cupis Camargo, dite la Camargo, dansense romai-

ne, rivale de la Sallé, qui se vit avec peine éclipsée par elle (8).

Voltaire composa les vers suivants à l'occasion de cette rivalité :

« Ah ! Camargo, que vous êtes brillante !
« Mais que Sallé, grands Dieux, est ravissante !
« Que vos pas sont légers et que les siens sont doux !
« Elle est inimitable et vous êtes nouvelle !
(Camargo avait alors 16 ans.)
« Les Nymphes sautent comme vous,
« Et les Grâces dansent comme elle ».

La « rue qui mène de là à là », ainsi désignait-on jadis la rue de la Pivolette.

Quand on la baptisa officiellement, on lui donna le nom de « Violet », que le peuple n'adopta pas et qu'il remplaça par « de la Violette », ce qui est plus gracieux, incontestablement.

Il lui resta.

Mais là n'est point la question. Cette rue a été le théâtre, si je puis dire, d'une belle histoire, que je vais vous conter.

A l'époque de la Révolution française, y habitait un riche commerçant, père d'une jeune et charmante fille qu'il avait promise en mariage au fils d'un ami aussi aisé que lui.

Toutefois la jeune fille déplorait le projet de son père, vu qu'elle aimait un jeune homme, instruit et de bonne éducation, mais sans fortune, qui vivait modestement avec sa mère dans un petit village belge, proche la frontière.

Il y a parfois, dit-on, une Providence pour les amoureux, comme pour les ivrognes. Aurait-on mis en parallèle ces deux sortes d'êtres parcequ'ils n'y voient pas très clairement, ayant chacun la vision troublée ?

Le mariage désiré par le père venait d'être retardé par une maladie de la jeune fille, maladie assez longue.

Vous ai-je dit que l'on était en guerre ? Non ? Il advint qu'un officier supérieur étranger fut obligé, pré-

(8) V. *Feuilleton Brabançon*, t. III, p. 43. L'article de Jules Desvart rectifie une confusion de personnes qui existe entre cette dansense et la descendante des de Cupis de Camargo.

cisément alors, de s'arrêter dans le village proche la frontière et d'être l'hôte chez le soupirant évincé.

Pendant le repas qui lui fut offert, il se montra plein de bienveillance et, remarquant l'allure déconragée du jeune homme, l'interrogea.

Comme tous les amoureux, Marcel — tel était son nom — fut expansif : il raconta son histoire.

— Ne vous découragez pas, lui dit l'officier ; Je crois bien que nous arrangerons cela. Je dois me rendre à Bruxelles. Venez avec moi.

Et, malgré les protestations de la mère, il emmena le garçon.

Ils descendirent dans une auberge de la capitale.

L'étranger se présente chez le négociant en qualité de médecin, lui racontant qu'il a appris l'inquiétante maladie de sa fille et qu'il se porte garant de sa guérison.

De fait, les médecins traitants jugeaient le cas désespéré.

Aussi est-il reçu avec empressement et conduit au lit de la malade. Il se penche vers elle, comme pour l'ausculter.

Que lui dit-il ? Elle rougit, s'anime, reprend vigueur.

Revenu le lendemain, il la trouve levée et gaie : elle semble guérie.

Alors, ce docteur merveilleux déclare au père que sa fille est en bonne voie. Au cours de la conversation qu'ils eurent, le négociant lui annonce les projets de mariage qu'il a conçus.

Inutile de traîner ce récit en longueur.

Sachez donc que le négociant, donnant à sa fille 100.000 francs, exigeait la même somme de son futur gendre. Et sachez aussi que cette somme lui fut remise par le bon docteur.

Le mariage de Marcel et de la fille du négociant eut lieu.

Un bonard nût assez longtemps après l'Almanach de Gotha entre les mains des jeunes mariés. Quelle ne fut pas leur stupéfaction d'y voir le portrait de leur mystérieux protecteur ? C'était le prince de Saxe-Cobourg, père de Léopold I^{er}.

* * *

Il existe encore de nombreuses artères intéressantes dans le haut et dans le bas de la ville, et qui cotoient les deux quartiers que nous venons d'examiner, c'est-à-dire les Marolles et St-Géry.

Dans le haut, la *rue des Sablons* rappelle que l'endroit, au 16^e s., n'étaient pour ainsi dire que petites sablonnières.

La *rue des Quatre fils Aymon*, est une toute petite rue insignifiante, et celui qui s'imaginerait qu'elle eût jadis quelque rapport avec les fangeux adversaires de Charlemagne, serait dans l'erreur.

Elle doit son nom tout bêtement à une auberge dans les dépendances de laquelle on remisait les géants figurant dans l'Ommeegang bruxellois, et, notamment, le fameux cheval Bayard incité les jours de sortie par de petits jeunes gens représentant les quatre fils Aymon.

Le nom de la voie qui lui donne accès d'un côté, la *rue des Six Jeunes Hommes*, a une origine plus sérieuse et plus tragique aussi.

L'histoire qui la rappelle s'est passée sous le gouvernement, tragique également, du duc d'Albe, le duc de Fer.

Six jeunes gens farceurs, « Zwanzeurs », dirait-on de nos jours, habitant la même rue du quartier du Sablon, étaient toujours à la recherche d'une niche à faire à leurs concitoyens.

Un soir d'été, l'un d'eux portant un pot de noir de fumée délayé et d'une brosse munie d'un long manche, ils s'en furent en chasse.

Qu'alliaient-ils faire ? Ils n'en savaient rien. Une occasion se présenterait bien.

Elle ne tarda pas. Arrivée rue de Namur, la bande voit une fenêtre de rez-de-chaussée ouverte et, dans la chambre, un particulier se déshabillant. Une pensée, un geste : le porteur de la brosse la treuve dans le liquide et, grâce à sa longueur, barbouille la frimousse du bonhomme.

Catastrophe ! Cet inconnu est don de Vargas, lieutenant au service du duc d'Albe !

Avant que les jeunes gens se soient éloignés, le voilà à leurs trousses, armé de son mousquet.

Le comte de Vargas tire ; mais hélas ! la balle va frapper à mort un arquebusier qui, juste à ce moment, croisait les jeunes gens. Et, avant de mourir, il les accense. Vargas, lui, n'a garde d'intervenir.



Rue des Six Jeunes Hommes.
(Photo Charlier, Itterbeck).

Pour ce meurtre, les six jeunes hommes furent pendus en face du Sablon.

La rue où ils habitaient rappelle le drame.

La rue de l'Arsenal, non loin, s'arroge encore orgueilleusement le titre de « rue », quoiqu'elle soit descendue au rôle d'impasse depuis que l'hôtel du Comte de Flandre s'est installé en Banque de Bruxelles.

Les bâtiments de la rue de l'Arsenal, où étaient installées il y a un demi-siècle les écuries de la Cour (elles avaient une entrée — un portique fleuri — dans la rue de Namur), servaient déjà d'écuries au 18^e s. En 1743, Charles de Lorraine y possédait 150 chevaux de carrosse, 30 chevaux de selle et 14 mulets.

Là se trouvait aussi — ce qui lui a donné son nom — un grand arsenal ou musée de vieilles armes et armures, qui datait de 1639.

Il fut l'embryon du Musée de la Porte de Hal.

La rue Bréderode conserve le souvenir de Henri de Bréderode, seigneur de Vianen, marquis d'Utrecht.

C'est lui qui fut chargé de remettre à la Gouvernante-Générale Marguerite de Parme, la supplique rédigée par les « Gueux » en l'hôtel de Cullenberg.

Cet hôtel de Cullenberg était situé rue des Petits Carmes, à l'emplacement de l'actuelle caserne des Grenadiers. Une plaque apposée sur le mur du coin de la rue du Pépin atteste le fait.

Parcequ'il avait servi de quartier-général aux nobles mécontents, aux Gueux, le duc d'Albe le fit raser, avec interdiction de reconstruire désormais sur son sol maudit.

Les générations qui le suivirent se moquèrent comme d'une vieille nêfle de cette défense.

Nous y avons connu pendant longtemps la prison dite des Petits-Carmes. Nous y connaissons aujourd'hui l'une des plus belles casernes de la ville.

Pourquoi ne pas reparler de la rue d'Or, celle qui a été raccourcie au profit de la rue de l'Empereur ?

Elle n'a point d'histoire...

Son origine tient à une fondation pieuse y établie, et dans laquelle on ne pouvait être reçu que moyennant le versement de dix louis.

Il faut croire que l'affluence des pensionnaires a été considérable et que la fondation recueillait beaucoup d'or pour avoir motivé l'octroi de ce mot à la rue.

Il semble que la rue de l'Hôpital s'est ainsi nommée à cause de l'hôpital St-Jean qui y fut érigé par Godefroid II ; son église fut consacrée en 1130 par le pape Innocent II.

Elle conduit à la *rue Vieille-Halle-au-Blé*, où l'on construisit, au 13^e s., une halle au blé, démolie en 1618.

C'est de cet endroit que partait le premier service régulier de diligences entre Bruxelles et Paris ; il était installé, si je ne me trompe, dans l'immenable aujourd'hui occupé par des bureaux du Gouvernement provincial, notamment par le Service des Recherches Folkloriques. La firme des « Malles-Postes Vve Briard et Cie » l'exploitait.

Ces prédécesseurs des Auto-Cars et des Auto-Buss accomplissaient le trajet en 36 heures.

Bientôt, deux mois après le départ de la première diligence Bruxelles-Paris, la concurrence (de ce temps-là aussi !) incita une nouvelle compagnie, la Compagnie Van Gend, à établir un service à prix réduit et plus rapide (pensez donc ! on ne mettait plus que 30 heures !).

Rue de l'Escalier. On l'a probablement ainsi appelée parcequ'il n'y a jamais eu d'escalier en ce lieu, tout comme les villas des environs de Bruxelles — vous l'aurez déjà remarqué — sont dénommées « Villa des Tilleuls », « Villa des Fougères », etc. parcequ'elles ne possèdent aucun tilleul, aucune fougère, etc.

Le chemin qui devint la rue de l'Escalier ne portait pas de nom primitivement : on disait « Plus haut que la Halle-au-Blé » ; mais il était tortueux et de pente fort raide.

A le comparer à un escalier, il n'y eut qu'un petit effort d'imagination.

A proximité de là il y avait, très jadis, un château que Charlemagne habita, paraît-il, en 804, et dans le parc duquel un grand chêne étendait sa ramure à l'époque des Druides déjà.

Cet arbre est mêlé à une histoire, d'un intérêt d'ailleurs relatif, où interviennent Régine, la femme de Charlemagne, son frère, le pape Léon III et un chien.

Le chêne était célèbre aussi parcequ'il avait abrité, suspendu à l'une de ses branches, le berceau du petit duc de Brabant, Godefroid III, qui se soulagea, dit la légende, pendant la bataille de Rausbeek, gagnée par les brabançons du 12^e s.

On sait que cet incident fut l'occasion de l'installation d'une fontaine où le plus ancien petit bourgeois de

Bruxelles, « le petit Jules », dont l'effigie actuelle, due au talent de Duquesnoy, fonctionne sans se lasser au coin de la *rue du Chêne*.

L'arbre a disparu, mais pas son nom.

Rue Montagne-des-Géants.

Quelle terrible histoire cette dénomination cache-t-elle ?

Pas terrible du tout, mais féerique.

Je commencerai donc comme dans un conte de fée.

Il était une fois, vers le milieu du 10^e s., un seigneur, un géant de plus de neuf pieds de haut, qui vivait dans un manoir assis sur une montagne des environs de Bruxelles.

Ce géant, fort estimé à cause de sa bonté et de sa justice, avait une fille fraîche et jolie, naturellement, que vit un jour un jeune chevalier qui en tomba amoureux.

Le père survient au moment où le jeune homme était aux pieds de la belle enfant.

— Qui êtes-vous ? lui demande-t-il.

— Hans de Huijsteen, que Lothaire vient de créer chevalier.

J'abrège le dialogue.

Huijsteen est agréé... mais, un vœu du géant ne lui permet d'accorder sa fille qu'à celui qui viendra la chercher à la première heure du jour pour la mener à la chapelle St-Géry... après avoir construit, en une nuit, une route et un portique...

A moins d'être sorcier, nul ne pouvait assumer cette tâche, d'autant plus qu'il semblait impossible de transporter des pierres jusqu'au château.

Le jeune homme, néanmoins, se rend dans la forêt de Soignes où son oncle possède une mine de cuivre ; il demande aux ouvriers leur avis.

— Il faudrait, lui répondit-on, une année pour cela et mille travailleurs.

Désespoir !

Sur le chemin, lugubre, du retour, il aperçoit un petit bonhomme aux cheveux blancs appuyé contre un arbre.

— Je suis, lui dit ce bonhomme, le Génie des mines de cuivre. Je te tirerai d'affaire si tu fais cesser l'exploitation de la mine, qui est mon domaine.

— Je ne puis : mon oncle a un fils.

— Son fils, un vaurien, vient d'être tué ce matin. Tu es l'héritier de ton oncle.

— Dans ce cas, répond le chevalier, c'est promis.

La nuit, une tempête s'élève, qui dura jusqu'à l'aube.

Que dirai-je de plus ? Au matin, chemin et portique étaient là.

Hans de Huijsteen épousa la fille du géant et tint la promesse faite au nauton.

La rue du Lombard n'a pas de légende. Là s'établirent au 16^e s. les lombards venus d'Italie pour exercer leur métier de prêteurs d'argent. On n'ignore point que le terme « lombard » s'appliquait au Moyen-âge surtout à l'usurier.

Les Monts-de-Piété, introduits en France par le docteur-journaliste Théophraste Renaudot, puis chez nous, étaient destinés à combattre l'action néfaste des Fesse-Mathieux.

Par un de ces enchaînements logiques des faits, le premier Mont-de-Piété établi à Bruxelles, le fut rue du Lombard.

Rue de l'Amigo. Elle a été créée en 1522, c'est-à-dire dans les années du début du Gouvernement espagnol. Les autorités de l'époque lui donnèrent le nom d'« amigo », qui veut dire « ami », ainsi que l'on sait.

Comment et pourquoi ont-ils baptisé de cette manière un lieu de détention, car l'amigo n'était pas autre chose ?

D'après Des Marez, cela se serait produit par suite d'une traduction erronée du mot flamand « Vriend » qui voulait, paraît-il, dire « Enclos » ; les espagnols l'ont confondu avec « Friend », ami, et l'ont traduit par leur mot correspondant « Amigo ».

Personne ne verra aucun inconvénient à admettre cette explication, qui est très plausible et fort naturelle.

J'ai déjà signalé que le « Vieux-Marché » se tenait auparavant à proximité du beffroi St-Nicolas et que le commerce de fromages et de beurre s'y pratiquait.

Il est hors de doute que la rue au Beurre ne lui doive son nom.

* * *

Il y a de quoi glaner aussi certains souvenirs dans ce qui constitue depuis plusieurs générations le nouveau centre de Bruxelles.

L'activité de la ville, son commerce, ses affaires se sont, en effet, déplacés avec son développement territorial.

La rue de la Monnaie doit-elle son nom au Théâtre, déjà renommé au 18^e s. puisqu'un voyageur (7) de ce temps ayant vécu à Bruxelles dit « qu'il jouissoit alors de la réputation d'être, après ceux de Paris, le meilleur théâtre de « l'Europe » ?

Peut-être, quoique cet édifice a été dénommé « théâtre de la Monnaie », parcequ'il faisait face à l'hôtel de la Monnaie qui était là en pleine activité au 18^e s. et qui n'a été démoli que vers la fin du 19^{me}.

Le Passage de la Monnaie, situé à côté du théâtre, peut être assimilé sans contredit à une rue.

En 1476, une chapelle dédiée à St-Éloi existait sur son emplacement ; elle appartenait à la corporation des forgerons.

Détruite et rebâtie en 1696, elle connut quelques aventures : après avoir été chapelle catholique, elle fut fermée, puis louée par les juifs, qui en firent leur synagogue en 1817. Enfin, vendue en 1820, son acquéreur en fit une rue voûtée ; et c'est ainsi qu'elle devint le premier passage de Bruxelles.

On ne voit guère son utilité.

Sait-on que la rue Neuve n'a été percée à l'époque espagnole ? Le gouvernement général, estimant qu'il convenait d'étendre la ville de ce côté, la fit ouvrir en 1617 ; mais elle se nommait alors « rue Notre-Dame ». Jusqu'en 1839, son point terminus ne dépassa pas la rue de Malines.

(7) Lettres sur l'état présent des Pays-Bas autrichiens. — Archives Générales du Royaume, n° 1541.

Il y eut là, érigée au 18^e s., une fontaine surmontée d'une statue de Neptune.

La *rue-au-Choux*, perpendiculaire à la rue Neuve, est un souvenir d'un ancien chemin qui traversait de vastes jardins où l'on cultivait les choux de Bruxelles : ce chemin se nommait « ruelle des Jardins-aux-choux ».

A la suite de transformations et d'élargissement, cette ruelle s'est agrandie ; par contre, son nom s'est accourci : il est devenu la *rue-aux-Choux*.

Il lui en est même resté à certains jours une odeur peu agréable, semblable à celle de la soupe aux choux.

Serait-ce une tradition ?

La *rue du Marché-aux-Herbes-Polagères* — ouf ! — fut tracée sur l'ancien Marché aux légumes qui se tenait là et que l'on transféra à la Grand'Place lorsque l'étang qui en occupait une bonne partie fut comblé.

Il est inutile d'ajouter, je pense, que la chose s'est passée il y a plusieurs siècles.

On connaît l'artère dénommée le « Passage ». C'est une rue, ou plus exactement, ce sont les *Galerias St-Hubert*.

Elles doivent ce nom à une « ruelle St-Hubert », infect chemin où deux personnes pouvaient à peine marcher de front.

Le roi Léopold I^{er} posa la première pierre des « *Galerias* » en 1846.

A-t-on remarqué l'inscription qui est sur le fronton ?

Omnibus Omnia.

C'est la devise de l'ancienne maison des Orfèvres que l'on a abattue pour constituer le passage.

La démolition de cet immeuble ne s'effectua pas sans heurts : il était habité en dernier lieu par une maniaque, « *Zwarte madame* », comme on l'appelait, qui collectionnait chez elle tous les rats et les souris du quartier. Il fallut employer la force pour l'en déloger, en 1839. Elle en mourut, d'ailleurs, quelques jours après.

Les rats et les souris de « *Zwarte Madame* » furent exterminés ; mais il doivent tout de même avoir laissé quelque descendance...

Les *Galerias St-Hubert* sont traversées par une voie dans laquelle étaient centralisées, aux temps révolus, les Boucheries, les Charcuteries et les Triperies.

Est-ce à cause de cela que la *rue des Bouchers* a conservé la spécialité des restaurations, fritures, fromageries, etc.

Il n'y a plus guère que les triperies qui sont restées fidèles à la tradition et dont les étaux s'alignent encore dans la petite rue des Bouchers.

Ah ! voici une rue unique à Bruxelles et dont on ne trouve probablement pas la pareille en d'autres pays d'Europe.

La *rue d'une Personne* ou, dans le vocable ancien, la « rue d'Un à Un », est ainsi nommée parcequ'on ne peut y passer qu'une personne à la fois, à cause de son étroitesse ; les maisons qui la bordent sont à ce point rapprochées que l'on peut aisément se tendre la main d'une fenêtre à l'autre.

Un être de forte corpulence éprouverait même des difficultés pour y pénétrer.

Elle fut, à l'époque espagnole, le théâtre d'un crime troublant : un jeune seigneur, amoureux de la fille du sacristain de l'église St-Nicolas, y fut assassiné, à la suite d'une méprise, d'ailleurs.

Plus tard, du temps du Feld-maréchal prince de Ligne, dit le prince Charmant, elle fut l'occasion d'une plaisante gageure : le prince avait parié de la parcourir en traîneau. Arrivé à l'endroit où commence la rue, soit rue du Marché-aux-Peaux, il pousse sur un levier et son traîneau se rétrécit, se fait tout mince et s'engage dans le boyau pour déboucher dans la rue des Bouchers où les amis du prince ne purent que le féliciter et sans doute... le jalouser.

La *rue de la Montagne* fut la première rue pavée de Bruxelles, après la rue de la Madeleine dont j'ai parlé plus loin.

Comme elle du reste, elle servait de lien de communication entre le bas et le haut de la ville, et, pour ce motif, la circulation et le charroi y étaient intenses.

C'est la raison pour laquelle on les pava d'abord. Dès lors, la rue de la Montagne fut désignée « la Steen- »

weg », que le peuple avait traduit de façon pittoresque par « Kassei ou Kassâ Steen ».

Son nom de « montagne » n'a pas besoin d'être expliqué ; aujourd'hui encore, la montée qui mène à Ste-Gudule est assez sensible.

La *rue du Singe* y donne. Ne vous tourmentez pas l'imagination pour en trouver la signification : elle doit ce nom à une brasserie ayant pour enseigne « Au Singe ».

Près de là, il y a la *rue d'Assaut*.

Je crois bien que l'origine en est assez connue. Néanmoins, la voici :

Le comte Louis de Maele occupait Bruxelles avec ses troupes. Everard t'Serclaes, échevin de la ville, qui habitait non loin, résolut de tenter un assaut. Il rassembla ses hommes et monta à l'attaque à l'endroit où se trouve actuellement cette rue.

Un petit embranchement qui lui est perpendiculaire porte seul le nom de t'Serclaes.

Telle est l'explication que l'on a retenue.

Il en existe une autre, plus prosaïque : un habitant de la voie, se nommant « Storm », qui signifie « Tempête » ou « Assaut », lui aurait laissé son nom... traduit

La *rue de Berlaymont*, à côté, n'était au 13^e s. qu'une impasse dans laquelle on remisait des charrettes.

Trois cents ans plus tard, le monastère de Berlaymont, fondé par la comtesse de ce nom, occupait un vaste emplacement compris en grande partie sur le terrain de notre Banque Nationale.

L'impasse fut percée et la nouvelle rue longea le couvent.

La *rue du Marquis* évoque une origine aristocratique. De fait, elle fut habitée par le marquis de Spinola, général au service de l'Espagne dans les Pays-Bas.

Elle était avant l'arrivée de cet hôte illustre « rue de l'Hospice », car elle possédait, malgré son peu d'étendue, trois de ces établissements, bien petits il est vrai. « Hospice » était, en effet, le terme sous lequel on désignait n'importe quelle maison de retraite pour malades ou vieillards.

Restons dans les environs et voyons la *rue du Bois Sauvage*.

On pense immédiatement qu'il y avait là jadis un bois touffu. Erreur !

Le nom de « Bois Sauvage » n'a aucune signification de ce genre ; il provient d'un événement tragique et d'une mauvaise traduction en flamand. J'explique : une rivalité amoureuse avait divisé, au 14^e s., deux chevaliers, dont Walther Vandernoot, dit le Sauvage.

Il fut un soir assassiné derrière l'église Ste-Gudule, au bord d'un petit étang. A la suite de ce crime, on appela le chemin qui lui servit de théâtre, rue Walther-le-Sauvage, que l'on traduisit par « Wilde Wouter Straat ».

Les traducteurs officiels de 1811 transformèrent — savaient-ils eux-mêmes pourquoi ? — Wouter par Woud, ce qui fit « Wilde Woud Straat », rue du Bois-Sauvage.

Quod erat demonstrandum !

Des vestiges de l'ancienne enceinte de la ville, une vieille tour notamment, se voit encore dans la cour de l'habitation de M. le Doyen Marinis, de Ste-Gudule, sise dans cette rue.

Je regrette qu'il ne nous a pas été permis de photographier ce souvenir du Vieux-Bruxelles, car j'aurais désiré en donner une reproduction.

Cette rue conduit au *Treurenberg*, dont l'un des principaux immeubles servait de prison, au 16^e s., sous l'appellation de « Château des Fleurs », appellation plutôt cruelle — n'est-il pas vrai ? — au temps où l'expression « la paille humide des cachots » était bien réelle.

Redescendons vers le bas de la ville.

Il y avait à mi-côte, au 17^e s., une salle de spectacles dans laquelle des acteurs français donnaient régulièrement des représentations. La rue qui la contenait fut appelée *rue des Comédiens*.

Elle touche à la *rue des Boiteux*.

D'où dérive-t-elle, cette dénomination ?

Au coin de la rue des Boiteux et de la rue du Marais, existait au 15^e s. une fontaine dont l'eau sucrée, disaient-ils, les membres estropiés.

Il est inutile de vous dire que tous les bancroches de Bruxelles et d'ailleurs s'y rendaient ; principalement le jour de la St-Roch, l'on y voyait quantité de boiteux (8).

Nous possédons la rue d'Or, et même de la Tête d'or. Voici la rue d'Argent.

Nom brillant, assurément, et assez vieux puisqu'il date de l'époque de Charles-le-Téméraire. Il a, en plus, une histoire.

En ce temps, deux frères, Hubert et Sylvestre Coppin, vivaient à Liège. C'étaient d'ardents patriotes, attachés à leur pays, et toujours en révolte contre le prince. Ils avaient épousé deux sœurs, des bruxelloises, ce qui amena leur séparation puisque Sylvestre vint habiter Bruxelles.

Hubert, resté à Liège, fut mortellement blessé au cours d'une émeute et jeté à la Meuse. Son corps n'ayant pas été retrouvé, sa femme se réfugia dans la capitale, où son beau-frère l'aidera.

Mais précisément à cause de l'incertitude que l'on avait du sort de Hubert, Sylvestre fit jurer à sa belle-sœur qu'elle ne se remarierait point.

Or il se fit que Hubert, sauvé, soigné et guéri, arriva se cacher dans la capitale : Sa femme en fut avisée ; elle n'en parla naturellement pas, craignant l'arrestation de son mari, mais elle alla tous les soirs le ravitailler dans une obscure chambre aux environs du Béguinage. Son confesseur en regut la confidence.

Bientôt la rumeur publique l'accusa d'avoir violé son serment.

La méchanceté, la calomnie et l'envie n'ont jamais quitté le cœur de l'homme ; les mauvaises langues se rencontreront toujours partout.

Les combats judiciaires étant d'usage alors, même entre femmes et hommes, Sylvestre demanda justice. Un duel eut lieu entre lui et sa belle-sœur devant l'église des « Petits Frères », située rue Fossé-aux-Loups, exactement où se trouve actuellement la place de Brouckère.

(8) V. Folklore Brabançon, XVII^e, p. 517.

(Là fut il y a encore un demi-siècle l'ancien temple des Augustins transformé en Poste Centrale, et dont la façade a été transportée, pierre par pierre, pour servir de façade à l'église de la Trinité, à Ixelles).

L'usage était aussi, dans ces duels, que l'homme vaincu méritait la pendaison, et que l'on enterrait vivante la femme vaincue.

On n'y allait pas à demi, comme on voit.

Sylvestre eut le dessous.

Justice allait être faite, quand un coup de théâtre se produisit : le confesseur de la femme arrive avec Hubert. Tout s'expliqua.

Par un heureux enchaînement de circonstances, Charles-le-Téméraire venant d'être tué devant Nancy, sa fille Marie de Bourgogne accordait la grâce à tous les révoltés des Pays-Bas.

Hubert, sa femme et Sylvestre se retirèrent la tête haute.

En souvenir de cet événement, la rue habitée par ce dernier fut appelée « Sylvester straat ». Par corruption ou bien encore par suite d'une de ces traductions bizarres dont j'ai parlé, on la nomma un jour « Sylverstraat, rue d'Argent.

On a le choix entre les deux explications suivantes au sujet de la rue Fossé-aux-Loups.

D'après la première, qui semble probable, elle constituait la limite de Bruxelles avant le 14^e s. et il y avait là un marécage ainsi qu'un fossé rempli de roseaux où les loups de la forêt proche descendaient se désaltérer.

Un couvent de « Petits Frères ou Petits Pères », dit « du Fossé-aux-Loups » vint plus tard s'installer à côté. Ce sont ces religieux auxquels appartenait l'église dont il est question à propos de la rue d'Argent.

La seconde explication du nom de la rue signale qu'un certain Jean Wolf, dit Jean-le-Loup, demeurait au Moyen-âge dans ces parages. Pour désigner les terrains au delà de sa maison, on disait « Derrière le Loup » ou « Derrière le fossé du loup », car il y avait également un fossé dans l'affaire.

Cette version me paraît difficile à admettre à cause de son absence de logique.

Ces « Petits Pères du Fossé-aux-loups » devaient être très entendus en affaires financières si l'on en juge par l'anecdote ci-dessous :

Le chevalier Simon de Lalaing s'était porté au secours d'Isabelle de Portugal qui devait se rendre de Lille à Bruges pour rejoindre son mari le duc de Bourgogne Philippe-le-Bon.

À la suite d'une attaque des gantois, il y eut combat, le 5 mars 1452. Le cheval de de Lalaing ayant été blessé, il le donna, en rentrant à Bruxelles, aux pères du Fossé-aux-Loups.

Ceux-ci le soignèrent si bien qu'il guérit.

Le chevalier revit sa bête et regretta sa générosité ; aussi désira-t-il reprendre l'animal et proposa-t-il aux pères de le leur racheter.

Ces derniers se firent un peu tirer l'oreille, juste ce qui convient pour que des palabres compliquées aboutissent à la vente de la bête moyennant une somme de 200 ducats d'or, très coquette pour ce temps-là.

Aussi, le chevalier avait-il coutume de dire par la suite : « St-François est un digne saint, mais il est un peu cher ».

Il existe actuellement une impasse du « Cheval Blanc » presque au coin de la place de Brouckère.

Il y a tout lieu de croire que l'histoire en question et le nom de cette impasse sont liés.

Rue de l'Écuyer. C'est la dénomination dont a hérité, on ne sait pourquoi, l'artère appelée auparavant « rue des Chevaliers », à raison du grand nombre de ses habitations luxueuses.

« Écuyer », « Chevalier », s'est dit sans doute l'édilité d'alors, c'est la même chose !

Cette rue était assez étendue et bifurquait. Lorsqu'on décida d'en changer le nom, on la morcela : le haut fut baptisé « rue de l'Écuyer » et le bas, *rue de l'Évêque*, parce que l'archevêché de Malines y possédait un vaste immeuble.

En remontant vers le sommet de la ville, on rencontre la rue *Chair et Pain*, qui, percée en 1566, avait le nom de « rue du Poivre ».

« Chair et Pain » vient tout simplement du fait que la rue se trouvait entre la Grande Boucherie, démolie il y a quelques années seulement, et une maison de la corporation des Boulangers.

S'il est une voie qui a changé souvent de nom, c'est bien la rue étiquetée aujourd'hui *rue Vieille de la Bergère*.

Pourquoi « vieille » ? Est-ce parce qu'elle est fort ancienne ?

Elle se nommait avant la guerre de 1914 « rue de la Bergère », du nom d'une auberge qui y fut ouverte au 16^e s. Mais au 13^e on la connaissait « rue Neuve », puis « rue du Maire ».

Elle était très fréquentée de ces temps-là et plus large que le boyau isolé qu'elle présente de nos jours.

Le bas du Vieux-Bruxelles contient encore d'autres rues centenaires :

La *rue des Bogards*, par exemple. Les Bogards, ou bogards comme l'écrivit un décret de Jean I^{er}, en date du 25 avril 1277, étaient des tisserands qui fondèrent en 1283 une association, semi-religieuse d'abord : elle obtint ensuite du Magistrat de Bruxelles, au milieu du 14^e s., l'autorisation de porter l'habit et de suivre la règle du Tiers Ordre de St-François.

Les Bogards furent supprimés en octobre 1796, alors que la communauté ne comptait plus que cinq religieux et un frère convers, mais ils donnèrent le nom à la rue où était leur couvent.

Non loin de là, dans un petit jardin planté de lilas, il y eut jusque vers 1810 un groupe de statues de pierre représentant, grandeur naturelle, Notre-Seigneur et ses apôtres priant comme au *Jardin des Oliviers*.

Tout cela a disparu, sauf la rue qui passait à front de ce jardin, et le nom.

Voici maintenant un singulier vocable : *rue de la Gouttière*.

Il date du temps de la Révolution française. Là se tenait un défilé, une auberge plutôt, dénommée « À la Mauvaise Gouttière ».

Cette originale enseigne provenait de ceci : l'immeuble possédait une gouttière défectueuse, que le propriétaire ne voulait point réparer. Quand on y ouvrit une auberge, on s'inspira de ce défaut de construction pour la baptiser.

En entendant parler de la *rue de l'Etuve*, ne ressentez-vous pas une impression d'étouffement ?

Ce fut à cet endroit qu'une maison de bains chauds publique avait été installée il y a au moins trois siècles.

On disait alors lorsqu'on parlait de cet établissement « les Etuves ».

Où a-t-on bien pu chercher un nom tel que celui donné à la *rue de la Chauffetterie* ?

Je ne sais, mais il paraît que l'abbaye de Grand-Bigard possédait ce que l'on appelait « un refuge » au lieu dit « Mosselgat » ou la « Chauffetterie ».

Ici gît le mystère du nom, car *Chauffetterie* et *Mosselgat* sont peu faits pour être associés.

Le refuge de Grand-Bigard fut cédé pendant quelque temps aux Brigittines ; la rue se nommait alors « rue Brigitte » ; mais elle reprit le nom de « *Chauffetterie* » quand les Sœurs déménagèrent pour le quartier des Marolles.

En 1368, un bourgeois charitable, le sieur Jean Colay, fit don aux Frères Alexiens de tout un terrain lui appartenant compris entre les fossées de la première enceinte de Bruxelles et la rue qu'il habitait et qui s'appelait « Colay straat ».

Rien que de très normal jusqu'ici. Mais ce qui ne l'est plus, c'est la transformation du nom en *rue d'Accolay*.

Par suite de quel tour magique s'est-elle opérée ?

Ou bien le langage mi-espagnol, mi-flamand, mi-wallon du peuple en est-il la cause ? On a pu, peut-être, dire « les biens à Colay », et dans ses biens, on comprenait sans doute la rue ?

De là à consacrer une rue d'Accolay...

Pourquoi pas ?

■ ■ ■

Quartier du Béguinage ou de la rue de Flandre.

Examinons quelque unes de ses artères.

Le grand Béguinage, auquel la *rue du Béguinage* fait allusion, fut commencé en 1250 par Reuë de Breetijck, curé de Molenbeek. En 1372, il y avait 1200 béguines ; c'était un vaste couvent entouré de murs et de fossés remplis d'eau.

Les Calvinistes le pillèrent en 1579 et cinq ans après on le vendit.

L'église actuelle est de 1657.

La *rue du Cirque* n'a d'autre prétention que de signaler qu'autrefois on y construisit un cirque permanent (l'ancêtre du cirque de la rue de l'Enseignement), que l'on y perça une rue et que l'on établit, pour y accéder, un pont sur la Senne, en 1845.

Le théâtre de l'Alhambra nous est resté, aussi bien que la rue pour rappeler ce cirque.

Quel poétique nom que celui de la *rue des Hirondelles*.

Pour la construire, on passa à travers l'ancien jardin d'un couvent de religieuses Clarisses.

Ce jardin était, paraît-il, le rendez-vous des hirondelles du quartier au moment du départ pour la migration d'hiver.

La *rue de la Vierge Noire* rappelle une statuette de la Vierge, qui était exposée, aux siècles passés, dans une petite chapelle comme on en voyait tant adossées aux maisons.

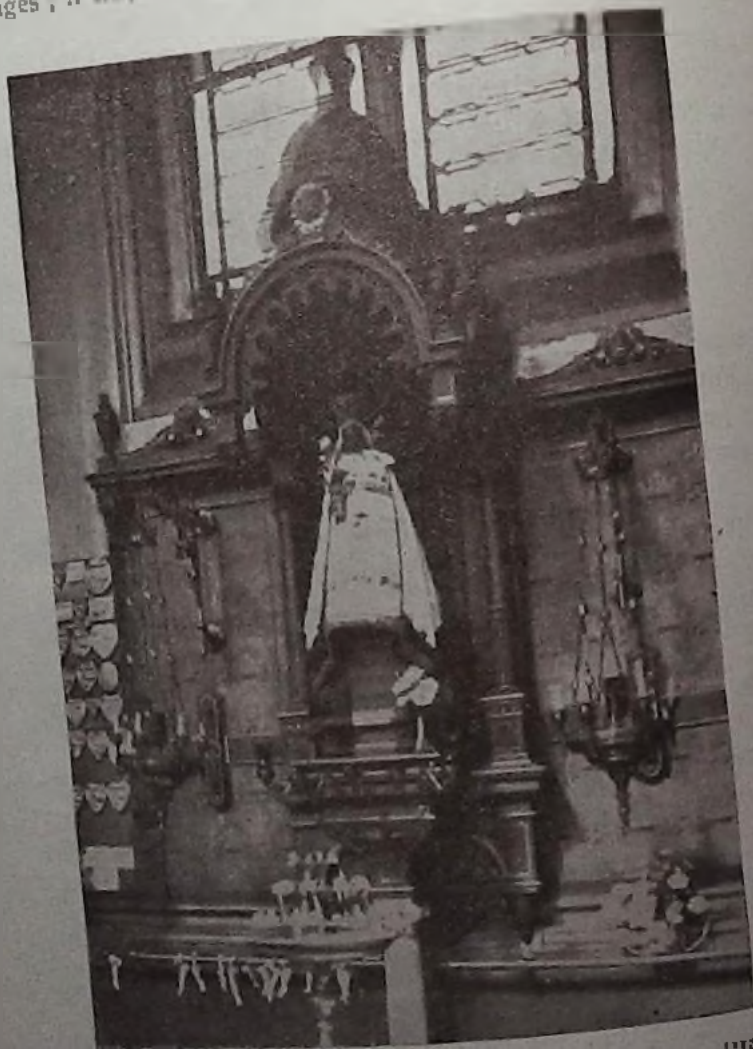
La statuette, jetée à la Senne dans la nuit du 18 au 19 novembre 1744, fut retrouvée quelques jours après et portée à l'église Sainte-Catherine, où elle est encore. Elle est d'origine espagnole.

Grâce à l'amabilité du personnel de l'église, vous en voyez ici la photographie.

« Je suis noire, mais je suis belle », dit l'inscription placée sur le socle de cette Vierge.

L'achat d'un bien fut la cause du nom de la *rue de la Clé*.

Vers le milieu du 17^e s. en effet, un habitant du quartier de la rue de Flandre acheta une propriété dans ces parages, il traça une ruelle pour y avoir facilement accès.



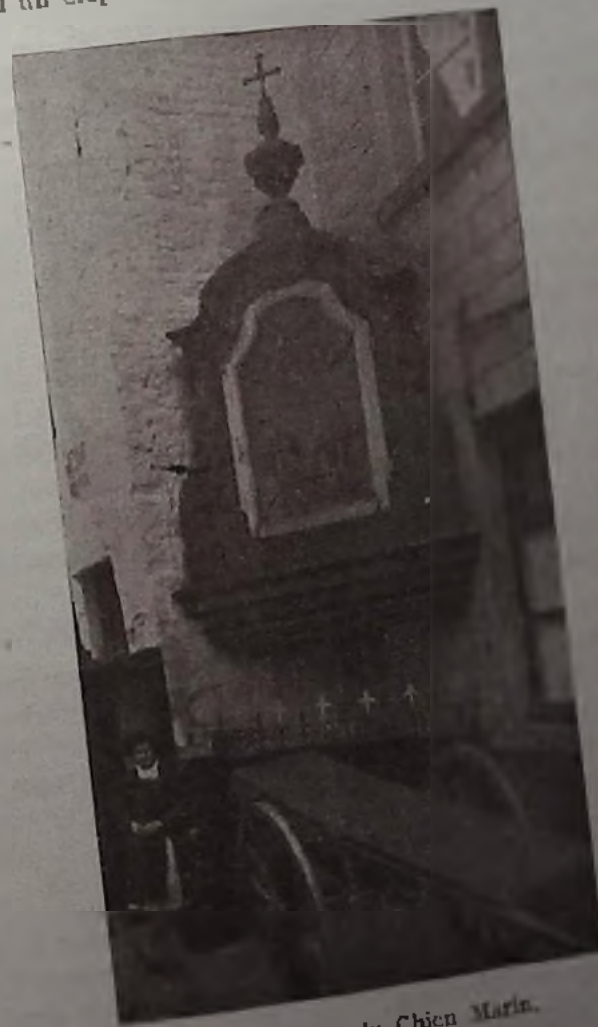
Autel et statue de la Vierge Noire entourée d'ex-voto, dans l'Eglise Sainte Cothérine.
(Photo Charlier, Etterbeek).

Peu à peu, des maisons furent édifiées sur ce même terrain ; la ruelle fut élargie. Mais l'autorité, craignant avec raison qu'elle ne servit de lieu de complot aux truands — car l'endroit était à l'écart — la fit fermer par une porte, dont les intéressés seuls pouvaient avoir la clé.

Et voilà un nom de rue tout trouvé !

La rue du Chien-marin provoque quelque idée d'étrangeté.

Lors de terrassements effectués là, on mit à jour le squelette d'un éléphant de mer. Comment y était-il venu ?



Chapelle, rue du Chien-Marin.
(Photo Charlier, Etterbeek)

Le fait a paru digne d'être consigné et l'on a donné la voie « rue du Chien-marin ».

Mais une chose plus intéressante y subsiste ; c'est une de ces petites chapelles dont je viens de parler, et que les populations plaçaient souvent au coin des rues.

A côté, on rencontre encore deux anciennes artères, la *rue du Nom de Jésus* et la *rue du Pays de Liège*.

La première est l'antique ruelle du Nom de Jésus que les français de 1794 avaient trouvé opportun de nommer « *rue Mucius Scaevola* ».

Elle eut un hospice St-Corneille pour pèlerins, en 1359, transformé en dépôt pour vagabonds. On le démolit en 1816.

La seconde artère, *rue du Rosier* auparavant, faisant double emploi avec une autre du même nom, on résolut de la débaptiser ; comme il s'y trouvait une auberge où descendaient surtout des gens du pays de Liège, on ne chercha pas longtemps la nouvelle appellation.

A cette époque, les communications, dans la rue de Flandre, étaient peu nombreuses. Aussi ces trois petites rues que je viens de nommer connaissaient-elles une animation et un trafic plus grands que de nos jours.

Le vaste quartier du Béguinage possédait au 18^e s. une auberge où l'on venait de loin. « *Au Pélican d'or* », telle était son enseigne.

Le souvenir en est conservé par la *rue du Pélican*.

Je citerai une dernière rue au nom poétique comme celui de la rue des Hirondelles, dont elle est proche, du reste.

C'est la *rue aux Fleurs*. Elle traversa, en 1635, un grand jardin tout fleuri.

Le nom de cette dernière voie me fait songer à une particularité que vous avez probablement déjà constatée : le peuple de Bruxelles confond certaines rues. Cela tient à leur consonnance identique.

Peut-être pourrait-on signaler le même fait en d'autres pays ?

La rue aux Fleurs sert notamment d'exemple. Beaucoup de nos concitoyens la confondent avec la rue des Fleuristes, la rue de Fleurus ou avec la rue Floris : tous ces noms se bronillent en leur cervelle.

De même, la rue Belliard et la rue du Billard.

On pourrait accumuler les citations.

Il y a, dira-t-on la traduction flamande. Parfaitement. Mais le bruxellois n'use pas du flamand en ce qui concerne le nom des rues.

Et puis, en fait de traduction, n'avons-nous pas eu des exemples troublants ?...

Il nous faut accorder une pensée à l'*Allée Verte*, cette vieille Dame tant choyée par nos ascendants.

Elle n'a plus rien, hélas pour elle, de son ancienne gloire.

Il y a cent ans encore, n'était-elle point la promenade à la mode ; le rendez-vous de la bonne société de Bruxelles ?

Elle fut judis un lieu de pèlerinage, échelonné de petites chapelles, qui dut sa vogue à une visite que lui fit, en 1623, l'archiduchesse Isabelle, Gouvernante des Pays-Bas, accompagnée des dames de sa Cour. Le monde prit des lors l'habitude d'y aller, soit en carrosse, soit à cheval.

On l'appelait « le Tour à la mode » ou simplement « le Cours ».

Au 18^e s., cette dénomination fut changée en « *Digue Verte* », pour devenir au siècle suivant « l'*Allée Verte* ».

Lorsqu'il bombarda Bruxelles, le maréchal de Saxe, de galante mémoire, l'épargna à la demande des Dames de la ville.

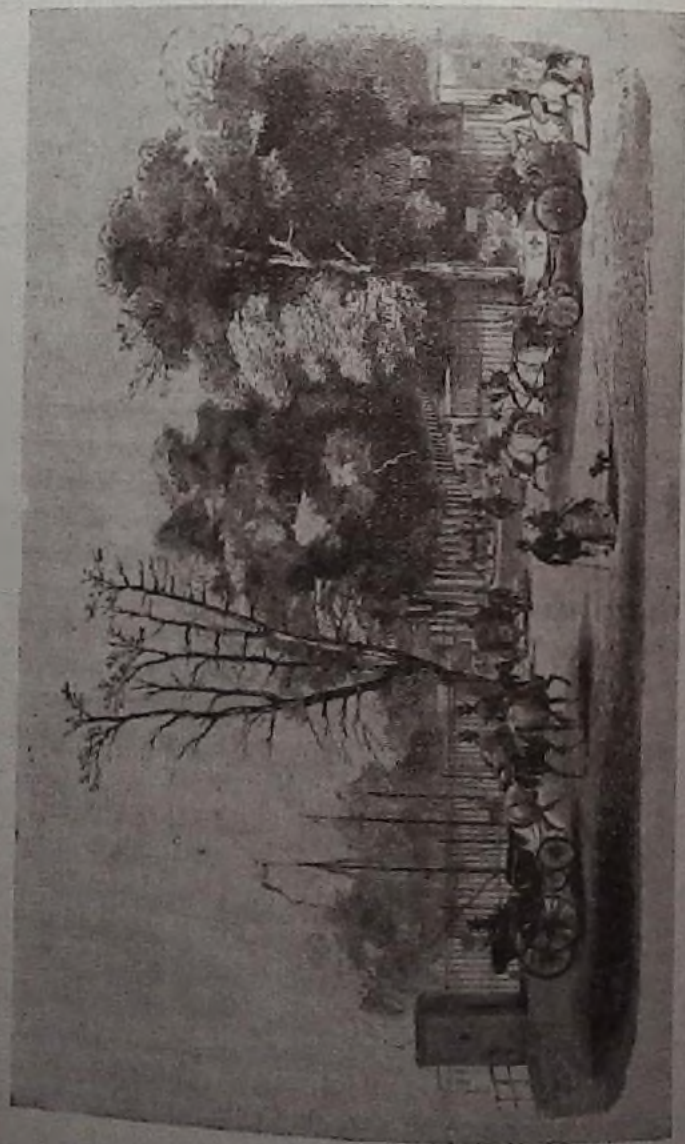
En 1803, Napoléon fit par là son entrée dans la capitale, ainsi que Guillaume des Pays-Bas douze ans plus tard.

L'avenue Louise, en étendant la ville du côté du Bois de la Cambre, l'a détrônée, comme elle le fut elle-même par l'avenue de Tervueren.

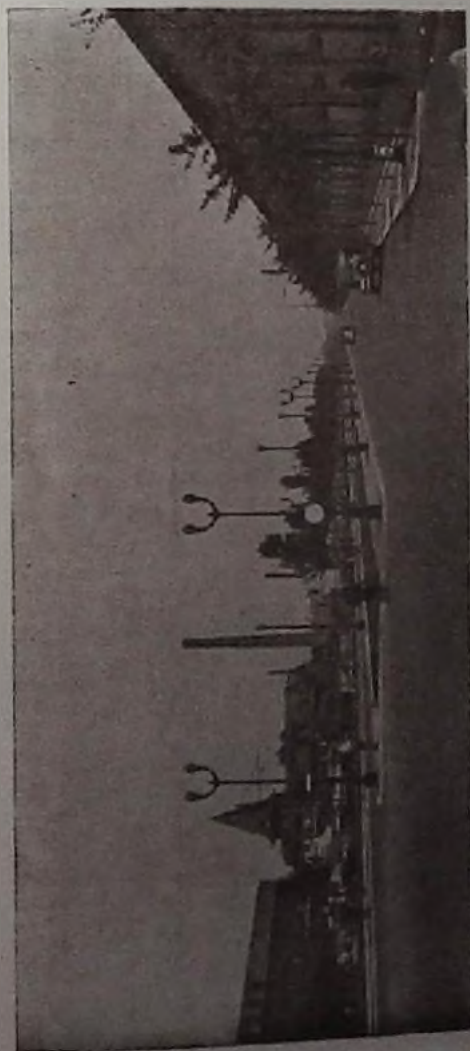
Et cette dernière subira un sort identique quand la grande voie qui mène au parc du Centenaire sera consacrée par le schisme.

Sic transit...

Les deux clichés ci-après présentent un singulier contraste de l'*Allée Verte* d'il y a un siècle avec celle d'aujourd'hui.

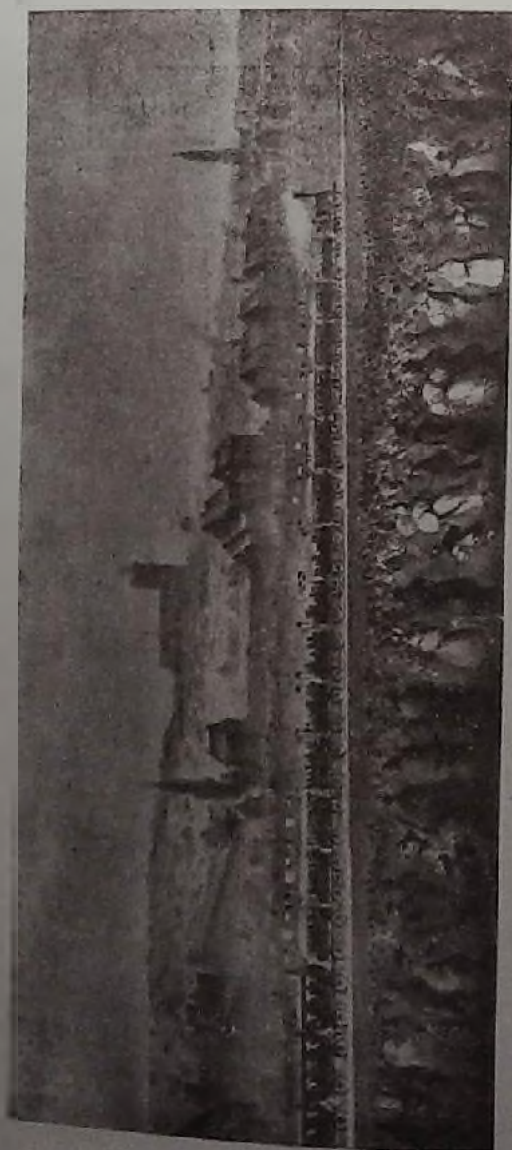


L'Allée Verte en 1845. Dessin de Louis Maart, gravée par H. Mors. (Cabinet des Estampes).



L'Allée Verte en 1935. (Photo A. Charlier, Esterheek).

Pour clôturer la série des illustrations contenues en cet article, voici une intéressante vue de Bruxelles de la même époque à peu près que celle de l'Allée Verte, de



Le premier chemin de fer de Bruxelles à Malines. Le premier
convoi arrivant à la station de l'Allée Verte.
(Cabinet des Estampes).

l'époque des premiers chemins de fer, lorsqu'ils étaient munis de voitures ouvertes et qu'ils marchaient au ralenti, avec des locomotives en bois.

Nous avons un peu progressé, n'est-il pas vrai ?

Qui donc a eu l'idée, assez originale, d'introduire la principale page de la Constitution Belge dans un quartier de la ville ?

On connaît la place de la Liberté, près de la rue Royale.

Remarquez le nom des rues qui s'en détachent : la rue de l'Enseignement, la rue des Cultes, la rue de la Presse et la rue de l'Association.

La rue du Congrès, qui rappelle l'assemblée d'où notre indépendance est sortie, y conduit.

Toute l'histoire de nos libertés, ainsi que toute la base de notre Constitution sont inscrites en ce petit coin !

En terminant cette étude, je citerai l'appréciation, sur les bruxellois, d'un homme politique du 18^e s., appréciation qui me paraît assez exacte, extraite de l'ouvrage d'un auteur inconnu (9).

« Les mœurs des Bruxellois sont douces ; ils sont
« bons et humains ; rarement commettent-ils de grands
« crimes ; ils sont laborieux quand le besoin les presse ;
« plus industriels qu'actifs, ils excellent dans plusieurs
« arts mécaniques. Ils aiment leur Prince et sont très
« attachés à leur constitution nationale, qui donne de grandes
« privilèges. Ils accueillent les étrangers et souvent même
« ils leur donnent leur confiance avec trop de facilité.
« L'étranger honnête, qui n'en abuse pas, trouve chez les
« bruxellois des amis vrais. Il n'y a peut-être pas de ville
« en Europe dont le séjour soit plus agréable pour un étran-
« ger que celui de Bruxelles.

« On entre dans cette ville par huit portes ».

On peut rapprocher de cette opinion la phrase suivante, transcrite d'un ouvrage déjà cité : (10)

« Vous ne vivez (à Paris) qu'avec des connaissances
« ces ; ici (à Bruxelles), on peut vivre avec des amis ».

HUBERT HENRY.

(9) Description de Bruxelles. — Arch. gén. n° 1870.

(10) Lettres sur l'Etat présent des Pays-Bas Autrichiens.

Menus Faits

Une image de Saint Servais.

Nous avons reçu, à la suite de l'article de M. Van Haude-
nard, sur le culte de Saint Servais en Hainaut (XVI^e année, p. 263)
un exemplaire d'une image de Saint Servais, patron de Dergneau.
Cet exemplaire nous a été envoyé par M. Avert, de Mons et
M. du Caju d'Anvers, nous a envoyé une photographie de la
même image, accompagnée du texte suivant :



A l'intention des chercheurs s'intéressant à Saint Servais en
Hainaut, je reproduis ci-dessus une image ancienne de Saint
Servais à Dergneau se trouvant dans mes collections et que je ne
trouve mentionnée ni décrite dans aucune étude concernant ce
Saint.

C'est une gravure sur bois mesurant 0 m. 150 x 0 m. 120.

OCTA DU CAJU.

Poésie et fantaisie populaire.

Je vous envoie une petite poésie très ancienne que j'ai fait
réimprimer il y a quelques années, à cause de son originalité. Elle
me paraît appartenir au domaine du folklore. Peut-être vous
plaira-t-il de l'insérer dans votre intéressante publication.

†

Alleen in Jesus ♦, kan mijn ♦ ruste vinden,
'k Wil mijn ♦ aan zijn ♦, zijn ♦ aan mijn ♦ binden,
Mijn ♦ vindt in dat ♦, al wat mijn ♦ verzaadt,
Dit ♦ wekt mij tot deugd, behoedt mijn ♦ van 't kwaad,
Een wereldsch ♦ smaakt coit, wat dit ♦ mij kan geven,
't Is in dit ♦ alleen, dat mijn ♦ vindt het leven
O Jesus! dat mijn ♦, toch nooit uw ♦ verliest,
Gaat, dat mijn ziel en ♦, niets als uw ♦ verkiest,
Dat toch uw heilig ♦, mijn ♦ altijd bewaar,
Opdat mijn ziel en ♦, U eenwig lof vergaar.

J. ALLARD

N. D. de la Sarte ou N. D. au fagot.

Des fêtes grandioses ont marqué les 26, 27 et 28 juin à la
Sarte-Huy, le troisième centenaire de la Confrérie de Notre-Dame
des VII Douleurs instituée dans le célèbre sanctuaire de la Vierge.

La statue de Notre-Dame des VII Douleurs connue sous le
nom de Notre-Dame de la Sarte, date du XIV^e siècle. Une petite
chapelle l'abritait sur la colline du Sart. Mais, soit indifférence, soit
influence calviniste, soit malheur des temps, chapelle et image
furent négligées et tombèrent presque en oubli. La toiture s'écrou-
la, les murs s'effritèrent, la madone abandonnée parmi les débris
se trouva exposée aux trimes d'hiver, aux orages d'été.

Or un jour de l'an 1621, une pauvre femme de Huy, Anne
Hardy, passait par là chargée d'un fagot de bois mort qu'elle avait
glané dans la forêt voisine. La statue gisant sur le sol lui fit pitié.
Elle se disposa à l'emporter chez elle. Elle se mit en peine de
déliier son fagot, y plaça la statue et essaya d'en charger ses épa-
ules. En vain. Un homme passa, puis une femme. Elle les appella
l'un et l'autre à son aide. Peine perdue. D'autres femmes survinrent
qui prêtèrent main forte. Mais nul bras humain ne put soule-
ver son de ce fardeau. Il n'était plus pour Anne Hardy, que de laisser
là l'image de la Vierge et de descendre chez elle avec son seul
fagot de bois mort.

La statue fut dès lors l'objet d'un culte renouvelé et fervent
de la part des Hutois et des populations d'alentour. Des grâces

[*] Les losanges ♦ remplacent un cœur imprimé en rouge dans
l'original.

lourdes obtenues après invocation de la Madone de la Sarle. La pitié envers Notre-Dame alla progressant d'année en année. Elle donna lieu dans le cours des siècles à des manifestations et à des pratiques pieuses : la grande Neuvaine, les fêtes septennales.

Chapelle et Ferme de la Croix Hayette.

Je viens de lire votre revue n° 93-94 de décembre 1936 et février 1937 et je me permets de vous faire quelques observations concernant le vieux Chemin de Wayre à Nivelles. Étant de Baulers et connaissant les lieux, je crois que de Promelles allant vers Baulers à la Longue Bouteille le chemin est droit et qu'il est encaissé sur une bonne partie de sa longueur. Ce chemin était autrefois très fréquenté. En hiver il était impraticable. A la ferme de la Croix-Hayette (ce nom ne vient-il pas du fait que le chemin de Fontaine l'Évêque qui de Bruxelles passant devant la ferme formait avec le vieux chemin de Nivelles qu'il traversait des croix entourées de haies) on reprenait un petit chemin parallèle au grand pour aboutir au même endroit à la Longue Bouteille sans laisser beaucoup de traces d'encaissement, excepté sur le chemin venant de Thines à la Longue Bouteille.

Sur le territoire de Baulers sur un pré de la ferme de la Croix-Hayette appelé Al Chapelle s'élevait autrefois une chapelle le long du Vieux chemin de Nivelles, démolie depuis. Il paraît qu'autrefois on y célébrait la Sainte Messe. N'a-t-elle pas été démolie quand celle de la ferme de Dieu seul a été bâtie. Dans celle-ci, on célébrait aussi la Sainte messe. Il reste nettement la pierre sur l'autel. C'est encore la première porte datant de 1768. On a accès par la cour de la ferme par une forte porte, peut être aussi ancienne que l'édifice. En entrant, on trouve une table se repliant sur le mur. En dessous de l'escalier une armoire pour déposer les choses nécessaires au saint office. En haut au dessus de la porte d'entrée de la cour, il y avait une chambre bien aménagée, les traces d'une fenêtre au dessus de la niche de Notre Dame de Hal. Au dessus de la chapelle, il se trouve une cachette dont l'entrée paraît invisible. Avant la construction de la ferme de Dieu Seul, il ne se trouvait aucune construction.

Jean Jacques Conreur époux de Anne Guilly avait laissé en héritage à ses cinq enfants 11 bonniers (1755). Maurice Conreur époux de Françoise Marquenne de Houtain le Val a obtenu le 1^{er} lot et il fit bâtir la ferme en 1761 à Dieu seul (n'appartenant qu'à Dieu). La 3^{ème} part est échue à Jean Jacques Conreur curé de Villers-Perreux.

La chapelle Ste Anne située sur le territoire de Thines près du chemin de Fontaine l'Évêque à Bruxelles et celui allant à l'Église de Thines, rebâtie en 1840 par Demaret-Deburgès a été de nouveau reconstruite cette année par les soins du révérend curé de Thines Monsieur Hulet.

Une jeune dame de la Croix Hayette n'avait que des filles comme enfants. Elle pria Ste. Anne pour avoir un fils. Elle fut

exaucée. En reconnaissance elle vint tous les jours de son existence rendre visite à Ste. Anne.

La ferme de la Croix-Hayette est très ancienne. Elle a été exploitée par la famille Philippe Taminiaux pendant un siècle. Je possède la carte des propriétés de cette ferme datant de 1750.

C. MAURILLER

Chapelle et statue du Try au Chêne à Bousval.

L'abbé Lambert, curé de Ways, cherche des documents sur la chapelle du Try au Chêne, à Bousval. Il n'en a trouvé ni à la



curé, ni dans les archives de la commune. Il compte à la fois sur le hasard et sur le concours de nos lecteurs pour s'en procurer.

Cette chapelle contenait jadis une belle statue de N. D. de Hal du XVI^e siècle (N. D. de Haut). Elle fut longtemps conservée au château Delhouze, mais se trouve actuellement à l'église.



Découverte d'une chapelle en pierre à Ways.

Selon l'ancienne croyance populaire, les carrefours étaient considérés comme des lieux de rendez-vous des sorcières, qui allaient au sabbat. Pour se sauvegarder du maléfice, on mettait à cet endroit une statuette de la Vierge, fixée peut-être primitivement à un arbre, placée plus tard dans une chapelle. C'est au carrefour de la route allant de Ways à Baisy que fut retrouvée celle dont nous donnons ici la photo. Elle était reconverte de terre. Ce fut le hasard, le coup de pioche d'un ouvrier en train

de nettoyer la berge du chemin, qui la mit à jour. Degagée, elle fut restaurée par Lombourg, tailleur de pierres à Genappe. La niche et l'entablement fortement détériorés, ont dû être renouvelés, mais sont faits exactement sur leurs modèles anciens. De la Vierge, plus aucune trace... mais sur le socle, resté entièrement intact, il y a un écu, où on lit ces paroles caractéristiques : « Notre très Dame de Hal, priez pour nous ».



A cause de son mauvais emplacement, craignant d'être renversée par les lourds chariots, qui viennent au secours du village, la chapelle a été déplacée et se trouve à présent au centre du village, à côté de la propriété du comte de Guesnon.

G. LOMBURG,
Curé Ways.

parfois, au-dessus de la porte des cabarets, celle traditionnelle de genévrier.

On attribuait à l'if des vertus curatives pour le mal caduc, les convulsions et toutes les maladies nerveuses. Le caractère plus ou moins mystérieux de ces affections, faisait que les ifs étaient



Cf. IIs II et III, photographiés de l'Ouest
14 mars 1937, par temps de neige. — Clichés de M^{me} Bertha
Daubremé-Bergiers, de La Croix (Ottignies).

l'objet d'une certaine vénération, dans le *Langage des Plantes* dont les galans et galantes des siècles derniers s'inspiraient volontiers. L'if était considéré comme étant le symbole de la tristesse ; on le plante du reste encore dans nos cimetières.

AD. MORTIER.

Ruchaux, 15 août 1937.

Li Dragon volant.

Il s'agissait d'un corps incandescent rouge, orange, jaune ou vert, traversant l'espace à une vitesse tellement vertigineuse qu'on ne pouvait en distinguer la forme. On lui attribuait des structures fantastiques, telles celles d'un dragon, d'où son nom populaire. Il était le présage d'un grand malheur, guerre, tremblement de terre, épidémie, etc. De vieilles personnes disaient avoir connu trois, quatre, cinq apparitions du monstre.

En vérité, c'était un nérolithe qui produisait cette panique : l'ignorance des masses et leur superstition provoquaient seules le bouleversement des esprits.

AD. MORTIER.

Ruchaux, janvier 1938.

L'orage et la Sonnette.

Ma grand'tante, personne très pieuse et très autoritaire avait une peur bleue de l'orage. Lorsqu'un orage éclatait, mon grand'oncle, les enfants, la servante devaient illico la suivre dans la cave à vins. Elle ne manquait jamais de se munir d'une sonnette héritée de S. Donat (successeur de Thor) qu'elle agitoit à chaque éclair. Mon oncle et les enfants étaient très ennuyés de devoir quitter leur lit pour le séjour humide de la cave. Aussi mon oncle, grand amateur de Bourgogne, en profitait pour déboucher une bouteille.

Pourquoi agiter une sonnette ? Rappelons la coutume de sonner les cloches en cas d'orage. On a eu bien de la peine à extirper cette fâcheuse coutume plus dangereuse que préservatrice.

Dans la haute antiquité, les prêtres portaient au bas de la robe des grelots.

Cloches, sonnettes et grelots ont pour vertu d'éloigner le diable, le mauvais esprit.

Ma grand'tante, sans s'en douter, pratiquait une coutume folklorique très ancienne.

L. S.

L'enterrement de déchets.

Voici une coutume disparue depuis une cinquantaine d'années et qui clôturait à Achel (Campine Limbourgeoise) la kermesse estivale.

Cet événement eut un succès réel en 1878 et avait attiré cette année là de nombreux spectateurs venus des communes environnantes.

L'enterrement des déchets était organisé comme suit : Le jeudi de la Kermesse, dernier jour des festivités, on formait un cortège. Un cavalier en tenue de deuil l'avertit, il était suivi d'une dizaine de gens endeuillés et coiffés de haut de forme, ils représentaient la famille, deux de ceux-ci portaient un énorme panier en osier couvert de noir, venait ensuite une fanfare, suivie à son tour par la population.

La fanfare entonnait la mélodie d'une chanson composée et mise en musique par maître Sak, directeur de la fanfare, tout le monde la connaissait et la chantait en voici le refrain :

Slaap Zoet en Zocht

Slaap, o Schinken, goeden nacht.

Traduction

Dormez doncement et malheureusement

Dormez, o déchets, bonne nuit.

Le garde champêtre et deux gendarmes assuraient le bon ordre. Le cortège traversait toute la commune et de chaque maison on apportait soit un os, soit un déchet dans le panier.

Arrivé près de l'église, au coin de la maison Koethofs (actuellement démolie) près des trois gros tilleuls de la place on creusait une fosse autour de laquelle tout le monde se rangeait. Les déchets étaient déversés dans cette fosse.

Le cavalier alors s'avance et tenait un discours à la gloire des plaisirs et amusements de la Kermesse de laquelle il ne subsistait plus que quelques os décharnés et rongés. La pseudo famille pleurait et sanglotait bruyamment, comme s'il s'agissait d'un défunt bien regretté.

La musique reprenait la chanson de circonstance :

Dormez, Dormez, etc.

Et finalement elle entonnait une marche joyeuse et le cortège se refaisait son parcours.

De 1885 à 1890 il y eut chaque année encore cette cérémonie, mais d'année en année il y eut moins de participants. En 1891 elle n'eut plus lieu.

La première année que l'on ne procédait plus à cet enterrement solennel de déchets, deux fétards ont enfoncé des déchets sous le royer de la place communale le vendredi matin vers 5 et demi heures, au moment où maître Sak, qui était également sacristain, sonnait pour la 1^{re} messe.

Dès que nos gaillards aperçurent maître Sak, père de l'un d'eux et peut être à sa recherche, ils prirent la fuite et s'en furent chez eux.

CHARLES WHILLIENS.

Le Chaudeau de Leernes.

De la revue Notre Hainaut (juillet 1938) nous détachons le passage ci-dessous :

Le « Chaudeau » a lieu le premier dimanche de juillet au hameau de Wespes à l'occasion de la Saint-Pierre.

Il serait certes malaisé de déterminer l'époque où débute cette fête originale ; cependant il n'est pas difficile de comprendre qu'il s'agit d'un repas pris en commun à l'occasion de la fête qui se célébrait certainement autrefois, tous les ans, le 29 juin à l'Abbaye de Saint-Pierre à Lobbes. D'après la charte de Fontaine de tant de 1212, les habitants de Leernes, de Wespes et une bonne partie de ceux de Fontaine relevaient de cette importante fondation religieuse. Que les gens de Saint-Pierre aient célébré leur patron lors de sa fête, comme le faisaient d'ailleurs ses moines, cela se conçoit très facilement.

Arrivons en maintenant à ce qui se passe aujourd'hui, le jour du « Chaudeau ». De grand matin, les jeunes gens de Wespes vont de porte en porte munis d'un « quertain » (ancien patier à deux convexités) dans lequel ils serrent les « mastelles », le sucre, les œufs que leur offrent les métayers du hameau. Le lait est

dans des chaudrons et les offrandes volontaires dans une bourse.

Ces jeunes gens portent le sarrau bleu et le pantalon blanc ; ils sont coiffés d'un grand chapeau de paille orné de fleurs des champs. On les appelait autrefois les « trainards ». Ils chantent devant chaque maison le refrain que voici :

« Nous nous recommandons, madame,
« A votre générosité ;
« Vous donnez ce que vous voulez,
« Mais le plus contents que nous sommes
« C'est quand on nous donne beaucoup »

En guise de remerciements, les collecteurs crient : « Vive Saint Pierrot » !

Il faut dire que la récolte des offrandes en nature est faite avec le plus grand soin et le plus grand souci de propreté.

Tout ce qui a été recueilli est porté dans une maison située sur la place — tantôt l'une, tantôt l'autre — où l'on fait une soupe au lait appelée « Tchoudia », chaudeau.

Une certaine quantité de cet excellent breuvage est déversée dans quelques cuveaux, dits « scadias » et le reste dans des terrines.

Préférées de la musique et suivies par la jeunesse, des jeunes filles prennent les « scadias » par les poignées et les portent sur la place dont elles font trois fois le tour. Les petites cuvelles sont alors déposées à terre et les enfants en mangent le contenu, au moyen de cuillers dont ils se sont munis, en riant, criant et se harbouillant le visage.

On retourne ensuite à la maison, où le reste du chaudeau a été versé dans des soupières que les jeunes filles enlèvent pour aller, en cortège, les déposer sur une grande table dressée sur la place.

Un silence impressionnant s'établit alors. Quelques jeunes gens prennent place sur le kiosque et entonnent la chanson traditionnelle, en douze couplets et autant de refrains qu'ils appellent le « Bénédicité ». Cette chanson naïve a été revue, corrigée et passablement augmentée par Jean-François Deltenre qui naquit à Wespes en 1780. Le « Bénédicité » est ponctué de « Vive Saint-Pierrot ». Une Brabançonne complète et termine la partie officielle.

Les jeunes gens vont ensuite offrir les assiettes remplies de chaudeau aux nombreux étrangers qui circulent sur la place.

G. H. HECQ.

(Cette cérémonie est analogue à celle qui se déroule encore à Bois d'Haine et s'y dénomme le caudia).

Au procès de la veuve Becker.

Au cours de ce procès criminel, il s'est déroulé une scène comique à première vue mais qui au point de vue de l'étude des usages est très intéressante.

Généralement devant les tribunaux, les témoins se découvrent. On exige d'eux qu'ils prêtent serment en tendant la main droite et non la main gauche. Au point de vue logique, quelle importance cela peut-il avoir que ce soit la main droite au lieu de la main gauche que l'on tende ? En quoi cela peut-il influencer la valeur du serment ou la sincérité du témoin ? A quoi cela peut-il servir d'ailleurs que l'on prononce son serment en tendant la main ? Simples usages à caractère symbolique, mais qui cependant prennent une valeur psychologique car ils influencent l'esprit du témoin.

Si le témoin est ganté, on exige qu'il se dégante.

Or, au procès d'assises de Liège, un témoin israélite étant entendu, au moment de prêter serment, il remit son chapeau sur la tête. L'huissier le pria de se découvrir. Il s'y refusa ; L'huissier insista. Nouveau refus. L'huissier avec indignation, lui enleva de force son chapeau. Le témoin s'indigna. Il fallut que le juge intervint et accepta d'admettre que pour que le serment d'un israélite soit valable, il fallait qu'il se couvrit la tête. Pour un juif son serment n'est pas valable s'il ne se couvre au moment de le prononcer.

La différence de geste, dans des circonstances identiques, et dans de mêmes intentions fait bien apparaître le caractère relatif de nos habitudes sociales. Ce qui semble logique aux uns apparaît grotesque aux autres, car à Liège tout le public rit quand cet israélite prétendit rester couvert.

Or, le folklore est révélateur d'une grande quantité de gestes semblables accomplis par des individus dans certaines circonstances. A leurs yeux ces gestes ont une importance logique, une influence agissante, les gestes sont révélateurs de l'existence dans leur esprit de conceptions qui jadis eurent une généralité beaucoup plus grande.

Entre cet israélite se couvrant, seule manière de donner à son serment sa signification et deux paysans qui ne considèrent nullement comme concluant qu'après s'être tapés dans les mains, il n'y a aucune différence.

A. M.

L'oie à l'instar de Visé.

M. Gaston Clément, à qui nous l'avons demandée, nous communique la recette de l'oie à l'instar de Visé :

Après avoir vidé l'oie dégraissez la complètement et coupez la graisse en petits morceaux que vous faites fondre doucement sur le feu, passez ensuite au travers d'une passoire fine et réservez la graisse fondue.

Mettez l'oie dans une marmite et couvrez largement d'eau froide, faites bouillir, écumez soigneusement et salez, ajoutez une garniture de légumes composée ainsi : un céleri, un oignon piqué de trois clous de girofle, une tête d'ail non épluchée ou

de thym et laurier, et une pincée de poivre en grains. Vous ajoutez avec l'oie tous les abatis, cou gésier etc. Laissez cuire jusqu'à ce que la volaille soit bien tendre et retirez la pour la laisser un peu refroidir. Mettez dans une casserole cent grammes de beurre avec une douzaine de gousses d'ail hachées faites cuire quelques instants sans laisser colorer et saupoudrez avec soixante quinze grammes de farine, mélangez et mouillez avec moitié crème ou bon lait et moitié bouillon d'oie, faites épaisir la sauce, puis hors du feu incorporez quatre jaunes d'œufs, un jus de citron et cinquante grammes de beurre frais par petits morceaux, assurez vous du bon goût et gardez au chaud mis en évitant de la laisser bouillir.

D'autre part découpez l'oie en petits morceaux et supprimez autant que possible les os, rôtissez les morceaux dans la farine et trempez les dans un œuf battu comme pour une omelette et de la passez les dans la mie de pain ou dans la chapelure, mettez à chauffer de la graisse d'oie dans une casserole plate et mettez y les morceaux d'oie à rissoler, dressez les dans un plat rond et couvrez les avec la sauce, servez avec des assiettes bien chaudes.

L'oie doit être jeune et tendre ; si elle est vieille le goût en est moins fin ; on pourrait évidemment préparer d'autres volailles telles que la dinde de cette façon mais la chair étant moins grasse ne donnerait pas le même résultat quant au goût, le canard assez jeune peut convenir.

Remarquez que malgré la quantité d'ail employée ce plat n'est pas à craindre l'ail bien cuit se digérant bien mieux que lorsqu'il est cru, le parfum qu'il communique à l'haleine est par conséquent moins violent.

On peut préparer également l'oie en ragout en la décompart et en la mettant en casserole tout comme un ragout de mouton, les abatis cou, gésier etc. sont cuits à part dans des haricots cuisant dans de l'eau parfumée de thym, laurier, oignon ail et on ajoute un morceau de lard fumé dans les haricots. Le tout étant cuit on met les haricots dans un plat profond, on dresse les morceaux d'oie par dessus, puis on verse la sauce sur le tout et on entoure avec le lard en tranches, puis le tout saupoudré de chapelure est mis à gratiner.

GASTON CLÉMENT.

Usage relatif à la boisson.

Dans le *Folklore Brabançon* (XVII^e, p. 435) nous avons publié le questionnaire dressé par le Musée de la Vie Wallonne afin de recueillir des renseignements sur la boisson. Nous avons reçu à ce sujet la note suivante :

Voici peut-être une indication à propos de l'anc de ces questions : « A quoi servait le grand bol qui accompagnait tout service à café ? »

Je suppose que ce bol doit tout simplement être l'équivalent du « slop-basin » qui accompagne tout service à thé, en Angleterre, tout au moins dans le Lancashire, le Derbyshire, et les comtés voisins ; ce slop-basin sert à recueillir les fonds de tasses contenant des feuilles de thé, avant de les remplir à nouveau. Il devait en être de même pour les fonds de tasses contenant du marc de café.

Il est probable que cet usage est peu à peu disparu, car il manquait évidemment un peu d'élégance raffinée, et à la suite des perfectionnements apportés aux filtres.

R. KÉON.

La pierre du garde champêtre.

Dans le Folklore Brabançon (XVI^e, p. 143) nous avons publié une note de Van Haudenard nous signalant l'existence dans certains villages, d'une pierre sur laquelle le dimanche à la sortie des messes, le garde champêtre prenait place et annonçait aux habitants les décisions de l'autorité, les ventes, etc.



M. Rich Degand, instituteur, nous signale qu'à Bieville (H. Or.) tous les dimanches, après la grand'messe, le garde champêtre monte sur une pierre, base de l'ancien pilori, et donne ses instructions à la population. La pierre se trouve près de l'église sur la Grand Place.

Les lumerottes.

L'arrachage des betteraves nous fait penser à une époque déjà lointaine on privait des jouets mécaniques ou de luxe que l'on met actuellement en mains des enfants même de familles pauvres, nous nous amusions à fabriquer des lumerottes.

À la tombée du jour, nous avions soin d'inspecter les chariots chargés de betteraves fourragères, revenant des champs.



Nos préférences se portaient sur les plus grosses betteraves rouges que nous enlevions prestement, il faut le dire. Nous coupions en partie le collet et le bout de la racine. Le couteau que nous employions pour nos sculptures enfantines ne rentrait pas toujours au tiroir, ce qui nous méritait parfois une bonne correction maternelle !

La betterave ainsi tronquée était le plus possible évidée en partant du collet et jusque environ cinq centimètres de la base.

Dans cette base, on ménageait intérieurement un trou où se plaçait une chandelle de suif ayant coûté deux centimes.

Le plus difficile était ensuite de pratiquer dans la paroi, en partant de l'extérieur deux ouvertures circulaires simulant les yeux, une ouverture triangulaire, le nez ; une quatrième rectangulaire assez grande, au dessus et en dessous de laquelle les plus habiles découpaient les dents.

La betterave enrobée sur un bâton présentait par transparence, le soir, lorsque la bougie était allumée, un aspect hallucinant : une vraie tête de mort.

Il est inutile de dépeindre la joie que nous éprouvions à déambuler sans la permission de nos parents presque toujours, dans nos petites ruelles villageoises bordées de hautes haies !

Quelle joie surtout lorsqu'on réussissait à effrayer un poltron !

Parfois nous détachions notre jouet macabre et allions le poser sur la tablette de la fenêtre de la maison d'un simplet ou d'une vieille croyant aux sorcières. Ce jeu présentait quelquefois des inconvénients c'était... le pot d'eau pas toujours pure que nous lançait vigoureusement à la tête celui que nous avions voulu effrayer !

E. BOURGUIGNON

Eau de vie de Dantzig.

Tout le monde connaît la liqueur portant ce nom, dans laquelle flottent de légères pellicules aux reflets métalliques et qui valent à ce breuvage le nom de Goldwasser (eau d'or). Monsieur D... nous signale que cette liqueur a été inventée par un belge, originaire de Liège et fixé à Dantzig.

Crèches de Noël dans les familles.

Il était d'usage jadis dans les familles de monter à l'occasion de la Noël, une crèche composée de petits personnages la plupart du temps en cire. Cet usage est tombé en désuétude depuis une soixantaine d'années.

Depuis lors, depuis la guerre surtout, cet usage a été supplanté par l'arbre de Noël, le sapin que l'on garnit de friandises et que l'on dresse dans le salon des familles bourgeoises. Cet usage nous est venu d'Allemagne.

Mais on nous signale que depuis quelques années, dans les campagnes, l'usage de monter une crèche avec de petites figurines a repris naissance et qu'il y prend chaque année une plus grande extension. C'est ainsi qu'à Liège en 1937 une seule maison a vendu 15 collections de ces petits personnages et à Beeringen 28.

Le trésor caché de l'Abbaye d'Orval.

Signalant à ses lecteurs l'étude parue dans le Folklore Brabançon (XVII^e, n^o 80-100) sur la gâte d'or et les trésors cachés, le Soir du 28 février 1938 ajoutait :

En septembre dernier, renouvelant pour ainsi dire le thème romanesque développé par Paul Féval dans ses « Errants de la Nuit », des fervents disciples de la radiesthésie, sous l'œil indulgent du Père Abbé et des moines de l'Abbaye d'Orval, s'efforçaient, en le promettant continuellement pour le lendemain matin, de découvrir le trésor supposé avoir été caché dans l'enceinte du vaste monastère par les religieux contraints à fuir, en 1793, quand les troupes du général Loison incendièrent le riche couvent, après l'avoir pillé.

La légende du trésor d'Orval a une certaine analogie avec toutes celles que le savant M. Jules Vandercuse situe, résume, analyse, critique et explique.

Broeck Quilles.

A la suite de la note parue p. 534, n^o du juin 1938 du Folklore Brabançon, M. Edmond de Bruyn nous envoie les réflexions qui suivent :

Je lis dans votre revue :

« A Bruxelles on appelait les troupes écossaises y envoyées en 1579 de broeck quilles parce qu'ils n'avaient point de culottes ».

Je suppose que « quilles » n'est qu'une déformation euphonique du terme « kilt » qui désigne la jupe des montagnards et soldats écossais.

L'appellation « broeck quilles » équivaldrait, en somme, à « jupes-culottes ».

Esprit populaire.

Dans un cabaret d'Uttrecht, on voit au mur un cadre contenant un radis et une poire. Sous le tableau la légende, dont nous respectons l'orthographe :

Ne prenez pas le patron pour une poire. Il ne vous fera pas pour un radis de crédit.

P. H.

Par bonté et occasion.

Nous avons reçu de M. Lefebvre la jolie petite vignette ci-dessous dont-il ignore la provenance et la signification. Il est évident qu'elle fait allusion à quelque chose. Peut-être est-elle un proverbe ou un dicton mis en image.

Nous posons le problème et nos lecteurs



Encore un portrait inédit de Mercure van Helmont.

En feuilletant le manuscrit généalogique N° II 5198 de Jean-Baptiste Houwaert, à la Bibliothèque Royale nous avons trouvé un portrait anépigraphie que nous avons immédiatement identifié avec celui de Mercure van Helmont.

On dirait une épreuve gravée, non terminée, le cartouche pour l'inscription étant resté en blanc.



Le portrait qui occupe l'ovale central est cantonné de huit quartiers gravés au trait, sans indication d'émaux ni de couleurs. Nous les blasonnons comme suit : A dextre : Helmont : de sable à trois besançons (halmen) d'argent. Ces armes parlantes van d'ailleurs erronées. La ville de Helmont serait le mont = embour-chers, du rivelet de Helle. Ce qui n'a rien de commun avec des besançons (halmen).

HAUW : d'azur à la bande d'or chargée de trois croix de gueules.

STASSART : d'or au rencontre de bent de sable, au chef d'argent, à l'aigle issante de sable.

RENIALMÛ : écartelé : aux 1 et 4 d'argent à 3 merlettes de sable ; aux 2 et 3 de sable à une roue d'or. Sur le tout de... à la croix de... à l'engrelure de... A senestre :

RAUST : d'argent à trois pals de gueules (brisure des armes des Berthout), sur le tout de sable au lion d'or (Brabant, sans la marque de batardise, un cotice, qui devrait s'y trouver).

VILAIN : de sable, au chef d'argent, chargé d'un fronce-quartier d'or, à la fasce d'azur au sautoir de gueules (Grimberghe d'Assche).

HALMAIR : de gueules au lion d'or accompagné d'un semis de billetes du même, à l'engrelure d'argent et d'azur.

MERODE. Ecu couronné, écartelé aux 1 et au 4 d'or à 4 pals de gueules à la bordure engrelée de... aux 2 et 3, d'or au lion de gueules.

Ce sont les quartiers paternels et maternels de Mercure van HELMONT fils cadet du docteur Jean-Baptiste van Helmont qui naquit à Vilvorde 20 octobre 1614.

Josse van HELMONT, époux de
Elisabeth DAU

Philippe DE STASSART, époux de
Marie DE RENIALMÛ.

Guillaume van RAUST, fils de Jean et de Catherine de Bie, veuf de Jeanne de Ligne Barbançon. Epoux de Catherine DE GAND-VILAIN.

Jean-Baptiste van HALMAIR, né vers 1530, fils de Guillaume marchand d'Anvers et de Josyne van Steenberghe. Epoux de Marguerite DE MERODE, née vers 1540, veuve de Jean de Busleyden qui r 1556, fille d'Arnold et de Cathérine de Gottignies.

Remarquons d'autre part que le portrait anonyme que nous publions ci-contre offre une ressemblance frappante avec celui du frontispice de POthius du docteur J. B. van Helmont. D'autre part le premier portrait gravé de François-Mercure van Helmont (1) porte également de longs cheveux bouclés et la lévite noire fermée de petits boutons au col blanc simple rabattu sur la lévite.

Nous ne référons pas ici la biographie de cet alchimiste célèbre du XVII^e s., mais il est à remarquer qu'Alphonse Le Roy, in *Biographie Nationale* signale que Mercure van Helmont peignit et grava. Etant donné l'inachevé que nous constatons dans ce nouveau portrait et notamment l'absence de suscription, on peut se demander si ce portrait ne serait pas une œuvre de Mercure lui-même ; qui paraît ici âgé d'environ 40 ans (2).

(1) Portrait publié in *Le Comte Mercure van Helmont*, in *Folklore Brabançon*, N° 85-86, août-octobre 1935.

Ce portrait constitue d'ailleurs une confirmation de l'exactitude de la généalogie des van Helmont publiée par nous (1).

Le hasard, ce collaborateur aimable des archéologues, nous a fait découvrir successivement un premier portrait inédit de Mercure van Helmont qui existe au cabinet des estampes, le diplôme d'annoblissement du même de 1658, un second portrait également inédit de Mercure, qui se trouve inséré, on ne sait trop pourquoi, au milieu de généalogies étrangères aux van Helmont, à la Bibliothèque Royale.

Schaerbeek, août 1938.

LOUIS STROOBANT

Eglise S. Géry à Bruxelles.

On ne connaissait jusqu'à ce jour aucune figuration de l'Eglise S. Gery primitive, démolie vers 1543.

Nous avons eu la chance de découvrir dans un Manuscrit de l'art la note et le croquis ci-dessous.



S'GÉRY AVANT 1543

Dans l'Eglise de S. Géri contre un pilier de la croisée est un petit tableau avec cette inscription.

Lambericus Comes fundator hujus Ecclesiae.

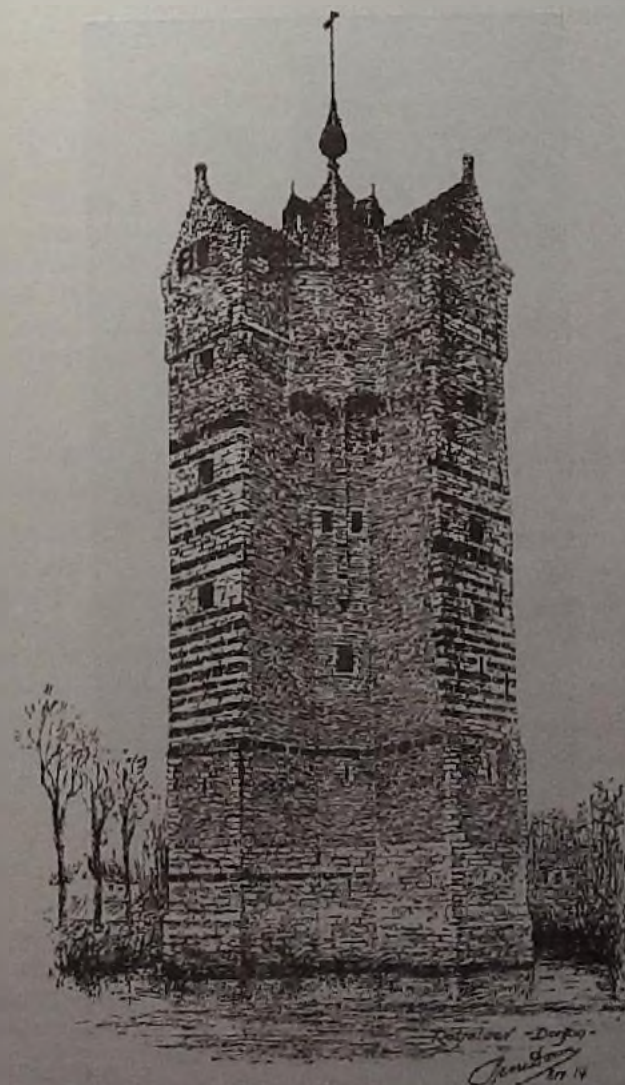
Hic sunt reseruen op den ouden cruysspilaer ende is dier pilier afg. broken 1543.

L. STROOBANT

(1) L. STROOBANT, Les origines du docteur van Helmont, 10. *Revue de la Région de Bruxelles*, n° 75-76, 1933.

La tour de Rotselaer.

Dans le *Brablon Brabant* (XVII^e, p. 235) L. Stroobant a donné une notice sur la terre et les Seigneurs de Rotselaer. Depuis lors il nous a fait parvenir un bon croquis de la tour.



seul vestige de l'ancien château. On a souvent donné des photographies de cette tour, beau spécimen de l'architecture brabançonne, mais jamais pensons-nous ce croquis fait en 1914 par l'architecte R. Domm.

La Vierge de Rotselaer.

Je lis toujours avec attention votre revue et dans votre numéro de déc.-fév. 1938, je trouve un article sur Rotselaer. Je

voudrais signaler à l'auteur que la vierge dont il parle est revenue à Rotselaer dans le convent des RR. PP. Montfortains qui occupent une des ailes de l'ancien monastère qui existe encore. Cette Vierge se trouvant dans la collection de son Monsieur le Doyen de Jilsen, M. Paquet, qui l'a remise aux Pères par testament.



Il reste de l'ancien convent une aile de bâtiments, une belle maison de l'abbé style flamand 17^e et une partie de la crypte de l'ancienne église, style roman. Des débris de sculptures furent exécutés pour retrouver les fondements des anciens bâtiments.

J. SCHORPION.

Vicaire à Forest-St. Denis.

Curiosité ethnographique.

Il y a dans le désert Syrien une population qui vit dans des conditions particulièrement misérables. Ceux qui la composent s'appellent les *Dirib* et sont les descendants des *latins* des *Croisés*. Impurs ils ont toujours été rejetés de la communauté syrienne. Depuis sept siècles ils payent les fautes de leurs parents.

Bibliographie.

(Belgique).

F. DE JAER. *Histoire de la ville et de la commune de Wavre*. Chevalier, Court-St-Étienne, 1938.

Volume de 251 p.p. traitant des bourgs de Wavre et de Basse-Wavre, de la vie économique, de l'organisation judiciaire et administrative, de l'Instruction, des Établissements de Bienfaisance, de la Vie religieuse, de la géographie physique et politique. Travail consciencieux et documenté.

L. S.

RODOLPHE DE WARSAGE. *Le Folklore de la table. La cuisine régionale wallonne*.

L'actif président du Vieux Liège nous offre un savoureux livre de cuisine régionale composé de plats régionaux, potages, légumes, poissons, volailles, viandes froides et chaudes qui comprennent la *schénaye* liégeoise et namuroise, la *viloulét* de Gerpinnes, le *kwartel* de Namur, le *matonjé* au larl, etc. Des entremets comme la *houkète* liégeoise et le *lamploun* du Hainaut. Les fromages de cul des Saris, le *Harzé*, le *poçon* du canton de Naast, la *cassette* de Namur, la *makève*, la *bêchêye*, mélange de Herbe et de pot-de-caisse séché. Le pain, les gâteaux traditionnels, les pâtisseries de boulangers, les couques de Dinant, de Rins, de Verriers, la confiserie populaire font l'objet d'autant de chapitres spéciaux. On mange bien en wallonie.

L. S.

RODOLPHE DE WARSAGE. *La sorcellerie et le culte populaire*. Liège, 1938.

L'auteur a rassemblé dans un élégant petit volume de 136 p.p. divers articles sur la sorcellerie, la magie populaire, l'évocation du diable, les *Makres* et *Makrales*, les maléfices, les préservatifs et amulettes, etc. etc. le tout en patois laégeois. Le volume se termine par un almanach de l'agriculteur donnant les dictionnaires. C'est un bon travail de vulgarisation.

L. S.

RENÉ MEURANT. *Ducasse d'Ath*.

Voici une attrayante plaquette (48 p.p.) éditée par la bibliothèque de la phalange et habillée d'un cartonnage orange très

original. L'auteur d'un style un peu narquois et non sans humour, nous donne un résumé de l'histoire d'Ath en détaillant les beautés de la ducasse. Les géants Goliath, Samson, Mademoiselle Victoire sont décrits avec émotion et réalisme. La chanson de Jules Ducasse, restée très populaire, est reproduite.

A des éfants d'Gouyasse

Bj'crois qu'ça plaît lundis

La notice est illustrée de croquis spirituels de J. Van Loock, d'une reproduction de l'incendie de l'église en 1817 et de la musique notée du chant populaire d'Ath, Goliath, par Léon Jourret.

La lecture de *Ducasse d'Ath* nous a rappelé l'époque (1882) où étant caporal à l'école régimentaire, nous allions danser au *Recollet*. Bien entendu les jours de Solde.

Les autres jours, on se contentait de faire une cour sentimentale à une jolie Gretchen qui promettait les enfants d'un notable au parc de l'esplanade.

L. S.

JULES VANNÉRUS. *La Reine Brunehaut dans la Toponymie et dans la Légende*. Bruxelles, Académie Royale de Belgique, 1938 (carte).

Le savant archiviste nous donne le dossier toponymique des *Chaussées Brunehaut*. Ce travail très documenté nous indique la répartition de ces antiques voies particulièrement nombreuses au S. de Davai. Il est regrettable que malgré sa grande compétence et son érudition, l'auteur ne soit pas parvenu à nous donner une explication de l'origine des *chaussées Brunehaut*. Le problème très documenté par M. Vannérus, reste à résoudre.

L. S.

C. VANDEN BERGHE, *Anderlecht door de tijden heen*, 1938.

Vol. de 216 p.p. avec portrait de l'auteur et illustrations nombreuses, dont nous avons déjà rendu compte dans le dernier *numéro du Folklore Brabançon*. L'auteur décédé récemment fut directeur honoraire d'école à Anderlecht où il jouissait de l'estime de tous les habitants.

Son *Anderlecht* est une bonne monographie locale écrite consciencieusement et très détaillée.

L. S.

CHARLES PERGAMENT. *La Psychologie Bruxelloise*.

L'érudit archiviste de la ville passe en revue les divers chroniqueurs, voyageurs et historiens qui ont parlé de Bruxelles et de ses habitants. Cette très lorne étude est illustrée de planches dont notamment l'intérieur de l'estaminet à l'angle d'or de la Pource d'après une lithographie de 1817 de Madou.

BARON DE RYCKMAN DE BETZ. *Généalogie de la famille vander Vekene*, Louvain, 1937.

Bonne généalogie avec références abondantes d'une ancienne famille brabançonne. Planches hors textes et en annexe notices sur les Gonbau, les Louwerman, les de Chatelain, les de Holt-hausen, les Bogaerts. Un acte de partage des biens d'Isabelle-Hélène Rubens, fille d'un secrétaire de la ville d'Anvers. Cette notice a nécessité de longues et laborieuses recherches tant dans les archives Belges que dans celles de Simancas.

L. S.

RICHARD DELTANN, *Les chapelles et les calvaires de la région de Lessines-Enghien*, publié dans la *Bibliothèque d'études régionales*.

Etude avec illustrations abondantes de nombreuses potales, type montoie ou chapelles avec un résumé historique. Bièvre est bien représenté ainsi que Marcq, S. Pierre-Capelle avec une description très minutieuse des rites observés, des saints invoqués, du genre d'offrandes, des maladies à guérir, etc. Les chapelles disparues font l'objet d'un chapitre spécial donnant la copie des documents anciens trouvés dans la châsse de S. Fidèle, à Bois de Lessines. C'est un très bon inventaire de ces petits monuments ruraux.

LOUIS STROOBANT.

La Belgique illustrée.

Sous ce titre La Société Générale coopérative publie un album reclame très pittoresque de *Folklore* donnant en chromo, des types populaires, des gagne-petit, des coutumes, costumes et métiers. Nous y trouvons le *langeman* de Hasselt, le *lumegou* de Mons, les *gilles* de Binche, la *haguelle* de Malmédy, les *penitents* de Namur, le *cheval Bayard* de Termonde, la *roue de fortune* de Bruxelles, le *grant Turpin* de Nieupoort, le *bonne femme* de Grievgnée, la *marchande de cules paves* de Liège, la *botresse*, la *marchande de Mahéye*, etc., etc.

C'est une collection des plus originales pour le folkloriste.

Les dessins qui illustrent cet album sont dus à l'artiste Dequène.

L. S.

Annales de la Société Royale d'archéologie de Bruxelles, Tome 41. Bruxelles, 1937.

Chanoine P. Crony, *Les orfèvres de Bois-le-Duc et leurs poinçons*. Décrit des plaques en cuivre conservées à Bois-le-Duc datant de 1748-1772 et portant les noms des orfèvres, dans l'ordre

de leur admission dans la corporation, vis-à-vis de leurs poignons respectifs. De bonnes photographies accompagnent cette étude qui permet l'identification d'argenteries de la contrée. Jacques Breuer, *Le cimetière franc d'Asch* (Limbourg). Bonne monographie, illustrée de plans et de planches, reproduisant les armoiries et la céramique, de ce cimetière découvert en 1936 et qui date du VII^e s. J. Lestocquoy, *Sculptures d'origine ou d'influence brabançonne*, décrit le jardin clos du musée d'Arras, ainsi qu'une statuette de la Vierge à l'enfant et une Ste-Cathérine. Ces sculptures sont très probablement de fabrication Malinoise et datent du début du XVI^e s. Comte d'Arschot Schoonhoven, *Les d'Arschot de Schoonhoven*, (branche de Zandert) planches. Étude bien documentée sur cette famille Belge de 1338 à 1499. L. Verniers, *Esquisse provisoire d'une histoire de la plus value foncière dans l'agglomération bruxelloise depuis un siècle*. Étude très poussée sur l'évolution des prix des terres à Bruxelles et dans les faubourgs. L'action valorisatrice des chemins de fer jusqu'à la fin de la guerre (1918). Sans la multiplication des moyens de transport en commun, rapides et à bon marché, la plus value foncière aurait été infiniment moins grande.

Ch. Pergameni, *La Psychologie Bruxelloise*. Passe en revue les jugements portés depuis le XVI^e s. sur le caractère, l'esprit et les mœurs du Bruxellois. Cite in fine, Paul Hymans, qui assigne comme assises inébranlables « l'amour et l'habitude de la liberté, l'esprit d'initiative, le sens de la mesure, l'instinct des réalités, la faculté d'adaptation ». Lefevre et Brigode, *La salle souterraine de la rue d'or à Bruxelles*. Décrivent la cave mise à jour en 1936 au n° 27 de la rue d'or (planches). Ce curieux vestige daterait de la première moitié du XVI^e s. et serait la cave ou cellier du refuge de l'abbaye de Forest. Comte de Borchgrave d'Altena, *Notes pour servir à l'étude des stalles en Belgique*. Bon travail abondamment illustré sur les stalles des XV^e et XVI^e s. de Hastière, Breda, Celles-les-Dinant, Liège, Waulsort, Louvain, Bruges, Walcourt, Tournai, etc. L'auteur avec la compétence qu'on lui connaît décrit soigneusement ces sculptures enluminées et parfois satyriques.

LOUIS STROODANT.

Annales de la Société d'Archéologie de Namur. T. XLII, 1^{re} livraison, 1936.

Indépendamment des études de Courtoy sur l'Eglise St-Loup, de Lamsoul sur une collection de musique de chambre du XVIII^e s., de Nicaise sur les tribulations d'un namurois inventeur de porcelaines au XVIII^e s., les folkloristes s'intéresseront particulièrement à l'étude de Haux, sur un abbé de Florennes mais où des renseignements sont données sur le culte de St. Jean-Baptiste et de St-Maur.

Oudheidkundige Kring van het Land van Dendermonde. Gedenkschriften, 3^e reeks, deel I, 1938.

Contient une notice sur l'origine du pays de Termonde, (Terre de Tencramonde) qui comprenait 16 paroisses. Le territoire de Termonde aurait compris jadis le comté d'Uccle-Bruxelles à la droite de la Dendre qui était la limite entre les comtés de Bruxelles, Alost et Termonde. L'ancien comté de Bieset-Alost, avec Wetteren, Schellebelle, etc. Le *Civitas Menapiorum* de l'évêché de Tournai avec l'antique comté de Waes et comté de Gand (avec Calken et Laerne) (carte). A ce fascicule est joint la première livraison d'une *Geschiedenis der stad Dendermonde* par l'ancien bourgmestre Bruyninx.

L. S.

Annales du Cercle Archéologique du Pays de Waes, tome 50, 1938.

Van Cerven, *De slag te Kalloo*, 1638 avec carte et plan, et autres planches. Étude documentée de lettres de Guillaume de Nassau, Hoemaecker, de Cnpre, van Weede, etc. De Wilde, *Een onbekend schilderij van den slag bij Kalloo*.

L. S.

Cercle archéologique de Soignies, tome VII.

Destrail rend compte de la remise à la ville de Soignies du monument élevé au regretté Aimé Demeuldre, fondateur et premier président du cercle et de la vaillante petite revue « Jadis ». Il est regrettable qu'un portrait ou une vue du monument ne vienne illustrer ce fascicule. Ce monument s'élève dans l'antique cimetière qui entoure la pittoresque chapelle St. Roch où sont exposées les collections archéologiques. A. Choqueel, *Deux hauts-murs de pêcheurs-dévoirs du haut moyen-âge enserelés par les eaux marines*. Hameau de Tasterph en 962, en face de Mariakerke, au XI^e s. O. L. Vrouwe *Ter Streep*, submergé vers 1334 et dont l'auteur a exploré le gisement. Plaque de céramiques des XII^e et XIII^e siècles. A. Choqueel, *L'ancêtre du Chelleen*, étude sur les colithes dont l'existence est loin d'être admise par les préhistoriens. Destrail, *Ruine le Comte*, étude sur la construction en terre des huttes au XVIII^e s. Destrail, *Chronique Reussinoise*, relevé de réquisitions militaires du XVIII^e s. par la régiment du Régiment d'infanterie. Destrail, *Soignies*, parle des procès-verbaux du conseil municipal de l'an VIII et l'an XII. Destrail, *Généalogie de la famille Resteau* avec citation de Sources. Destrail, *Chronique Soignienne*, Procès du chapitre de St. Vincent, etc.

LOUIS STROODANT.

Cercle Historique et Archéologique de Hal, Hal,
n° 13, 1938.

Vandeweghe, *Hallenia 6^e deel*, parle des doyens de Hal, de la famille Volkeniers (Faulconier), de la famille Paul, de l'enseignement, du fief de Woudenbroek ayant appartenu aux d'Engliien de Kestergat et aux Cornet de Peissant, aux hommes de fief du Woudenbroek dont les de Wagnies, l'exploitation du *Halderbosch*, bois de Hal ayant appartenu aux d'Arenberg et au chapitre de Ste. Waudru, de Mons, de Jacob den Slutere, originaire de La Haye fondateur de Canons. Une table onomastique termine cette notice. J. Possoz, *La terre de Hal*, toponymie et topographie. Étude divisée en sections (broekbarre, nederhem, rodehem, Bessenbeek, etc.). Grâce à sa parfaite connaissance du territoire, l'auteur a pu éclaircir divers points très intéressants de la topographie.

Une carte et une table alphabétique accompagnent la notice de M. Possoz. Ce dernier qui est aussi poète, termine par des vers, fort bien venus *Le Bois de Hal* dans lesquels il déplore la dévastation de cette belle forêt par les Allemands en 1914-1918. P. Sahlon, *In memoriam Johan De Maeght*, Notice nécrologique dont il donne quelques extraits.

LOUIS STROUBANT.

Eigen Schoon en De Brabander, 21^e année, n° 6-7, 1938.

Paul Lindemans publie un article sur le domaine que l'abbaye de Saint-Bavon de Gand avait à Zellick; Vanderlinden donne une série de notes relatives à Uccle; Jan Lindemans continue la publication de sa toponymie d'Opwyck; Vinckx réunit des dires populaires du Hageland concernant la sorcellerie; Homans et Gessler ont réuni de curieux extraits de « vieux papiers » relatifs à Louvain.

Eigen Schoon en De Brabander, Bijzonder Aarschol-
nummer, Merchtem, 1938.

A. Verlaure, *Monographie du canton d'Aarschol*, et des environs. Commente les vues et cartes anciennes de ce canton. Dr J. Van Brabant, *De Mariavereering te Aarschol*, énumère les nombreuses chapelles des environs d'Aarschol. L. Lickens, *Alto-diael rond te Aarschol en daar omlant*, parle des anciens fiefs d'après des sources imprimées comme Mirreus, de Raedt, Vinckx, etc. F. D. R. donne le dessin de neuf anciens sceaux échevinaux d'Aarschol du XIII^e s. F. De Ridder, *Lijst der reguliere Kanunniken in het voormalig der Brabantse revolutie*, d'après des documents d'archives. J. L. Pauwels, *De Taal te Aarschol*, expose le patois de ce canton. R. Moers, *Aarschol vroeger*

ten Taertsm. P. Huysmans donne des chants populaires et rondes enfantines d'Aarschol. C'est à notre point de vue la partie la plus intéressante de ce fascicule.

L. S.

Thiunus, Folklore et histoire de Tirlemont, 1938.
N° 3 et 4.

Edg. de Marneffe, *Tirlemont — Les origines*. Fait remonter l'origine de la ville à la fondation du monastère de 827. Edg. de Marneffe, *Thiunus*. Étude étymologique sur le nom latin de Tirlemont. Le savant archiviste explique les désinences de Thiémen, Thenis, au XIII^e s. J. Wanters, *De Kalkmarkt*, décrit le marché à la chaux qui est l'antique cimetière de O. L. V. ten Poel.

L. S.

H. O. K. Tijdschrift voor Folklore, Hoogstraeten,
1938. III.

Giebens, *Kunstvoorwerpen*. L'archiviste de l'Etat à Anvers énumère divers objets faits au XVI^e s. aux églises de Meer, Wortel, Ryckevorsel et Minderhout. Dr J. Squilbeck, *Een albasten Engelsch Beeldhouwwerk in de kerk van Loenhout* (planche). Décrit avec compétence une jolie statuette en albâtre en haut relief, de S. Georges combattant le dragon, conservée à l'église de Loenhout. Cette œuvre d'art, haute de 38 cm. date du XV^e s. Ger. Verstraeten, *De Mark in vroegere Eeuwen*, parle de la navigabilité du rivelet la Mark au XVI^e s. B. W. van Schyndel, *Aanteekeningen betreffende familie's uit het land van Hoogstraeten*. Nombreuses notes généalogiques sur les Van Mierop, Leestmans, Ploest, Mastnaar, van Davel, van Heyst, et autres familles campinoises, prises dans les registres de l'état-civil. J. Lauwerys, *Achtel*, parle du livre Achtel, d'Hoogstraeten, en 1899. J. Lauwerys et R. Heilend, *De S. Antoniuskapel te Achtel* (planche). Monographie de cette très ancienne chapelle. L. Doms, *Achtel in de Folklore* (planche) bonne contribution aux anciennes coutumes et fêtes populaires de la Campine.

LOUIS STROUBANT.

Vostrlaamsche Zanten, Tijdschrift voor Folklore,
Gent, Mei-Juni, 1938.

M. Vaude Waal, *Kleederdrachten in Zeenesch-Vlaanderen* (planches). Décrit le costume local de la Zelande. P. De Keyser, *De Strandvisserij langs de Vlaamische Noordzeekust*. Décrit le paysage, la population, la langue populaire, le caractère, les pêcheurs à cheval, l'habitation des pêcheurs dans les dunes du littoral, les divers modèles de filets (planches). J. Gessler, *De Vlaamische Stammeeder der Graven van Barcelona*. Les foretters de

Flandre au IX^e s. auraient eu un représentant *Guilfredus piteus* qui se serait rendu à Narbonne ou il aurait épousé une princesse peut être fabuleuse.

L. S.

Les dialectes Belgo-Romans, Bruxelles, octobre-décembre 1937.

F. Rousseau, *L'expansion nationale et territoriale vers l'Est aux XI^e et XII^e s.* Très bonne étude sur les causes sociales et politiques de l'émigration des wallons. Piron, *Un poème d'Henri Simon*. Essai d'un commentaire textuel. Extrait d'un mémoire universitaire. Comptes rendus par M.M. Herbillon, Fabry, Lannay, Tondent, Collaert, etc.

L. S.

Les Dialectes Belgo-Romans, Bruxelles, Sept. 1938.

E. Legros, *De l'enquête directe en toponymie*. Insiste sur la nécessité de tenir compte des dialectes locaux dans l'étude des toponymies. La phonétique de Jallhay est nettement distincte du vernaculaire. L. Michel et J. Herbillon, *Faits et méthodes dans la monographie linguistique d'un commun*. Analysent L. Remacle, *Le Poème de la Vierge*, ouvrage important présenté selon une conception nouvelle. Cette monographie linguistique est le fruit d'un labeur patient et méthodique qui fait grand honneur, non seulement à son auteur, mais encore au professeur J. Haust qui en fut le promoteur R. Van Nuffel, *L'œuvre boraine d'Henri Tondue*. Cet auteur écrit en patois borain et en français des chansons et des comédies :

Il faut, pou être à vre Borégne,
Elle d'après d'cartes eyn coulonnée.

LOUIS STROUBANT.

Bulletin de la société Royale Belge de Géographie Bruxelles, 1938, fascicule II.

Nous y relevons Moreau, *Le cone alluvial de la Senne et d'aval de Hal*, bonne étude géologique, topographique et hydrographique, avec coupes et descriptions du bassin de la Senne et du Zuen. J. Leyder, *En Afrique, il faut connaître l'homme*, communication présentée à l'Institut des Hautes Etudes. Rémère les raisons qui imposent le devoir et la nécessité d'analyser le caractère et les aspects de l'indigène congolais. M. Leyder conclut en disant que la nécessité de connaître l'homme au Congo belge résulte d'un faisceau de données concordantes ou tous les intérêts durables, en présence, matériels et spirituels, actuels et prochains, du blanc et des indigènes se concilient. Ces excellentes raisons existent pour la Belgique où on ne les approfondit guère.

L. S.

La Renaissance d'occident, Bruxelles, octobre 1938.

Nous souhaitons bon succès à cette revue qui réapparaît après une éclipse de plusieurs années.

Contient A. Vermeylen, *Ruysbroec l'Admirable*. Nouvelle étude sur l'admirable mystique. Des vers de L. P. Thomas. Un conte de H. Frenay-Cid, *Mer au soleil*. G. Lüstard, *Philosophie d'aujourd'hui*. Chroniques par M. M. Maurice Ganchez (directeur de la revue) H. De Grave, etc.

L. S.

La Vie Wallonne, Liège, septembre 1938.

E. Magnette, *Les wallons et la fondation de New-York*. Parle du rôle joué par Jesse de Forest dans la colonisation de l'Amérique vers 1621-1623 avec Louis le Maire et d'autres sur l'Hudson. F. Dewandelaer, *L'aveule*, poème inédit en dialecte de Nivelles (portrait du poète) avec préface de Maurice Piron.

L. S.

Le Thyse, Bruxelles, octobre 1938.

M. Halache, *A propos du 40^e anniversaire de la mort de Stéphane Mallarmé*, dit que Mallarmé est un curieux mélange de baudelaïrisme et de préraphaélisme, mélange qui s'explique par une adolescence nourrie de Poe et par contre-coup de Baudelaire. Ch. Moisse, *Padmes*.

E. Menzel, *Insolences ?* Dialogue entre Euphémie et Arclos qui finit en disant « Le droit seul est impuissant contre la violence. La force peut en imposer à celle-ci et la dompter ».

Disons à M. Menzel que la force ne prime jamais le droit : elle l'opprime.

L. Chénay, *Frans Huygelen et son art* (plaques). Bonne biographie d'un bel artiste, créateur d'œuvres magistrales d'une grande élévation d'esprit.

Martin J. Premela, *Comptines et chansons d'enfants néerlandaises*.

Herbe verte, herbe grasse,
Du lait plein ma tasse,
Du lait plein ma timbale,
Avale, mon petit, avale !

L. S.

Les questions liturgiques et paroissiales, Juin-août 1938.

Revue publiée par l'abbaye du Mont César à Louvain. Contient Dumoutet, *En regardant les tabernacles d'autrefois* (plaques). François, *Croissance* (suite). Van Doren, *L'architecture de nos églises*. Dit que les arts de l'église et du culte sont un chapitre de la théologie. La décoration devient une part vivante de la science sacrée, un apostolat, une prière.

L. S.

Les Etudes Comblinoises, Comblain-aux-Pont, No. vembre 1938.

Georges Laport, *Le Folklore Wallon, Chapitre VII, Cérémonies et Croyances. Parle des processions de Wasmes, de Gempennes, de Nassogne, de la foire aux amoureux d'Arlon, de la foire aux croix de Bastogne, du goûter matrimonial d'Ecnassines Lalaing, de Li Ichandia de Bois d'Haine, etc., etc. Du grand feu du premier dimanche du Carême. Une note sur les fontaines païennes christianisées. Les Sorciers d'Ardenne. La médecine sans médecin.*

E. Detaille, *La Sainte-Barbe à Comblain-au-Pont, la fête des carriers. G. L., Le premier Maire de Comblain-au-Pont. Biographie de J. F. Leblanc né en 1772. Le cycle des légendes de Saint-Agilolf. Personnage énigmatique vénéré dans la vallée de l'Amblève.*

L. S.

Wetenschap in Vlaanderen, 4^e année, n° 2, Novembre 1938.

Le numéro contient un article de L. Delfos sur les origines des mots : « Hamand » et « Flandres ».

Natuur- en Stedschoon, Antwerpen, December 1938.

Cette vaillante petite revue, dirigée par Am. de Lattin de la Commission Royale des Monuments nous donne une bonne contribution sur l'influence des obstacles au vent et ses conséquences pour les moulins à vent. (F. van Ryckevorsel, *De invloed van hindernissen op den wind en de gevolgen daarvan voor de windmolens*).

Cet utile organe ne cesse de défendre la beauté de nos sites et la conservation de nos monuments tant en wallonie qu'en Flandre.

L. S.

Artes, 1^{re} année, n° 1 à 4. Prix 15 fr., rue Guillaume Lekeu, 30, Anderlecht.

Une bien gentille revue est née à Anderlecht. Elle a comme domaine l'art et les lettres et chose intéressante, elle a un caractère bien local : elle s'occupe de l'activité artistique dans notre grand faubourg, de sa vie intellectuelle, de ses beautés rurales et urbaines. Tout cela est fait avec goût et savoir, les illustrations sont dues à des artistes de talent.

On fait cette réalisation dérive de la création du musée de la Maison d'Erasmie, par le bourgmestre gentille initiative rayonne encore sur toute

P.

(Etranger).

A. VAN GENNEP. *Manuel de Folklore français, t. III et IV. Ed. Aug. Picard à Paris.*

Reprenons cet exposé si heureux du prospectus : Le Folklore n'est pas une science de cabinet ; c'est une science vivante, qui permet de comprendre la vie quotidienne de la partie la plus importante de la nation. Les modes d'existence des rois, des nobles, des bourgeois ont été étudiés avec le plus grand soin ; mais la vie intime des paysans et des artisans a été trop dédaignée.

L'un des buts du Manuel est de réparer cette injustice et d'exposer comment la continuité jusqu'à maintenant des mœurs et des conceptions du peuple proprement dit ont assuré à la France à travers les siècles, et malgré toutes sortes de vicissitudes politiques, une stabilité psychique et sociale qui la distingue de toutes les autres nations de l'Europe contemporaine.

Au moment où les lottes internationales d'influence ressuscitent avec acuité, ce tableau de la vie traditionnelle du peuple français présente pour tous un intérêt de premier ordre. Quelles que puissent être les tendances politiques et économiques momentanées, c'est toujours le folklore en tant que phénomène psychique et social collectif qui constitue le pivot des évolutions nationales et de l'évolution humaine générale.

Qui mieux que M. Van Gennep était à même de réaliser l'une façon vivante ce beau et vaste programme ? Il est trop tôt pour en parler puisque seuls les vol. III et IV ont paru et que ce ne sont que des volumes de documentation. Et cependant ils nous rappellent, (puisque nous la connaissons déjà par ailleurs) la formidable érudition de l'auteur. Et malgré leur objet ces volumes sont attachants, on y trouve une véritable histoire du folklore basée sur une littérature abondante qui englobe outre les écrits folkloriques proprement dits, ceux qui parlent d'histoire, de voyages, de linguistique, et de littérature proprement dite. Plus de 6500 titres d'ouvrages sont classés méthodiquement par matière et par régions ; des notices courtes et substantielles précèdent chaque article. Puis soit une table par noms d'auteurs et un index par provinces.

Ces deux volumes à eux seuls déjà constituent un admirable outillage pour tous ceux qui travaillent le folklore, soit au point de vue local, soit pour l'étude d'une coutume spéciale, soit enfin au point de vue comparé.

P. H.

ANDRÉ VARAGNAC. *Définition du Folklore. Paris. Société d'éditions, 1938.*

A son tour, M. de Varagnac cherche une définition du folklore en se basant surtout sur les tentatives précédentes. Il aboutit à ceci : le folklore, ce sont des croyances collectives sans

doctrine, des pratiques collectives sans théorie. On pourrait objecter qu'à la plupart des faits folkloriques s'ajoutent des doctrines et des théories populaires et que c'est même, à notre avis une matière importante.

Que de fois ces recherches de définitions préalables se sont montrées stériles tant en biologie, en anthropologie, en sociologie qu'en Folklore. Combien nous préférons la prudence de notre ami Marinus que M. de Varagnac n'a pas compris lorsqu'il nous conseille d'étudier la matière, sans trop nous soucier des limites conventionnelles et de n'établir celles-ci qu'en conclusion provisoire. L'expérience montre que M. Marinus a raison : le champ du folklore n'a fait que s'étendre depuis le temps où on l'étudie autrement que ne le faisaient les collectionneurs d'objets et de faits et il s'étendra encore ; M. de Varagnac pourra bientôt rechercher une définition nouvelle.

Plus intéressantes à mon avis sont les pages que l'auteur consacre aux « projections commentées » (disposition des tas de gerbes après la moisson, le bouquet de moisson, folklore ouvrier, etc.). Il y fait du très bon folklore.

P. H.

JEAN CHOLEAU et MARIE DROUART, *Chansons et danses populaires de la Haute-Bretagne*. Tome I.

Contient une introduction sur la Haute-Bretagne, une introduction patoise de Jean Lauerlot, un lexique des mots patois, des notes relatives aux textes bretons, patois et français (19 planches) avec texte d'illustrations représentant les costumes de Haute-Bretagne, de 1800 à nos jours. Divers airs de l'union recueillis en 1860 avec accompagnement de piano.

L. S.

A. PIERROT, *Légendes Vosgiennes*, Saint-Dié, 1938, avec 28 illustrations de mégalithes et vues locales.

Divisé en Souvenirs laissés par les fées dans les Vosges. Portrait des fées. Occupations à caractère féérique. Occupations à caractère humain. Les distractions de fées. Les fées et la destinée humaine.

Très bon catalogue des Roches à Fées, Cave, tanière, château, pont, cheminée, corridor, écurie, perron, puits des fées. Centaines de planches de chapiteaux d'églises représentant la fée Mélusine. Une quantité de légendes relatives aux dames blanches mais n'en explique aucune.

Nous engageons l'auteur à étudier la mythologie (celtique ou il trouvera beaucoup d'analogies sur les fonctions des déesses) qui président aux naissances, etc.

LOUIS STROQUANT

PAUL GEIGER, *Deutsches Volkstum in Sitte und Branch*. Berlin et Leipzig, 1936, 226 pp.

Ce volume nous apprend quels sont les caractéristiques des mœurs populaires, des usages de la vie en commun. L'auteur recherche les origines de ces coutumes et usages. C'est une précieuse contribution au Folklore germanique.

L. S.

Museum, organe de l'office international des musées. XII^e année, vol. 41-42, 1938.

Beau volume illustré, de 271 p.p. entièrement consacré à la conservation des peintures. Ce traité scientifique, dont les rédacteurs ont tenu, d'un commun accord, à garder l'anonymat établit la doctrine générale de la conservation des peintures. On y étudie en détail les méthodes d'investigation appliquées à l'examen des peintures, l'action de la fumée des cierges et de certains modes de chauffage, les réactions sous l'influence de l'humidité, le chauffage et le conditionnement de l'air, les protections et précautions locales, la protection contre le feu, les appareils extincteurs, le transport et l'emballage des tableaux. La partie *Restaurations* énumère les principes généraux les maladies et traitement de la couche protectrice des vernis, le dévernissage, les méthodes de vernissage, le ternissement des vernis, les maladies des couches picturales, etc., etc.

C'est un très bon ouvrage, donnant quantité d'exemples par des photos de repeints, de surcharges, d'altérations de toute nature. Les causes des craquelures (tractions du bois sur les couches picturales), les écaillures, le bléu, etc., etc. sont étudiés par des techniciens compétents.

Cet ouvrage devrait se trouver dans tous les musées.

LOUIS STROQUANT.

Revue du Nord (Université de Lille), n° 95. Août 1938.

P. Rolland, *Les croisades et le Tournaisis*. Se basant sur un ms. de la Bibliothèque communale de Tournai *Liber ecclesie sancti Martini Tornacensis*, provenant de l'abbaye S. Martin de Tournai, et datant du troisième tiers du XII^e s. traite des exploits de deux Tournaisiens à la prise de Jérusalem en 1099. P. Heliot, *Nouvelles observations sur la Trémoille, Jean sans Peur et le Boulonnais*. Parle de la confiscation du Boulonnais par Jean sans Peur. M. Chartier, *A travers les papiers Caprara*. Correspondance de René Marchant bibliothécaire de Cambrai à la fin du XVIII^e s. Notice sur la famille Marchant. Paillot, *Compte rendu des journées d'histoire des institutions régionales à Lille en 1938*.

L. S.

Le Pays Lorrain, traditions populaires de la Meurthe, Meuse, Moselle, Vosges et Bassigny. Nancy, Juillet 1938.

Jeune Lejeune. *L'église de Senon et les peintures de Nicolas Intersteller.* Planches de 14 stations du chemin de la croix par cet artiste prix de Rome, originaire du pays messin. André Gain, *Histoire du Parc Sainte-Marie.* Ce parc fut successivement la maison de campagne des jésuites, propriété particulière et finalement parc public de Nancy. S. Errard, *La météorologie populaire en Lorraine : dictons et usages superstitieux et facétieux.* Il y en a d'assez corsés comme

Vent sur bise
Merde en ch'muse.

En Argonne on dit :

Quand les cheveux de mont'Gothou
Se mettent en tire-bouchon,
la pluie, bin sûr, n'est ni'lon.

A Landremont :

St. Médô n
Grand p'hia
St. Barnabé
l'y casse le nez

B. Duvernoy, *Les chimères du duc Charles III.* Ce gouverneur de la Lorraine fut un homme remarquable que l'auteur compare à Louis XIV. Seulement il croyait ferme à la sorcellerie et fit envoyer un bonnet quantité de prétendues sorcières (Portrait par J. Cellot).

L. S.

Le Pays lorrain, Nancy, octobre 1938.

Charles Sadoul, *Une guérison en l'an VII de la République.* Il s'agit de la femme Choquet-Prélat, qui par ses charmes avait fait « passer » hors du corps de Pierre Simon, une hôte à quatre cornes qui l'incommodait fort à moins que ce ne fut plus simplement un ver. Elle était guérisonneuse et cartomancienne qui savait « fort bien parler ». Elle préservait des griffes d'altora, de la poudre de pierré, du minier, de la poudre de gendepieux, drogues que fournissait un apothicaire de Strasbourg. Pour « tirer dehors » la folie des insensés, elle leur plaçait sur la tête des écrevisses vivantes, etc. Marie-Agathe Prélat, femme Choquet fut condamnée pour abus de crédulité et extorsion à 6 mois de prison et 100 francs d'amende envers la République.

Pour un « Musée du village lorrain » au Musée historique au Ch. Sadoul a constitué en 1908, une section de Folklore. On voit donc récurer tout ce qui concerne le village, la maison, la culture, l'élevage, l'artisanat, les jeux. Le Musée lorrain fait appel aux donateurs.

L. S.

Bulletin du Musée Basque. Bayonne, 1937 (n° 3 et 4).

Contient de Barandiaran, *Fragments d'ethnographie basque*, en suivant la piste des *lurixus* ou *laminas*. Ce sont des entités légendaires autour desquelles sont concentrés de multiples éléments quasi religieux et magiques. Les *Lamina* étaient de très petite taille. Comme les Nuts de chez nous, ils exécutent la nuit des travaux domestiques, moyennant un peu de nourriture. Donostia, *La chanson basque et son harmonisation.* Pierre Dop, *Les chapelles de Sare* (planches). W. B., *Pour une Salle des Pèlerins* (iconographie de S. Jacques) (planches). Dit que le musée Basque ouvrira bientôt une salle consacrée au pèlerinage de Compostelle.

L. S.

Bulletin du Musée Basque, Bayonne, 1938.

W. Roissel, *Le Conseiller Pierre de Lancre.* Ce conseiller au parlement de Bordeaux publia en 1607 à Paris chez Abel l'Angelice, *Le tableau de l'inconstance et instabilité de toutes choses*, traitant des sorciers et de la Sorcellerie. C'est merveille qu'il y ait tant de Demons et de Sorciers au pays de Labaut. H. Gavel, *Notes sur l'œuvre ci-dessous. Décoration d'une salle de la Sorcellerie au Musée Basque* par M. B. avec dessin original de G. de la Pena. Très curieuse contribution.

L. S.

Folklore-Aude, Aragon, Juillet 1938.

Conte du petit Millet avalé par un loup. Péraud, *Les jeux de joie dans l'Aude*, décrit les contumes des feux de S. Jean aux environs de Carcassonne. Le clergé accompagnait jadis la jeunesse qui passait à travers le feu en criant : *San Jan la grana.*

P. M. Sire, *Folklore préhistorique de l'Aude*, traite des pierres qui grandissent à Saissar, Arsons (Taru), Malves, Peyrolles. Le *palat de Roland* à Villeneuve-les-Chanoines. Le *pas de Roland* qui est la légende bien connue du cheval qui laissa l'empreinte de son pied sur un roc. Les *dolmens à sacrifices*, à Massac. Les *pierres à cupules* dans la montagne noire. Les *pierres qui guérissent* à Marliès, etc. Ce qui est remarquable c'est la grande dispersion géographique de ces légendes.

Le n° de août 1938, contient P. Montagné, *Les schèmes folkloriques.* Dit que les faits folkloriques sont la matière brute, l'expression spontanée et sensible des habitudes de penser, de sentir, de juger et de fabriquer d'une collectivité régionale. A. M. Rouzeau-Petit. *Quelques notes sur le costume traditionnel féminin du pays Narbonnais* (planches). *Folklore préhistorique de l'Aude*, etc. le *piet du diable* à Aragon, le *piet de S. Paul* de Narbonne ou les *pierres de Narbonne* au

portées dans son tablier par une femme appelée Naurouse. On dit que ces cailloux grossiront et qu'ils se joindront quand les femmes auront perdu toute pudeur.

Le numéro de septembre contient *Costumes régionaux* (planches) L. Alibert, *Les proverbes géographiques de l'Aude*, *Sarmonis et moqueries* — caractéristiques morales — fêtes, soires, marchés, etc. Astruc, *La Moisson « La Ségé »* traite des repus, de la Garbejado, le dépiquage, le vannage ; Croyances relatives aux vents que l'on met à couver. L'aspersion de la Vierge de Pontois, Rite pour provoquer la pluie.

L. S.

Bulletin de la Société philomatique Vosgienne, Saint-Dié, 1938.

A. Pierrot, *Légendes Vosgiennes* avec préface de Maurice Pottecher (28 illustrations). L'auteur a recueilli toutes les traditions relatives aux Fées locales. Il rappelle les diverses hypothèses émises au sujet de leur origine contestée. Elles étaient modestes, bienfaisantes et rendaient aux hommes des services de bonnes ménagères. Pour qu'elles devinssent méchantes il fallait qu'on eût été indiscret envers elles, qu'on eût méconnu leur puissance ou troublé leurs jeux.

L'auteur cite la fée Mélusine (la Mère Lusine) dont Jean d'Arras conte longuement les tristes aventures de femme obligée de se transformer, une fois par semaine en serpent. Elle fut l'épouse de Raimondin, sire de Lusignan qui la surprit en serpent et la chassa. Et voici Morgane, fée galloise, qui habitait avec ses trois sœurs l'île de Sein, Viviane, la reine Mab, Titania, etc.

La partie la plus intéressante de cette étude est le grand nombre de lieux-dits : *château des fées* — *Cave aux fées* — *roche des fées* — *pont des fées* — *cheminée, corridor, écurie, perron, puits des fées*. Suit une abondante documentation sur les mégalithes légendaires des Vosges. Le *vallon des Druides* dans la forêt de Chénecieux, près des sources du Madon présente un grand nombre de pierres légendaires semblant avoir servi de siège aux assistants d'une cérémonie. Le *Saint-Mont* où brûlait un « père-jen » et le *Fossard* où l'on rencontre des témoins de cultes anciens.

Tout cela est traité au point de vue légendaire mais devrait être étudié par une société d'anthropologie. Dans tous les cas c'est une bonne contribution au Folklore des Vosges.

LOUIS STROOMANT.

Revue Anthropologique, 48^e année, n^{os} 4-6, avril-juin 1938.

Dans les articles de R. Haussmann, sur les recherches anthropologiques-ethnologiques sur les Pityoues et de J. H. Probst-Biraben sur la nechra constantinoise, les folkloristes trouveront des renseignements pouvant les intéresser.

Eigen Volk, Volkskunde van groot-Nederland. 4 July 1938.

Ce fascicule contient : de Maat, *Kingsom dood en oostelijk Zeeuwisch-Vlaanderen*, ter Laan, *Volkshumor Simminghe, Noord-Brabantische sagen* ou nous trouvons signalés dans un savoureux patois local des histoires de *korntwiefkes* (petites femmes ou fées des champs de blés) le *Manneken van de Peel* (le bonhomme du Peel qui est un épouvantail pour les enfants ; *Dirk de Beer* qui voyage dans l'espace sur un chariot attelé de quatre petits chiens ; les *Spookwagens, giociende wagens, hellewagens* à Eindhoven, qui sont le char de la déa Hellia. La *helsche jacht*, chasse de Hellia à Veghel qui est la mesnir d'Hellekin. Les *witte juffers* sont les dames blanches. Ce sont les Normes que l'on a vu au *Spinnewonder* à Etten, près du *Hellegat* à Gilge, etc., etc. Ajoutons que ces légendes sont révélatrices de nécropoles à incinération de l'époque de La Tène aux endroits où elles se racontent. Le *Mispelman* de Helmond est un esprit qui donne des soufflets aux passants. Les *trésors enfouis*, toutes légendes qui se répètent aux nécropoles antiques de la Campine. M. J. Rasch, *De wachters van den drempe*l étudie le folklore du seuil qui avait un caractère sacré. Il renforce son argumentation par quantité de citations bibliques et par des exemples pris en Hollande. On ne peut pas marcher sur le seuil et on lui fait des offrandes, surtout dans certaines églises. C'est une étude curieuse et érudite. Le supplément héraldique de *Liehaert* contient par Michels ancien archiviste de Venlo (*Valuati des genealogische aantekeningen Schrijven*).

L. S.

Eigen Volk, Volkskunde, Haarlem, septembre 1938.

Steenhuis, « *Eigen volk* » en het blijven voortbestaan van het volkselgene, étude sur les mœurs du pays de Groningen et de la région plat-duitche ou nedersaksisch (bas-saxon) ter Laan, *Kalender houden*, congrégation (de Calendre) de frères qui se réunissent pour des repas en commun. Banuing, *Oude begraafenisgebruiken in de Groenlo*, coutumes funéraires dont celle du voisin du mort (*doodenboer*) qui devait fournir son chariot attelé de deux chevaux. La bière contenant le mort était placée sur le chariot et sur la bière s'asseyaient 12 femmes (2x6) dos à dos. La famille la plus proche en tête. Cette coutume aurait subsisté à Lichtenvoorde jusqu'en 1913. Zwaagdijk, *Het spel van Anneke-Tanneke-Toverheks* (jeu et fin). Énumération de jeux enfantins appelés *Polje verj. Poljes en pannetjes, Hemel, hel en vagevaar, Smidje, Honsje mijn knecht*. L'auteur termine par des comparaisons avec la mythologie Nordique. Rasch, *De wachters van den drempe*l. Parle de la découverte d'urnes sous le seuil. Ces urnes auraient servi à loger un caprit. A Oud Oldenzaal on croyait que le bris de ces urnes portait malheur. Arioste, dans son *Orlando furioso* parle des urnes en-

fonies sous le seuil d'un château. En Russie on évite de marcher sur le seuil du cimetière afin de ne pas déranger les esprits. Le seuil présentait jadis un caractère sacré. On croyait qu'il était habité par un esprit. Ce savant article contient quantité de faits folkloriques non encore expliqués. Laitien, *De volksnamen van planten* parle des noms populaires des plantes dans Boerhaave, *Historia plantarum* - *Kalkkruid* = *Nepeta Cataria*, *Maegdepalm* = *Vinea minor*, etc., etc. *Eigen Volk* est une très bonne revue folklorique.

LOUIS STROOBANT.

Eigen Volk, Haarlem, November 1938.

J. R. W. Sinninghe, *Noord-Brabantse sagen en legenden*. Compilation de légendes sur le diable, le sabbat, les sorcières, les loups-garoux ; du même, *De Nederlandsche Schatsage*, légendes relatives aux trésors enfouis, le veau d'or, le malinnet en or, le herceau en or, la table en or, les trésors de guerre, les rites à observer pour la découverte des trésors. Avec liste des ouvrages consultés. Il est fâcheux que l'auteur se borne à une énumération sans tenter d'expliquer l'origine de ces contes. Nous nous permettons de lui conseiller l'étude des Eddas.

K. ter Laan, *Als een diepland*, compte-rendu d'un roman folklorique de Groningue.

Du même, *Hel dorp Rottum*, où il est question du chien Peniers, du char de Hel, du lieu dit Vagevur, circonstances qui sont indicatives d'une nécropole à incinération de La Tène. (Voir feuilles de Stroobant).

J. Rasch, *Folklore in museum Baymans* (planches), signale des phénomènes folkloriques représentés dans des œuvres de van Ostad, J. Steen et Willaerts. Mêmes études sur les œuvres du musée Bosker à Wieringen. T. Mol, *Het Bikkelspel*, jeu des osselets, appelé *Knikers* en Flandre.

J. A. Hobregtse, *Het Bileische wapen en zijn onverklaarbare schilddoender* (planche). A notre avis le tenant des armes de la Biele appelé *Capteneas* est le chien diabolique Cerbere qui veille à l'entrée de la *Breede Hel* (Briel) larges enfer.

LOUIS STROOBANT.

De Volksdansmare, Onsterbeek, Herfst 1938.

Ce numéro des *vrienden van de Melhof* (amis du jardin de Mai) contient une étude importante de la directrice de la revue Docteur Elise van der Ven-ten Bessel, *De Volksdans in Internationale sferen*. L'auteur rend compte des congrès de la danse tenus à Vicque en 1934, à Londres en 1935, à Hambourg en 1936, à Rome en 1938. Hambourg réunit notamment des groupes de danseurs de 23 pays. Tous ces participants exécutèrent en costumes locaux des

danse anciennes. Ces danses sont étudiées de plus en plus, de manière à retrouver exactement leur exécution primitive. Parmi ces différentes danses citons le *Auftakt*, le *Peltschenknallen*, le *Schärlertanz*, le *Holzhammerlans*, le *Jodler*, le *Mühl-Rad*, le *Spinnradlans*, le *Fohringer kontra*, le *Vleggerl*, etc. etc.

Le même auteur publie *Nederlandsche reldansen in hun oorsprong en symboliek*. De bonnes illustrations représentent les *sluggelen*, les *cramignons* et autres rondes populaires qui seraient d'antiques danses solaires exécutées jadis dans le nord aux solstices. Les danseurs y forment notamment l'étoile dite *pautacle* ou *Davidsschild*. Le *Rac ubert* Français serait une de ces danses, de même que le *cramignon* liégeois. Cette étude est illustrée de vues du *Trojaborg* à l'île de Wier (Norvège). C'est une colline où les pierres (mégalithes) sont disposées en spirale, de manière à former un labyrinthe. Le *Walburg* qui est le *Thingvald Hill* et où sont encore proclamées les lois serait comme le *Walberg* les *Oberjansendorf* en Autriche, des collines où s'exécutaient ces danses religieuses.

LOUIS STROOBANT.

Grossherzogliches Institut. Luxemburgische Sprachwissenschaft, volks und Ortsnamenkunde. Heft 14, 1938.

Comes, *Idiomatik der Echternache Mundart*, glossaire explicatif Grand Ducal. Les prénoms : Arnold se prononce Arends, Dominique = Dems, Theodore = Ditts, Gotthard = Gédesch, Ludolph = Laddesch, Agnès = Ne'sen.

I, S

Rheinische Vierteljahrsblätter. Bonn, Heft 1 und 2, 1938.

Herman Bunjes, *Romanische und gotische Kassen in der romanischen Raum* (Planches). Vues et plans de la cathédrale de Trèves, de l'abbaye S. Maximin et des églises S. Paul et S. Mathieu. Beil. de l'abbaye S. Maximin et des églises S. Paul et S. Mathieu. Sculptures collection de chapiteaux romans de l'église S. Simeon. Sculptures et chapiteaux de la cathédrale d'Aix-la-Chapelle. Du musée lapidaire. Helmut Reinecke, *Die Bedeutung der deutschen Sprache*. Herman Stoll, *Grundlagen einer frankischen Altertumskunde der Rheinlande* avec une carte du Rhin indiquant la multiplicité des tombes Frankes aux environs immédiats de Cologne. Ces tombes sont plus claires à Cologne. Ces tombes sont plus claires à Cologne. Cette ville W. Kaspers, *Der Name* qui conclut *Aquila* (= *akuel*) > Eifel. J. Müller, *Erdderung*. l'Eifel. H. Draye (de Louvain) Donne une revue littéraire Hors texte une carte importante indiquant par des signes

distinguer d'un coup d'œil les influences architecturales des écoles Rhénane, Normande, Picarde, Burgonde, Poitevine, Auvergnate, Provençale, Languedocienne, Lombarde.

L. S.

Hessische Blätter für Volkskunde, band XXXVI, Gießen, 1938.

Contient V. van Geramb, *Urverbundenheit* est une instructive contribution à l'ethnologie et à la psychologie populaire. A. Wesselski de Prague, parle de *Goethe und des Volksmund*, cite Faust qui demande à Mephisto pourquoi il ne s'en va pas par la fenêtre. Celui-ci répond :

'S ist ein Gesetz der Teufel und Gespenster :

W'n sie hereingeschlüpft, da müssen sie hinaus.

Das erste steht uns frei, beim zweiten sind wir Knechte.

Dr Karl Frölich, *Die schaffung eines »Atlas der Aechlichen Volkskunde«*, avec quatre cartes. Suit une abondante revue bibliographique.

L. S.

Wiener Zeitschrift für Volkskunde, 3, 4, Heft, 1938.

Cette bonne revue de M. Arthur Haberlandt contient de celui-ci *Zur darstellung des Lebenshaumes in der deutschen Volkskunst*. Représentations de l'arbre de vie qui est un dérivé de l'Yggdrasil Scandinave. A. Schipfinger, *Bergfeuer*, traite de l'antique coutume d'allumer des feux sur les hauteurs. Ce sont les feux de solstice. Dans la partie bibliographique nous relevons par Eider un remarquable compte-rendu de l'ouvrage de R. W. Kraus, *Schwertlitz und Mannerbund*. Étude remarquable sur les danses d'épées, chaînes, figures et entrelacements des danseurs en cercle et en lignes. Ces danses seraient apparentées aux danses des Marchahées de la Néerlande et de la danse des morts de Bâle. Ces espèces de danses magico-symboliques seraient originaires du Nord.

L. S.

Folk-Lore, 49^e année, juin 1938.

Ethel H. Radkin donne un article sur le Chien noir, article accompagné d'une carte faisant apparaître que les régions anglaises où les contes relatifs à cet animal sont conservés coïncident avec les anciens chemins romains.

A. Cannez donne une étude sur les bateaux dans les provinces, depuis l'antiquité égyptienne jusqu'à nos jours.

Folk-Lore, London, septembre, 1938.

Contient L. H. Hayward, *Shropshire Folklore of Yesterday and Today*. Parle des rebouteux qui éloignent les rats et autres

rongeurs des blés engrangés au moyen de formules conjuratoires. Des coutumes relatives aux jours de S. Clément, S. Thomas et Ste. Catherine. Robert W. Cruttwell, *The Initiation Pattern and the Grail*. Celle-ci serait en corrélation avec la légende du Graal. A. M. Hocart, *In the Grip of Tradition*. S. Koenig, *Supernatural beliefs among the Gallican Ukrainians*. Met en relief l'influence des forces de la nature dans la croyance aux esprits.

L. S.

Béaloides, Dublin, 1938.

Cette importante revue de Folklore publiée par la Société Irlandaise (An Cumann le Béaloides Eileann) contient *Seallán an mblascaid* par Kennet le Jackson du S. Johns collège de Cambridge, sur le surnaturel, les miracles et les saints.

Reidar Th. Christiansen, *Towards a printed list of Irish fairytales* — donne des versions différentes de légendes Irlandaises.

Pádraig mac a'Ghoill, *Dornan séal thir Chonall*. Il y a une centaine d'années un petit fermier de Carrickmacross recourut au « speyman » pour être désensorcelé...

L. S.

Archives suisses des traditions populaires, Tome XXXVI, Bâle, 1937-8.

Contient E. Winkler, *Siedlungsaufnahme Märensdorf*. Contient des statistiques cartographiques sur les cultures, les habitations, les types des maisons, leur ancienneté relative, leur orientation, les chiffres de la population. Cette étude très soignée est une heureuse contribution à l'histoire ethnographique locale.

I. Rehli, *Tod und Sterben im Vorderprätigen*. Traite des coutumes funéraires. S. Savi, *Feste e tradizioni della Pieve Capriasca (Ticino)*. Coutumes et chants du carnaval.

L. S.

Archives Suisses des traditions populaires, Bâle, 1937-8.

Caminada, *Das Rutoromantische S. Margaretha-Lied* (planche et musique notées. La chanson de Sontga Margnata est analysée et commentée avec érudition. Une carte indique l'itinéraire suivi par la sainte de Vilters à Tamins. Paul Geiger und Richard Weiss, la sainte de Vilters à Tamins. Paul Geiger und Richard Weiss, *Erste Proben aus dem Atlas der schweizerischen Volkskunde*, avec quatre cartes donnant la répartition géographique en Suisse des croyances au père Bonettard, aux dates de la fête de S. Nicolas, de la dame de Noël, du père Chalande, du père Noël, du enfant, des jours néfastes (mardi et vendredi). Une autre donne la diffusion des cartes à jours français.

italiennes, en Suisse, Wackernagel, *Frauenrecht im alten Wallis*, parle du droit des femmes de traiter les affaires sans l'ingérence du mari.

L. S.

Folk-Liv. Journal international d'ethnologie et Folklore européen, Stockholm, n° 2 et 3 de 1938.

Le n° 2 de cette magnifique revue contient *Amor et Psyché*, étude comparée des variantes recueillies en France, en Belgique et en Allemagne, par Maurice de Meyer, de Gand.

Notre savant compatriote analyse et compare plus de 66 variantes « d'Amor et Psyché » thème bien connu par le roman d'Apulée.

L'auteur donne une variante wallonne, parue dans le tome III, p. 155 de *Wallonia*, résumée par G. Laport, *Les contes populaires wallons*.

Cette étude accompagnée d'une carte de la Belgique donnant la répartition de la légende en pays Flamand et en Wallonie, complète heureusement le travail d'R. Tegethoff qui analysa en 1922 plus de 200 variantes du même thème, provenant de 32 pays différents.

Ce numéro bien illustré traite des *West european connections and culture relations* par Sigurd Erixon de Stockholm. Etude bien illustrée des analogies mobilières et constructives dans divers pays Européens. La botte (*back-basket*) de l'Irlande est semblable à celle des femmes du Pays de Liège. Ake Campbell, d'Upsala publie *Notes on the Irish house* avec planches de *Clocháns* qui sont de véritables ruches en pierres non dégrossies superposées sans ciment d'Arán Island. Les plans de ces curieux logis sont assez semblables aux allées couvertes.

Le n° 3 de la même revue publie G. Nikander-Aho, *Allmogedömsar och mäsor i den Dorfschoften von Schwedisch Osterbotten*, précieuse contribution au folklore agricole.

Page 237 l'auteur donne les *gammarmarken* des paysans Danielsson, Gabrielson, Hemiksson, Johansson, Eriksson, Pettersson, Karlsson, Andersson, Hansson et autres patronymes Nordiques dérivés de prénoms avec adjonction de *sohn* = (fils de).

Sigurd Erixon, *Regional European Ethnology*, étude remarquable sur le travail agricole.

Halvor Vreim d'Oslo, *Houses with gables looking on the valley*, avec belles planches de bâtisses rurales.

LOUIS STROOBANT

Le Mouvement Folklorique.

Appel à la collaboration de nos lecteurs.

Nous avons annoncé qu'une société s'était créée sous la présidence de Mme Louis Solvay, afin d'assurer la conservation ou la restauration de monuments brabançons. L'action efficace de cet organisme a déjà sauvé de la destruction de petits édifices, religieux ou profanes que leur caractère modeste soustrait à l'intervention de la Commission des Monuments. Cet organisme désire également rappeler le souvenir de monuments disparus au moyen d'une plaque de bronze, par exemple, apposée à l'endroit où ils se trouvaient, plaque ou un haut relief évoquerait leur silhouette.

La société dont il est question voudrait se donner un insigne distinctif qui serait reproduit sur tous les monuments entretenus ou restaurés par ses soins, sur les plaques de bronze indiquant les emplacements d'édifices disparus, d'endroits historiques, etc. Aussi fait-elle appel à la collaboration, à l'ingéniosité et à l'imagination de nos lecteurs pour l'aider à trouver sujet, vignettes, symboles, devises, appropriés à son activité. Cette vignette serait en quelque sorte l'ex-libris de la Société qu'elle attacherait à tous les monuments qui furent l'objet de sa sollicitude.

C'est avec plaisir que nous lançons cet appel à nos lecteurs et que nous espérons en leur honne contribution.

Autre appel à nos lecteurs.

Nous avons toujours accueilli avec plaisir les suggestions faites par nos lecteurs afin d'améliorer notre publication. Des propositions très heureuses nous ont été faites et nous les avons admises sans nous en réténer à nos abonnés tant elles constituaient une amélioration certaine.

Parfois, des idées qui nous sont communiquées peuvent, tout en semblant présenter un avantage, ne pas avoir l'approbation de la majorité. Dans ce cas, nous consultons nos lecteurs et nous en tenons à leur avis.

Nous sommes actuellement en présence d'une proposition dont l'adoption présenterait certainement des avantages, mais que tout lecteur pourrait ne pas aimer. Cette proposition, la voici telle que nous la fait un abonné « de père en fils » (Nous avons déjà eu effet des abonnés de père en fils).

« Puis-je vous suggérer — pour le bon ordre et la facilité des recherches dans les années écoulées (et futures) — de publier en carnets spéciaux de 4, 8, 12, 16 pages ou plus, avec pagination spéciale et se continuant sur toute l'année, les notices « folkloriques » et 2° le mouvement folklorique et autres « études ». Cela ferait donc, sur un an, 3 parties du volume à faire suivre des tables.

Tout comme le fait la Revue de l'Université Libre de Bruxelles et tant d'autres ».

Nous demandons à nos lecteurs de nous dire ce qu'ils pensent de cette amélioration. Nous estimons que les lecteurs qui ne nous feront pas connaître leur avis s'en remettent à nous de décider et que la forme de présentation à ce sujet leur est indifférente. Aux autres de nous informer de leurs dispositions.

Commission Nationale de Folklore.

La Commission Nationale de Folklore s'est enfin réunie, le 14 décembre à 11 heures. Elle a été installée par M. Dierckx, ministre de l'Instruction publique. Après le discours de bienvenue du Ministre, il a été procédé à une courte discussion concernant les détails de fonctionnement de la Commission. Elle comprendra deux sections, une française et une flamande, qui se réuniront les mêmes jours. Les sections tiendront des séances séparées le matin et une séance commune l'après-midi. La Commission siégera six fois par an.

Indépendamment des communications qui seraient faites en séance par les membres, la commission entreprendra des travaux collectifs. Parmi ces travaux, il a été déjà décidé en principe qu'une bibliographie nationale du Folklore serait dressée.

Rapport sera fait sur cette question à la prochaine séance par MM. Gessler et Marinus.

Une liste des revues belges folkloriques ou faisant une place au Folklore sera dressée : M. De Keyser s'occupera de cette question.

Des échanges de vue ont eu lieu également sur la question de l'établissement d'une cartographie folklorique belge et sur la rédaction d'un manuel-guide, à l'usage des chercheurs locaux et des amateurs de folklore. En attendant qu'il soit procédé à la nomination définitive des présidents des sections, il a été entendu que la présidence de la section flamande serait assumée par M. Maurice De Meyer et la présidence de la section wallonne par M. Felix Rousseau.

Bruxelles — La Place des Martyrs.

La ville de Bruxelles a proposé le classement du site constitué par la place des Martyrs et ses abords.

Cette place est l'une des plus caractéristiques de la capitale au point de vue architectural et une des plus importantes au point de vue de l'histoire nationale.

Le classement aura pour objet de conserver à cette place l'unité et la dignité qui s'y imposent.

Dans l'état actuel on déplore le manque d'unité dans la peinture des façades, la variété des lettres des enseignes, leurs dimensions, les affreux « Éternit » de certains immeubles, l'attribution de la place comme part de garage pour autos, les plaques émaillées criardes sur certaines façades, etc., etc.

Ce classement sera d'autant plus aisé que des servitudes grèvent déjà ces immeubles.

Louis STROQUANT.

Manneke-Piss menacé de disparition.

La dévouée Présidente de la société des enfants moralement abandonnés, la comtesse Carton de Wiart, fut plutôt étonnée un de ces matins, en trouvant dans son courrier une lettre éplorée signée Manneke-Piss.

Ce jeune Bruxellois se plaignait d'être menacé d'être déboulonné et de voir ainsi tarir la source de son succès.

En effet on avait projeté de bâtir au coin de la rue de l'Étude, derrière la célèbre fontaine, un gratte-ciel de rapport. Cette construction aurait amené la disparition de Manneke.

Déjà les façades originales derrière le charmant grillage étaient mises en vente lorsque surgirent deux sauveteurs M. et Mme Dergent qui achetèrent les deux immeubles en question pour 260.000 fr., en exprimant le désir de laisser ce charmant coin Bruxellois indemne.

Le Folklore Brabançon félicite ces généreux mécènes grâce auxquels Manneke pourra continuer à scandaliser les pudiques Misses anglaises.

L. S.

La Vieille Halle aux Blés à Bruxelles.

La Commission Royale des Monuments et des Sites a fait connaître à M. le Ministre de l'Instruction publique en ce qui concerne le classement des façades des trois beaux immeubles adjacents sis place de la Vieille Halle aux Blés, à Bruxelles, que, suivant les déclarations qui ont été faites à son Président le Baron Carton de Wiart par M. le Ministre des finances et lui-même, l'obligation de faire souscrire par les propriétaires l'engagement par lequel ils renouent aux avantages de la loi, n'est pas absolue.

Dans le cas présent, il est certain que vouloir exiger une telle déclaration volontaire des propriétaires équivaudrait à rejeter la proposition de classement.

On voit qu'il est malaisé de conserver la figure du Vieux-Bruxelles.

Louis STROQUANT.

Bruxelles — L'ancien Hôtel d'Hoogvorst.

Tout le monde connaît l'ancien hôtel de maître qui à l'entrée de la rue Fond aux Loups presque attenant au « confections Aux Neuf Provinces ».

C'est l'ancien Hôtel des vander Linden d'Hoogvorst, occupé actuellement par la firme Rey.

Des démarches avaient été faites en vue de la conservation de ce monument. M. le Ministre de l'Instruction publique, par sa *dépêche* en date du 2 Mai 1937, fait connaître qu'étant donné le prix demandé, il s'est vu dans l'obligation, conformément à l'avis de M. le Premier Ministre, d'abandonner toute idée d'acquisition de cet immeuble.

Cette non expropriation est d'autant plus regrettable que l'intérieur a conservé sa décoration XVIII^e siècle et que des projets avaient été faits pour y installer soit le Musée postal, soit la Maison de la Presse.

Nous sommes persuadé que si on avait installé la le Musée postal et si on y avait organisé des expositions de philatélie on y aurait rapidement et facilement amorti les dépenses.

LOUIS STROOBANT.

Les Défenseurs du Jardin botanique.

Une association (S. R. L.) dite les Défenseurs du Jardin botanique vient de se constituer à Bruxelles. Son titre implique son objectif d'une façon assez explicite. Le président en est M. Hahn de Loo et le secrétaire M. Marcel Schmitz.

Le siège est à Bruxelles, 30 rue Albert de Latour. La cotisation est fixée à 20 fr. pour les membres ordinaires et à 100 fr. pour les membres protecteurs. Ces chiffres sont des minima.

N^o du compte chèque : 7768, G. M. Hahn, Bruxelles.

Exposition de l'Eau.

A l'occasion de l'Exposition de l'Eau à Liège en 1940, il est question d'ouvrir les robinets qui commandent les débits d'eau des deux petits lions en bronze que l'on voit des deux côtés de l'entrée arrière de l'Hôtel de ville de Bruxelles. Ces pauvres animaux qui datent du XV^e s. n'ont jamais vécu une telle sécheresse. Leur santé s'en ressent. Le *spuyer* ou crocheur qui essaye de remplir le baquet au coin de la rue des Pierres subit le même sort : plus d'eau !

L. S.

Diest — Le musée du béguinage.

Une délégation de la Commission Royale des Monuments et des Sites s'est rendue au musée de Diest établi au béguinage. Elle a constaté l'humidité de ce local qui abrite des objets d'art provenant de l'église du béguinage.

Cette église étant trop vaste pour les services du culte a été divisée par une cloison en bois.

Les autorités civiles et ecclésiastiques se sont mises d'accord pour replacer dans la partie séparée de l'église les tableaux et statues du musée.

C'est évidemment une bonne mesure de préservation, mais le musée, établi dans les locaux humides, avait un caractère avec son grand escalier de chêne, ses chambres basses.

La mesure prise à cet égard n'est pas une solution. C'est un expédient.

LOUIS STROOBANT.

Tirlemont — Les tumuli de Grimde.

Nous avons signalé à la Commission Royale des Monuments l'abatage des arbres qui couronnaient les trois tumuli de Grimde, à Tirlemont.

La commission a fait connaître la chose à M. le Ministre des Finances, s'étonnant de n'avoir pas avoir été consultée préalablement à l'abatage de ces arbres.

Ces tumuli étant propriétés de l'Etat, constituent des documents historiques de tout premier ordre.

M. le Ministre des Finances a répondu que les arbres et les taillis croissant sur les tumuli de Grimde à Tirlemont, ont été vendus publiquement le 8 décembre 1937 après que l'Administration des Domaines ait pris l'avis de son Département.

C'est là un acte de vandalisme que tous les amis des arbres regretteront.

LOUIS STROOBANT.

Association des folkloristes Anversois.

Une circulaire nous fait connaître le programme d'activité de l'association des folkloristes anversois pour 1939. Nous y voyons une série de sept conférences sur des sujets variés, trois projets d'excursions, dont une au Musée du Tabac à Gouda en Hollande.

L'exposition annuelle du cercle sera consacrée au folklore du tabac et des fumeurs. Il existe également un autre projet : les moulins et le folklore.

Commémoration Godefroid Kurth.

Un groupement s'est constitué afin de commémorer la mémoire de l'historien Godefroid Kurth par l'érection d'un monument à Arlon sa ville natale.

Les dons peuvent être versés au compte chèque postal n^o 38806, Comité Godefroid Kurth, Arlon. Ceux qui souscrivent au moins 200 francs recevront un ouvrage qui sera édité sur l'œuvre de l'historien. Cet ouvrage contiendra les noms des donateurs quelle que soit la somme versée. Le Gouverneur patronne l'entreprise dont le président est de l'Institut archéologique du Debeve, professeur à Arlon et le ment professeur.

Congrès Culturel Wallon.

Le 1^{er} Congrès culturel Wallon s'est réuni à Charleroi les 11, 12 et 13 novembre.

Signalons ici les communications susceptibles d'intéresser les Folkloristes :

M. Gabriel Michel : « L'enseignement de l'Histoire doit s'inspirer du milieu local ».

M. Tranchant : « Les marionnettes à l'école primaire ».

M. Arthur Prévost : « La musique populaire en Wallonie ».

M. Jean Rœck : « Musique populaire, Hâte, dances et pipeaux ».

M. Carlo Speler : « Les marionnettes à l'école ; les marionnettes, élément d'éducation populaire ; les marionnettes et les spectacles d'art ; Pour la fondation d'un Institut Wallon de la Marionnette ».

M. Pierre Hubermont : « L'inspiration populaire chez les conteurs de Wallonie » ; « Les book-clubs ».

M. J. M. Culot : « L'état évolutif des lettres wallonnes, leur rôle et la condition de l'écrivain dialectal ».

M. Albert Vanderlinden : « Les Danses wallonnes » ; « Les Minervella de J. Gayot ».

M. Albert Marinus : « Comment le folklore s'intègre à une conception de la culture ».

M. G. Schier : « Métiers d'art du Hainaut : dentelles et porcelaines ».

M. Henvaux : « L'architecture et le sol ».

Cercle des folkloristes de la Flandre Orientale.

Ce Cercle a tenu sa séance annuelle à l'Université de Gand le 4 décembre 1938. M. De Keyser y a fait une causerie sur ses impressions de voyage en Danemark et M. Maurits de Meyer sur : l'état actuel de ses recherches concernant la culture du blé.

Congrès d'Archéologie de Hasselt, 1939.

Nous avons annoncé déjà que le prochain Congrès d'Archéologie aurait lieu à Hasselt en 1939 et que la Section de Folklore supprimée au Congrès de Namur y serait rétablie. Elle siègera en deux sections, l'une où seront présentées les communications en flamand qui sera présidée par M. Gessler, l'autre où seront présentées les communications françaises qui sera présidée par M. Marius.

Nous espérons que nos lecteurs, afin de bien montrer que, contrairement à ce que l'on pense encore dans certains milieux, l'étude et le goût du folklore sont assez répandus pour que la vie d'une section soit assurée auront à cœur d'assister au Congrès.

Nous donnerons plus tard les dates, conditions de participation, programme des séances, des réceptions, des excursions, etc.

mais nous prions nos lecteurs de nous faire connaître déjà les titres de leurs communications.

Le secrétariat général du Congrès est assuré par M. Lyna, archiviste du Royaume à Hasselt.

Au Vieux Liège.

Nous avons appris avec joie que la ville de Liège venait de donner au groupement archéologique et folklorique du Vieux Liège, un local permanent où il pourra tenir ses réunions, organiser ses cours et conférences, déposer ses archives et sa bibliothèque. Ce local se trouve dans l'ancien hôtel des barons de Crassier, rue des Célestines.

Nos félicitations à cet actif groupement.

Musées en plein air.

L'association de Folklore « Het Nederlandsch Openluchtmuseum » dans son annuaire de 1937 rappelle l'existence depuis 25 ans de cette société. En 1937 le nombre des visiteurs s'éleva à 21.843 personnes contre 14315 en 1936.

Les musées de l'espace sont rémunérateurs, nous n'avons cessé de le dire.

L. S.

Le Musée des Salorges.

Le Musée des Salorges à Nantes, qui vient de s'ouvrir contient des séries très curieuses d'art populaire. On y voit quantité de bouteilles renfermant un bateau tout gréé, une messe avec un autel, son prêtre et ses servants. Ces curieuses bouteilles sont l'œuvre de marins disposant de trop longs loisirs entre le ciel et l'eau. Elles trompaient les ennuis des longues traversées. On voit dans ce nouveau musée de Folklore des coiffes paysannes et des faïences rares du Croisic. Les Salorges ont une salle de gastronomie où l'on trouve ce qui se rapporte à la guéule.

LOUIS STROOBANT

XVIII^e Congrès International d'Anthropologie et d'Archéologie pré-historiques.

Ce congrès aura lieu à Istanbul, au palais de Yıldiz, du 18 au 26 septembre 1939. Le prix de l'adhésion est fixé à 80 francs français pour les personnes qui ne font pas partie de l'Institut International d'Anthropologie.

Le secrétariat est assuré par le professeur Muzafer Yâker (Turk Tarik, Kuruma) à Ankara, Turquie, ou à l'Institut International d'Anthropologie, 15, rue de l'École de Médecine à Paris.

Des excursions seront organisées à Ankara, Bursa, Izmir, etc.

La 5^e section est consacrée à l'Ethnographie, au Folklore, à la Linguistique et à l'Histoire des Religions.

Folklore Scandinave.

M. Kaj. Sarup, de Copenhague écrit que l'idée d'une université folklorique est accueillie avec beaucoup d'enthousiasme à raison de la richesse exceptionnelle du folklore scandinave.

Cette université sera fondée en Suède, à Gothenburg ou à Västana, et deviendra le centre principal de coopération culturelle et d'éducation nordique.

C'est le sentiment de la liberté démocratique commune à tous les pays nordiques qui a contribué au développement du scandinavisme et ce sentiment n'est pas particulier à la Scandinavie. Il est senti de plus en plus fort partout.

L. S.

Nos Excursions.

Voici les excursions que nous projetons pour l'année 1939. Nous ne pouvons encore faire connaître les dates exactes ni les conditions de participation, mais nous donnons déjà à nos lecteurs des indications approximatives afin qu'ils prennent leurs dispositions en conséquence.

1^{re} excursion. — En Mai. Région de Virton-Montauban, c'est-à-dire la Gaume belge et française. Départ de Bruxelles, rue de la Loi, 36a (Office des Vacances) à 6 h. 1/2. Namur, Rochefort. (arrêt d'une demi heure pour prendre une collation).

Virton. Visite du nouveau musée de Folklore Gaumais qui sera aménagé dans le courant de cet hiver. Nous verrons les polissoirs de Butgel, à Croix Rouge le tron des fées, la cathédrale d'Avioth dans la Gaume française, le château des quatre fils d'Aymon à Montauban, Marville et ses maisons renaissance, etc.

Le retour s'effectuera par Orval, Florenville, Benraing, Dinant. M. Fouss, professeur à Virton veut bien se charger de nous piloter sur place. Nous l'en remercions d'avance.

On prendra le repas de midi à Virton dans une vieille auberge « tout à fait dans le climat folklorique, savoureux et sympathique, archaïque, vrai sans aucun chiqué ou simili vieux, l'hôtel du Cheval Blanc. C'est tout juste si l'on n'y loge plus à pied et à cheval ».

2^{me} excursion. — Le dernier dimanche de juillet, la Procession des Pénitents de Furnes et visite de la ville, ses églises, l'hôtel de ville et ses tapisseries, le Palais de Justice et ses cheminées.

En cours de route, nous visiterons une très importante collection particulière de Folklore. (Nous nous abstenons de publier les détails à ce sujet car nous avons constaté à diverses reprises que si nous annonçons longtemps d'avance des visites à des collections de ce genre, d'autres organismes s'emparent de notre projet et nous précèdent ce qui a eu déjà pour résultat de mal disposer des particuliers qui ne nous accordent cette faveur qu'à titre personnel).

3^{me} excursion. — Nous avons engagé des pourparlers avec l'Association des Folkloristes anversois pour participer avec eux à leur excursion en Hollande où on verra le Talac à Gouda. (Folklore du tabac et du Talac).

Nous ne pouvons encore donner
Nous engageons vivement nos

icipé à nos excursions de s'inscrire à l'une d'entre elles à titre d'essai.

Nous tenons à répéter que au cours de ces excursions nous nous contentons de conduire les participants aux endroits où il y a quelque chose d'intéressant à voir, mais que nous ne cherchons pas à les ennuyer par des conférences fatigantes, qui, écoutées debout, sont généralement harassantes. Chaque participant s'arrête devant ce qui l'intéresse et se prépare éventuellement lui-même en se documentant.

Nécrologie.

Victor de Meyere.

Nous avons été péniblement surpris en apprenant le décès à Anvers le 31 décembre 1938 de Monsieur Victor De Meyere, à l'âge de 65 ans. Le défunt était né à Boom le 13 avril 1873. Notre étonnement a été d'autant plus grand que nous l'avions vu à Bruxelles, bien portant, le 14 décembre et qu'il nous annonçait la publication prochaine de son 5^e volume des *Vlaamsche Vertelschaps*. Le défunt était conservateur honoraire du Musée de Folklore d'Anvers. On peut dire qu'il a consacré à cette œuvre une grande partie de son labeur. Et ceux qui savent les difficultés que rencontrent les personnes dévouées qui se consacrent à de telles œuvres peuvent seules se rendre compte des déboires que l'on y éprouve. Il faut toute la patience, toute l'habileté, toute la tenacité d'un homme pour maintenir debout de telles entreprises. Fondé il y a de nombreuses années déjà par le *Conservatoire de la Tradition* populaire que Max Elskamp avait créé à Anvers, ce Musée fut pendant longtemps, logé à l'étroit dans la rue du Saint Esprit, dans une maison obscure, où les objets entassés n'étaient pas du tout mis en valeur. De Meyere eut toutes les peines du monde à sauver ces collections. Depuis peu, ce Musée a été transféré dans la rue Saint André où il est un peu plus à l'aise. Le transfert des collections et leur mise en ordre dans ce nouveau local a été la dernière contribution de de Meyere à cette œuvre.

Depuis plusieurs années de Meyere dirigeait la revue *Volk-kunde* et il faudrait parcourir cette revue pour y retrouver un nombre considérable d'études dues à sa plume.

Parmi les travaux de de Meyere, citons, à part ses volumes : *Vlaamsche Vertelschaps*, son grand travail sur les arts populaires flamands paru à la fois en français et en flamand, et son ouvrage sur la sorcellerie en Flandre (*De Tooversy in Vlaanderen*).

Depuis plus de vingt ans l'auteur réunissait la documentation pour un livre très volumineux sur les géants belges. Nous croyons bien que ce manuscrit devait être très avancé et nous espérons qu'il sera possible de le publier.

de Meyere était membre de la *Société des écrivains flamands* et de la *Société Néerlandaise de Littérature*. Il était membre aussi de la *Commission Nationale de Folklore* qui attendait beaucoup de sa collaboration.

Nous présentons nos condoléances à Madame de Meyere qui fut toujours pour le défunt une active collaboratrice.

FONDS DE RESISTANCE.

Nous avons reçu pour notre fonds de résistance les dons suivants

MM Nauwelaers, Bruxelles	65.00 fr.
Dupont, Uccle	40.00 fr.
Gessler, Louvain	15.00 fr.
Fassin, Uccle	5.00 fr.
Nous y versons aussi le reliquat du change d'un chèque de Mme Nourry-Saintyves (Verrières-les-Duisson)	19.00 fr.
	144.00 fr.

Nos remerciements à ces donateurs.